

**Concours : CAPES externe**

**Section : Sciences économiques et sociales**

**Session 2018**

Rapport de jury présenté par :

Frédéric CARLUER

Président du jury

# SOMMAIRE

## **I - Introduction générale**

- 1.1. Description des épreuves
- 1.2. Résultats principaux par genre, âge, origine et académie
- 1.3. Impression d'ensemble

## **II - Epreuve de composition**

- 2.1. Les résultats : distribution des notes
- 2.2. Commentaires généraux sur le choix du sujet et les prestations des candidats
- 2.3. Proposition de corrigé
- 2.4. Reprographie de deux excellentes copies

## **III – Exploitation d'un dossier documentaire**

- 3.1. Les résultats : distribution des notes
- 3.2. Dossier et commentaires généraux sur le choix du sujet et les prestations des candidats
- 3.3. Proposition de corrigé
- 3.4. Reprographie de deux excellentes copies

## **IV - Epreuve orale de mise en situation professionnelle**

- 4.1. Les résultats : distribution des notes
- 4.2. Exemples de sujets
- 4.3. Commentaires et recommandations

## **V - Epreuve orale d'entretien à partir d'un dossier**

- 5.1. Bilan statistique
- 5.2. Observations sur les prestations des candidats et les attendus de l'épreuve
- 5.3. Conseils aux candidats
- 5.4. Exemples de dossiers
- 5.5. Exemples de sujets de mathématiques

## I - Introduction générale

Le concours externe du CAPES/CAFEP de sciences économiques et sociales proposait, en cette année 2018, 85 postes au CAPES (en baisse de 28 postes par rapport à la session 2017, soit -25%), avant que 10 postes ne soient rajoutés sur liste complémentaire au regard des besoins démographiques de la discipline (soit 95 au final) et 14 postes au CAFEP (c'est-à-dire 6 de moins qu'en 2017, soit -30%). L'ensemble des postes (liste complémentaire comprise) a été pourvu à nouveau cette année, confirmant la réelle qualité des candidats recrutés pour exercer le métier d'enseignant de SES.

Le nombre de candidats inscrits baisse de 6% au CAPES et est stable au CAFEP après trois années de forte hausse (plus de 20% !). Ce sont donc plus de 2400 candidats qui s'inscrivent au concours (pour moins de 100 postes, 99 exactement), mais cette fois le nombre de présents est en baisse, en particulier au CAFEP (-9% et -29% respectivement!). Enfin, le nombre de présents par rapport au nombre de postes s'établit à des niveaux jamais atteints au regard de la réduction des postes au concours (c'est aussi le cas en intégrant les 10 postes supplémentaires !), soit autour de un pour huit. Au bilan, l'attractivité du concours se maintient et l'amélioration continue des indicateurs, en particulier au CAPES, est éloquente.

Si le nombre d'admissibles varie dans le sens de la réduction du nombre de postes au concours (-30% environ), la barre d'admissibilité, quant à elle, augmente d'un point au CAPES et est stable au CAFEP (10/20 et 8/20 respectivement).

L'impact sur les barres d'admission est différencié : en hausse de 0,66 point au CAPES pour atteindre 11,33/20 de moyenne, et en diminution de 0,5 point au CAFEP où l'on retrouve le niveau de 2016 (8,17/20), ce qui confirme la qualité du recrutement réalisé. Au sommet de la hiérarchie, trois majors du concours du CAPES sont parvenus à obtenir 16,33/20 de moyenne générale (une femme et deux hommes).

A noter, enfin, une information relative aux dix candidats admis sur la liste complémentaire et qui seront en poste au 1<sup>er</sup> septembre : le dernier admis a obtenu 10,77/20 (soit plus que le dernier admis de l'an dernier !).

### *Évolution des grands indicateurs du concours depuis 2015*

	CAPES					CAFEP				
	2015	2016	2017	<b>2018</b>	2018/17 %	2015	2016	2017	<b>2018</b>	2018/17 %
Inscrits	1844	2008	2217	<b>2093</b>	-5,9	308	311	345	<b>341</b>	-1,2
Présents (non éliminés)	753	741	799	<b>733</b>	-9,0	101	108	136	<b>105</b>	-29,5
Nombre d'admissibles	260	233	235	<b>177</b>	-32,8	18	30	29	<b>22</b>	-31,8
Barre d'admissibilité	10,08	8	9	<b>10</b>		9,97	7	8	<b>8</b>	
Nombre d'admis	125	120	113	<b>85</b>	-32,9	11	16	20	<b>14</b>	-42,9
Barre d'admission	8,67	9,5	10,67	<b>11,33</b>	5,8	8	8,17	8,67	<b>8,17</b>	-6,1
Major du concours	16,33	17,5	17,67	<b>16,33</b>		14,5	14,67	14,67	<b>14,33</b>	
Nombre de postes	125	120	113	<b>85</b>	-32,9	25	20	20	<b>14</b>	-42,9
Ratio présents/postes	6,0	6,2	7,1	<b>8,6</b>	18,0	4,0	5,4	6,8	<b>7,5</b>	9,3

- Pour ce qui relève plus spécifiquement de cette session 2018, on notera aussi :
- 13 absents aux épreuves orales (soit moitié moins que l'an passé), dont une grande majorité fut lauréate aux épreuves de l'agrégation externe et du CAPES interne ;
  - une moyenne des candidats admissibles de 11,95/20 au CAPES et de 9,93/20 au CAFEP ;
  - une moyenne des candidats admis de 13,35/20 au CAPES et de 10,79/20 au CAFEP.

## 1.1. Description des épreuves

Conformément à l'arrêté du 19 avril 2013 modifié (JO n°99 du 27 avril), les épreuves sont définies par le cadre suivant.

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98567/les-epreuves-du-capes-externe-et-du-cafep-capes-section-sciences-economiques-et-sociales.html>

*Elles sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire.*

*Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.*

*L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.*

### 1.1.1. Epreuves écrites d'admissibilité

**Composition :** Durée : 5 heures ; Coefficient 1

*La composition à dominante soit économique, soit sociologique et/ou sciences politiques, comprend :*

- une dissertation dont le sujet se rapporte aux programmes en vigueur dans les classes de lycée général,*
- une question portant soit sur l'histoire de la pensée économique ou sociologique, soit sur l'épistémologie de ces disciplines.*

**Exploitation d'un dossier documentaire :** Durée : 5 heures ; Coefficient 1

*La composition est élaborée à partir d'un dossier fourni au candidat et portant sur les programmes de sciences économiques et sociales.*

*Il est demandé au candidat de construire, à partir de ce dossier composé de plusieurs documents, et pour une classe de niveau déterminé, une séquence pédagogique intégrant obligatoirement des travaux à réaliser par les élèves et une évaluation des acquisitions attendues. La composition du candidat devra s'appuyer sur des connaissances précises en matière de didactique de la discipline scolaire sciences économiques et sociales, notamment en ce qui concerne la conception des dispositifs d'apprentissage et leur évaluation.*

*Le dossier porte sur le programme de sociologie, de sciences politiques et de regards croisés lorsque la première épreuve d'admissibilité est à dominante économique. Il porte sur le programme d'économie lorsque la première épreuve d'admissibilité est à dominante sociologique (ou sciences politiques).*

### 1.1.2. Epreuves orales d'admission

*Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.*

### **Épreuve de mise en situation professionnelle : Coefficient 2**

- Durée de la préparation : 3 heures (sans document)
- Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 30 min maximum, entretien : 30 min max)

*L'épreuve est composée d'un exposé élaboré à partir d'une question posée par le jury. L'exposé porte sur l'un des thèmes des programmes en vigueur dans les classes de lycée général. Il est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel le candidat répond à des questions en relation avec le contenu de son exposé et, plus généralement, à des questions portant sur les concepts, outils, méthodes et théories de l'économie, de la sociologie et des sciences politiques, dont les formes de transposition didactique seront discutées.*

### **Épreuve d'entretien à partir d'un dossier : Coefficient 2**

- Durée de la préparation : 2 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 20 minutes maximum, entretien sur l'exposé et sur la façon dont le candidat envisage son exercice professionnel : 25 minutes maximum, exercice de mathématiques : 15 minutes maximum)

*Le candidat construit, à partir d'un dossier constitué de documents scientifiques, didactiques, pédagogiques d'extraits de manuels ou de travaux d'élèves, un projet de séquence de cours. Il devra préciser quels extraits du dossier il mobilise, comment il les utilise avec les élèves et justifier ses choix didactiques et pédagogiques.*

*L'entretien permet aussi d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.*

*L'épreuve comprend en outre un exercice de mathématiques appliquées aux sciences économiques et sociales portant sur un programme publié.*

*Le dossier porte sur le programme de sociologie, de sciences politiques ou de regards croisés lorsque l'épreuve de mise en situation professionnelle est à dominante économique et sur le programme d'économie lorsque la première épreuve d'admission est à dominante sociologique (ou sciences politiques).*

## **1.2. Résultats principaux par genre, âge, origine et académie**

Certains items prennent ici en considération soit la totalité des présents, soit le nombre de présents non éliminés (c'est-à-dire une fois mis de côté les abandons après une épreuve, les ruptures d'anonymat et les copies blanches).

### ***Selon le genre***

La répartition hommes/femmes s'est très nettement déséquilibrée au profit du genre masculin cette année. Alors qu'il y avait eu un peu plus de candidates reçues l'an passé, les hommes représentent plus de 60% dans les deux concours lors de cette session.

Selon le genre	CAPES			CAFEP		
	Hommes	Femmes	% H	Hommes	Femmes	% H
Inscrits	1170	923	55,9	171	170	50,1
Présents	456	324	58,5	56	58	49,1
Nombre d'admissibles	108	69	61,0	12	10	54,5
Présents Admission	101	64	61,2	12	9	57,1
Nombre d'admis	51	34	60,0	9	5	64,3

### *Selon l'âge*

La structure par âge des admis reste polarisée sur les « jeunes » générations (en particulier au CAPES), avec une certaine différence de performance à l'oral en faveur de la génération précédente. La tranche d'âge 22-28 ans représente en effet les trois quarts des postes au CAPES, mais moins de la moitié au CAFEP. Enfin, pour ceux nés en 1996 (en Master I sans perdre une année) et en 1997 (ayant une année d'avance), ils représentent seulement 5 postes au CAPES cette année mais 3 au CAFEP.

Selon l'âge	CAPES					CAFEP				
	1970-	1970+	1980+	1990+	1996+	1970-	1970+	1980+	1990+	1996+
Inscrits	145	348	756	752	92	26	96	147	64	8
Présents	39	56	215	398	72	6	23	41	36	8
Nombre d'admissibles	1	3	34	127	12	0	3	8	8	3
Nombre d'admis	0	2	21	57	5	0	1	7	3	3

### *Selon l'origine ou l'activité des candidats*

La proportion des admis qui étaient rattachés à une ESPE est en baisse (55% contre deux-tiers l'an passé au CAPES), et moins de la moitié au CAFEP. Les autres « catégories d'admis » sont à trouver parmi les étudiants hors ESPE, les contractuels et les sans emploi (32 sur 85 pour ces trois catégories cette année au CAPES). A signaler aussi qu'il n'y a désormais plus de normaliens présents au concours.

Selon l'origine	CAPES					CAFEP			
	Inscrits	Présents	Admissibles	Présents	Admis	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
ESPE 1 <sup>ère</sup> A	318	241	64	63	<b>34</b>	24	19	8	<b>5</b>
ESPE 2 <sup>ème</sup> A	89	73	25	25	<b>13</b>	6	2	0	<b>0</b>
Etudiants	170	86	33	23	<b>15</b>	27	4	0	<b>0</b>
ENS	5	0	0	0	<b>0</b>				
Enseignants	120	30	2	1	<b>1</b>	29	9	3	<b>2</b>
Vacataires	46	13	1	1	<b>0</b>	52	26	2	<b>1</b>
Contractuels	303	127	16	16	<b>8</b>	59	23	2	<b>1</b>
Assistants Ed	107	50	11	11	<b>4</b>	7	4	1	<b>0</b>
Sans emploi	384	85	15	15	<b>9</b>	62	11	1	<b>1</b>
Autres	551	75	10	5	<b>1</b>	75	16	5	<b>4</b>
<b>Total</b>	2093	780	177	160	<b>85</b>	341	114	22	<b>14</b>

### *Répartition par académie*

Pour ce qui est du CAPES, les académies de Paris-Créteil-Versailles (en très forte baisse à 24% des admis seulement [21 postes] contre 35% l'an passé), de Lyon (11) et de Lille (9) concentrent près de la moitié des admis. Viennent ensuite les académies de Poitiers (7) et d'Aix-Marseille qui se redresse (5), à la différence de Rennes (4) et surtout de Bordeaux (3 postes) qui fléchissent. La conclusion principale est celle d'un émiettement plus important dans le cadre d'une réduction sensible des postes. Au moment où la tendance est à la décré du nombre de postes au concours, cela pose la question de la mutualisation des moyens entre académies connexes, en particulier au sein des nouvelles grandes régions, en ce qui concerne la préparation au concours (inter-ESPE académiques en particulier, surtout lorsqu'il y a une logique barycentrique c'est-à-dire une académie centrale géographiquement ou en termes de

transport et/ou dont l'ESPE obtient des résultats probants depuis des années : Clermont-LYON-Grenoble, LILLE-Amiens, STRASBOURG-Nancy, BORDEAUX-Poitiers-Limoges, AIX-MARSEILLE-Nice, CAEN-Rouen ; voire inter-académique inter-régionale : RENNES-Nantes, VERSAILLES-Orléans-Tours, CRETEIL-Reims...).

A noter aussi que certaines académies améliorent leurs performances entre l'admissibilité et l'admission : c'est particulièrement le cas de Lyon, Poitiers, Rennes et Caen. A l'inverse Franciliens, Strasbourgeois et Toulousains ont moins tiré leur épingle du jeu à l'oral cette année.

Enfin, il est intéressant de suivre le ratio « Admis/Présents » qui révèle la capacité à aller au bout du concours dès lors qu'on y participe. A noter que Lyon et Montpellier restent ici très largement en tête à plus de 20% de leurs candidats présents admis *in fine*.

Répartition par académies	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	% Inscrits	% Présents	% Admissibles	% Admis	Admis / Présents
Aix-Marseille	100	41	10	5	4,8	5,3	5,6	5,9	12,2
Besançon	12	3	1	1	0,6	0,4	0,6	1,2	33,3
Bordeaux	108	48	7	3	5,2	6,2	4,0	3,5	6,3
Caen	37	17	3	3	1,8	2,2	1,7	3,5	17,6
Clermont-Ferrand	19	3	0	0	0,9	0,4	0,0	0,0	0,0
Dijon	47	24	3	2	2,2	3,1	1,7	2,4	8,3
Grenoble	83	23	3	3	4,0	2,9	1,7	3,5	13,0
Lille	159	63	19	9	7,6	8,1	10,7	10,6	14,3
Lyon	106	47	15	11	5,1	6,0	8,5	12,9	23,4
Montpellier	84	17	10	4	4,0	2,2	5,6	4,7	23,5
Nancy-Metz	61	25	1	1	2,9	3,2	0,6	1,2	4,0
Poitiers	60	39	11	7	2,9	5,0	6,2	8,2	17,9
Rennes	78	32	5	4	3,7	4,1	2,8	4,7	12,5
Strasbourg	88	39	9	3	4,2	5,0	5,1	3,5	7,7
Toulouse	95	45	9	3	4,5	5,8	5,1	3,5	6,7
Nantes	78	36	6	2	3,7	4,6	3,4	2,4	5,6
Orléans-Tours	34	10	1	0	1,6	1,3	0,6	0,0	0,0
Reims	20	6	0	0	1,0	0,8	0,0	0,0	0,0
Amiens	34	9	2	1	1,6	1,2	1,1	1,2	11,1
Rouen	45	18	2	1	2,2	2,3	1,1	1,2	5,6
Limoges	14	3	0	0	0,7	0,4	0,0	0,0	0,0
Nice	65	17	3	1	3,1	2,2	1,7	1,2	5,9
Corse	6	2	0	0	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0
DOM	118	17	0	0	5,6	2,2	0,0	0,0	0,0
Paris-Créteil-Versailles	542	196	57	21	25,9	25,1	32,2	24,7	10,7
<b>TOTAL</b>	<b>2093</b>	<b>780</b>	<b>177</b>	<b>85</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>10,9</b>

En ce qui concerne le CAFEP, 5 admis sur 14 viennent de de Paris-Créteil-Versailles (pour 31 présents et 5 admissibles) et aucune autre académie n'obtient plus de 2 postes.

### 1.3. Impression d'ensemble

A l'issue de ce concours 2018, dont nous félicitons les 109 lauréats, nous ne saurions assez insister pour les sessions à venir sur la nécessaire maîtrise des connaissances générales qui fondent la science économique et la sociologie. Aussi les candidats doivent-ils se concentrer sur les notions/auteurs/faits/exemples qui fondent l'économie générale (macroéconomie, microéconomie, économie internationale, ...) et la sociologie générale (socialisation, stratification, changement social, ...), enseignés en Licence de science économique et en Licence de sociologie, et qui sont en lien avec les programmes de lycée de SES. Un certain nombre de thématiques transverses (ou « regards croisés ») sont aussi incontournables : économie et sociologie du travail, économie et sociologie des organisations, économie et sociologie de l'éducation... A ceci s'ajoutent une compréhension et une réflexion propres à l'épistémologie de ces sciences (et plus particulièrement les démarches de « l'économiste » et du « sociologue ») et, bien évidemment, les grands courants/faits de l'histoire de la pensée économique et sociologique.

Il paraît aussi important de rappeler que tout sujet (à l'écrit comme à l'oral) mérite une analyse sémantique rigoureuse, terme à terme, et une étude des articulations qui unissent ou séparent les notions appelées (sans même parler du vocabulaire de base potentiellement utilisé). C'était encore particulièrement vrai cette année en ce qui concerne la dissertation relative à la politique monétaire. Sans ce préalable incontournable, il est rare que des problématiques pertinentes voient le jour et qu'un plan idoine se détache.

Enfin, mobiliser un certain nombre d'exemples et de chiffres-clés (sans même évoquer quelques calculs simples...), en lien avec l'histoire des faits économiques ou sociaux et avec l'actualité économique et sociale (trop souvent ignorée, mais dont la maîtrise est de plus en plus « différenciante » lorsqu'on sait que le dernier admis a plus de 11/20 de moyenne générale), pour appuyer son argumentation, est assurément un gage de réussite.

A l'heure où le nombre de postes est en baisse significative (malgré les 10 postes supplémentaires rajoutés tardivement), même si une stabilisation devrait avoir lieu, le jury se félicite de la qualité moyenne des candidats (comme en témoignent le nombre stable d'inscrits ou encore la moyenne des admis au CAPES : 13,35/20 !) et du fait que notre concours puisse donc recruter des professeurs dont le niveau de connaissances et la posture pédagogique sont tout à fait dignes du métier qui les attend ! Ce sentiment était très partagé par les membres du jury de l'oral encore cette année, où très peu de notes très basses ont été attribuées et beaucoup de bonnes attitudes professorales signalées.

En ce qui concerne le déroulement du concours, je tiens à remercier vivement :

- l'ensemble des collègues membres de ce jury (et plus particulièrement les deux vice-présidents : Christian Feytout et Matthieu Béra) pour leur implication sans faille,
- la direction de l'ENC Bessières et tout spécialement Monsieur Bouchon, proviseur adjoint, pour la qualité de son accueil et de son organisation...
- et bien sûr la Direction Générale des Ressources Humaines du Ministère, pour le suivi quasi quotidien de ce concours, avec une mention spéciale à Priscilla Plateaux.

Frédéric CARLUER  
IGEN de SES - Président du jury

## II - Epreuve de composition

**Dissertation** (16 points) : « Politique monétaire et activité économique »

**Question portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie** (4 points) :  
« Qu'est-ce qu'un modèle ? Intérêts et limites de son usage en science économique »

### La grille d'évaluation

De façon à hiérarchiser les copies de manière la plus fine possible, la grille d'évaluation suivante a été élaborée/appliquée :

Critères	Pondération
Définition et discussion des termes du sujet	+++
Contextualisation et mise en perspective	+
Problématique et qualité du plan (cohérence, annonce et respect)	+++
Auteurs-clés ; Concepts et mécanismes analysés	++++
Connaissances factuelles et exemples	+++
Bonus (auteurs complémentaires, références, originalité du plan, graphique) / Malus (absence d'un auteur-clé, paragraphe hors sujet, confusion)	+ à +++ - à - - -
Qualité de l'écrit (syntaxe, orthographe)	++ / - -

### 2.1. Les résultats : distribution des notes

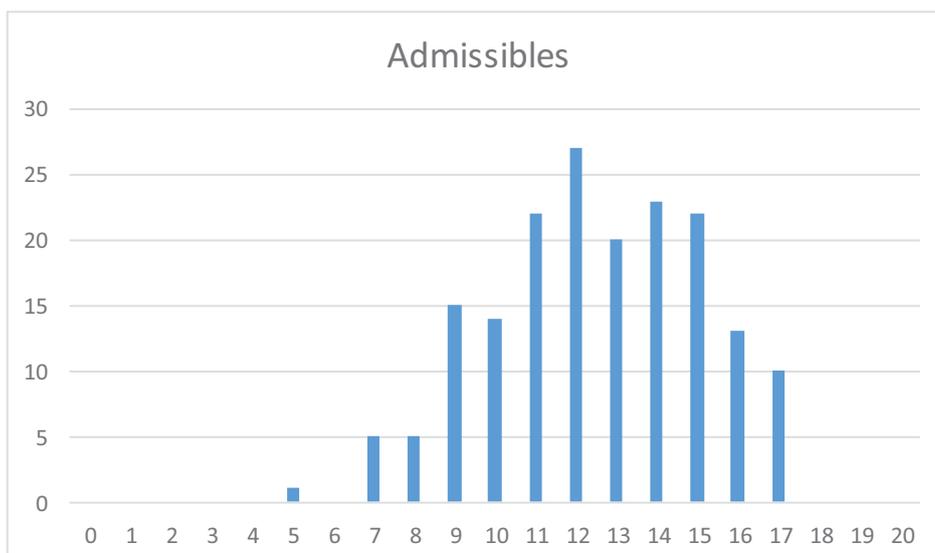
#### 2.1.1. CAPES

Cette année, le jury a corrigé 768 copies (840 l'an dernier), dont 7 blanches. 23 copies ont obtenu la note de 16/20 au moins (avec 10 candidats ayant obtenu 17!). A l'autre extrême, 313 copies ont obtenu la note de 5 ou moins (dont 2 copies à 0/20) et une seule d'entre elles ayant eu 05/20 a permis à son auteur d'accéder à l'admissibilité (sinon il fallait au moins 7/20), grâce à une meilleure prestation en dossier (on rappelle que la barre d'admissibilité était à 20/40 cette année au CAPES) ! A noter aussi que neuf candidats ayant obtenu 12/20 (et même un ayant obtenu 13/20) à cette épreuve ne figurent pas parmi les 177 admissibles...

La répartition des notes est la suivante :

Note	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Présents	2	41	57	72	79	62	82	63	54	58	38	35
Admissibles	0	0	0	0	0	1	0	5	5	15	14	22
Note	12	13	14	15	16	17	18	19	20	absents	Blanches	Total
Présents	36	21	23	22	13	10	0	0	0	1318	7	2093
Admissibles	27	20	23	22	13	10	0	0	0	0	0	177

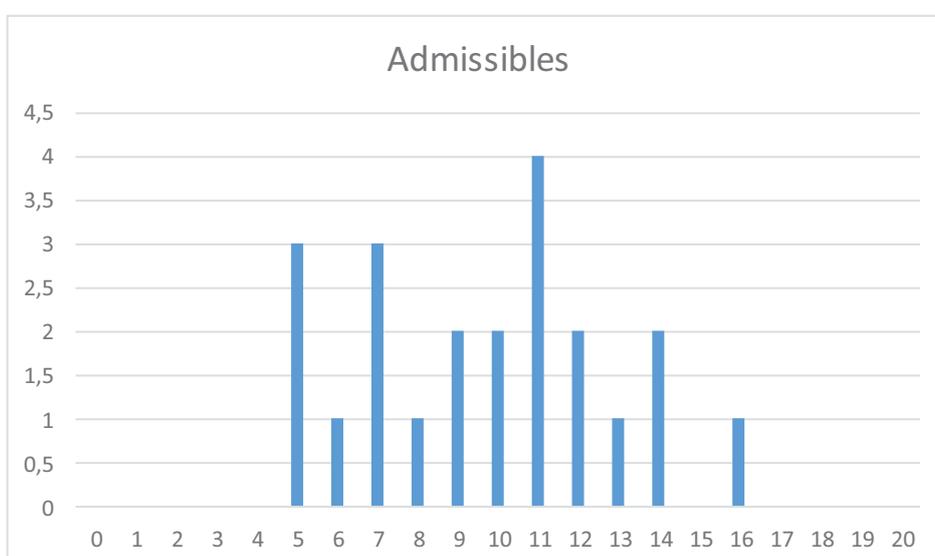
La moyenne générale des notes des présents s'établit à 7,01/20 (soit un peu plus que l'an dernier : 6,92/20) et la moyenne générale des admissibles à 12,49 (soit un peu plus que l'an dernier : 12,14/20, mais toujours deux points au-dessus de celle de 2017 !).



### 2.1.2. CAFEP

114 candidats sur les 341 inscrits ont participé à cette première épreuve du concours. Un candidat a obtenu la note de 16/20, alors que 75 ont eu 5/20 ou moins (3 d'entre eux ont été admissibles). Quatre des six candidats ayant eu 9 ou 10/20 à cette épreuve ont été admissibles (on rappelle que la barre d'admissibilité était à nouveau à 16/40 cette année au CAFEP). La moyenne des présents était de 4,98/20 proche de l'an dernier mais celle des 22 admissibles est de 9,68/20 (contre 11,03 l'an dernier et 8,91 en 2016).

Note	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Présents	0	17	10	14	18	16	9	11	3	3	3	4
Admissibles	0	0	0	0	0	3	1	3	1	2	2	4
Note	12	13	14	15	16	17	18	19	20	absents	Blanches	Total
Présents	2	1	2	0	1	0	0	0	0	227	0	341
Admissibles	2	1	2	0	1	0	0	0	0	0	0	22



## 2.2. Commentaires généraux sur le choix du sujet et les prestations des candidats

### 2.2.1. Commentaires sur l'épreuve écrite d'économie

#### 1- Sur la dissertation

Les remarques des correcteurs sur le sujet de dissertation sont les suivantes.

En ce qui concerne la forme, il y a encore beaucoup trop de fautes d'orthographe et d'accords. Etant donné que la maîtrise de la langue fait partie des compétences attendues chez tous les professeurs, on ne saurait trop conseiller aux candidats de procéder à une relecture attentive de leurs prestations avant de remettre la copie. Dans le même ordre d'idées, la maîtrise de l'exercice de la dissertation est souvent insuffisante, ce qui est difficilement acceptable de la part de futurs enseignants qui devront entraîner les élèves qui leur seront confiés à l'apprentissage de cet exercice : l'annonce du plan est bien souvent défailante, l'argumentation n'est pas assez rigoureuse, les transitions entre les parties sont approximatives, l'introduction et la conclusion sont fréquemment bâclées. A cet égard, on fera remarquer que le terme « et » figurant (souvent) dans le sujet ne conduit pas nécessairement à une relation de causalité, que ce soit dans le sens de la politique monétaire vers l'activité économique, ou bien dans le sens inverse. Un tel plan conduit en effet à des redites fréquentes nuisant à la cohérence de l'ensemble de la copie.

En ce qui concerne maintenant le fond, on observe tout d'abord que les termes du sujet ne sont pas définis précisément, et notamment celui de politique monétaire. Les canaux de la politique monétaire sont assez mal connus, et les mécanismes économiques prévalents ne sont pas assez mis en relief.

Les copies sont fréquemment axées sur la théorie, et les aspects théoriques ne sont pas assez reliés avec les aspects empiriques, ce qui donne souvent lieu à de nombreux plans ne s'avèrent pas pertinents (par exemple les deux premières parties sur la dichotomie ou non entre la sphère réelle et la sphère monétaire, et la troisième partie sur les exemples de politique monétaire après 2008). Dans ces conditions, la diversité des politiques monétaires n'est pas assez mise en exergue, et il n'y a bien souvent que très peu de contenu (théorique et empirique) sur les politiques monétaires après 2008. Certains candidats évoquent le *quantitative easing* mais le font de manière journalistique, en manquant de rigueur (exemple : achat de « titres douteux » par la Banque centrale...).

Globalement, on remarque une forte hétérogénéité dans les contenus. Un certain nombre de copies sont plutôt riches notamment d'un point de vue théorique et illustrées graphiquement (courbe de Phillips, modèle IS-LM,...) et empiriquement (politiques de *stop and go*, politiques d'inspiration monétariste,...). En revanche, à l'opposé, les copies les plus faibles sont indigentes et contiennent des erreurs témoignant de lacunes de savoir importantes (exemple : confusion au niveau des variables de la courbe de Phillips, confusion entre le critère de convergence du déficit public et l'objectif de la BCE en matière de lutte contre l'inflation, erreurs sur l'équilibre emplois-ressources, évocation de l'achat d'actions par la Banque centrale, de l'excédent commercial des Etats-Unis, ou encore du fait que la relance de l'investissement serait utile pour favoriser un équilibre de sous-emploi). Cette polarisation des copies a eu pour conséquence un accroissement de l'écart-type de la distribution, avec un nombre de copies moyennes un peu plus faible que dans les distributions habituelles.

## 2- Commentaires sur l'épistémologie

Cette épreuve est d'une durée théorique d'une heure. On ne saurait par conséquent se contenter d'un paragraphe écrit à la hâte sur cette question. Si le candidat décide de bâcler le sujet qui compte pour 20 % de la note, c'est un mauvais service qu'il se rend à lui-même.

Il existe un contraste saisissant entre des candidats qui (mal)traitent la question en un paragraphe (sans parler de ceux qui n'y répondent pas !) et ceux qui y consacrent plusieurs pages, voire un plan détaillé, dont on a du mal à croire qu'il a pu être conçu en 1 heure (dans ce cas il a dû se faire au détriment de la dissertation !). Il faut essayer de rester mesuré et de s'en tenir à deux pages bien organisées. Définition, implications et discussion avec argumentation (voir le corrigé), pour essayer de balayer les différents aspects de la question. Qu'on se le dise : certains eurent les quatre points sans en passer par une mini-dissertation de 4 ou 5 pages avec un plan détaillé !

Au niveau maintenant de la question elle-même, le défaut majeur des prestations est la méconnaissance de la définition du modèle en économie. Le modèle est parfois confondu avec la définition que peut en donner le sens commun (un modèle de lettre, un modèle à suivre comme le fordisme), et plus souvent avec la théorie économique au sens le plus général que l'on peut donner à ce terme. Cela conduit les candidats à développer des généralités sur la théorie de la concurrence pure et parfaite, sur le marché du travail, ..., qui ne permettent pas vraiment de répondre à la question posée. Cela conduit aussi à se contenter d'illustrer la notion de modèle (exemple : le modèle IS-LM) alors qu'évidemment l'illustration ne peut tenir lieu de réponse, ou parfois même à proposer des illustrations assez peu appropriées. Quelques candidats, probablement sociologues de formation, évoquent quelques éléments issus de l'épistémologie wébérienne (la notion d'idéal-type notamment). Evidemment, de tels développements sont assez peu en rapport avec le modèle tel qu'il est mis en œuvre dans la science économique aujourd'hui.

## 2.3. Proposition de corrigé

### 2.3.1. Composition

Sujet : « Politique monétaire et activité économique »

*Par Morgan Vilette et Grégory Martinez*

#### 1- Analyse du sujet

- **Problématique et construction du plan**

Le sujet n'étant pas formulé avec une question, les possibilités de problématiques et de plans sont, a priori, très variées. Pour autant, le sujet ne pouvant être traité sans prendre en considération les éléments du débat actuel sur la politique monétaire, cela contraint quelque peu la formulation de la problématique et du plan.

La problématisation est une étape fondamentale pour bien saisir le sujet et ainsi éviter un hors-sujet ou une analyse partielle du problème. Problématiser consiste à soulever les questions relatives au sujet proposé, pour ainsi souligner les contradictions et les difficultés que celui-ci pose. Cette réflexion permettra de formuler une question qui expose en des termes clairs et concis le problème mis en évidence. Pour ce faire, il est indispensable de partir des points qui font débat en économie. Comme le précise le programme de sciences économiques et sociales (SES) en classes de première et terminale, l'enseignement des SES vise « à la maîtrise de connaissances qui favorise la participation au débat public sur les grands enjeux économiques, sociaux et politiques ».

Il est fréquent de voir une distinction opérée entre les sujets d'analyse où il s'agirait d'expliquer les relations entre les phénomènes ou les variables proposés dans l'intitulé et les sujets de type débat qui suggèreraient de discuter des arguments contradictoires pour répondre à la problématique. Ce découpage paraît artificiel et ne saurait correspondre, en tous cas, au sujet proposé. Celui-ci ne peut être pleinement traité sans procéder, de façon concomitante, à une étude des liens de causalités et des interactions entre « la politique monétaire » et « l'activité économique » et à une discussion argumentée sur la pertinence ou la réelle efficacité de la politique monétaire pour agir sur le niveau de l'activité.

Lorsque l'intitulé du sujet met en relation deux phénomènes à partir de la conjonction de coordination « et », comme cela est le cas ici (« politique monétaire et activité économique »), certains candidats traitent le sujet en abordant dans une 1<sup>ère</sup> partie la causalité entre le premier élément du sujet et le second élément, puis dans une 2<sup>nde</sup> partie la relation de causalité inverse. Si ce type de plan évite l'erreur qui consisterait à envisager dans des parties différentes chaque phénomène, avant d'étudier dans une troisième partie leurs interactions, il apparaît maladroit parce qu'il conduit nécessairement à se répéter en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> parties et ne permet pas de traiter le problème dans sa globalité.

Enfin, un plan historique et donc chronologique peut être possible avec ce sujet, mais à condition, d'une part, que le découpage soit construit de façon cohérente en mettant en évidence les ruptures et, d'autre part, que les parties puissent relier l'évolution de la politique monétaire aux débats théoriques sur ce sujet.

Nous proposons ici deux plans autour d'une problématique similaire. Le premier est entièrement rédigé et il s'articule autour des éléments fondamentaux sur le sujet. Le second est un plan détaillé qui s'appuie sur davantage de références. Dans un cas comme dans l'autre, les connaissances mobilisées sont celles d'un niveau de licence 3 en sciences économiques.

- **Définition des termes du sujet**

Les termes du sujet ne posent pas de problème particulier. L'enjeu du sujet n'est donc pas de discuter de la définition de ces termes, mais bien de s'interroger sur la relation entre ces deux phénomènes.

- La « **politique monétaire** » est, selon la Banque de France, « *l'ensemble des moyens mis en œuvre par un État ou une autorité monétaire pour agir sur l'activité économique par la régulation de sa monnaie* ». Les variables prises en compte par les autorités monétaires pour surveiller l'activité économique concernent autant l'économie réelle que le taux d'inflation.

Pour atteindre ses objectifs, l'autorité compétente peut agir sur la masse monétaire, notamment en pilotant les taux d'intérêt à court terme. Pour cela, elle dispose d'une série d'instruments de politique monétaire : les opérations d'*open market*, l'offre de facilités permanentes ou encore les réserves obligatoires.

A ces instruments de politique économique, les banques centrales ont ajouté ces dernières années des mesures non conventionnelles comme les facilités quantitatives (*quantitative easing*).

Enfin, les autorités peuvent agir directement sur le marché des changes en utilisant leurs réserves de change en vue d'agir sur le taux de change.

Il est à noter que si la politique monétaire est un élément de la politique conjoncturelle, les mesures prises par les autorités peuvent avoir des conséquences à long terme.

- L'« **activité économique** » désigne le niveau de production et de demande globales dans une économie, soit l'offre et la demande sur les marchés des biens et services, mais également sur les marchés des facteurs de production (travail et capital). Le niveau d'activité économique peut être appréhendé à partir d'une batterie d'indicateurs tels que le taux de variation du PIB réel, le taux de chômage, le taux de variation de l'emploi, le taux d'investissement, le taux de variation de la FBCF ou encore le taux d'utilisation des capacités de production.

Le taux d'inflation, mesuré par l'indice de la variation moyenne des prix, peut être considéré comme un reflet du dynamisme de la demande globale et donc du niveau d'activité. Cependant, c'est une variable qui n'est le plus souvent pas associée à l'économie réelle et donc à l'activité économique. Bien sûr, comme son évolution détermine fortement la politique de la banque centrale, l'inflation est une notion sous-jacente essentielle de ce sujet.

- **Cadre spatial et temporel**

Aucun cadre n'est précisé, mais la question du bien-fondé de la politique monétaire pour agir sur le niveau de l'activité économique est revenue au cœur des débats depuis la politique active des banques centrales lors de la crise de 2008-2009, voire même depuis les années 1990 avec la politique de taux directeurs bas menée notamment par la banque centrale américaine (Réserve Fédérale ou FED). La FED fut en effet accusée, au travers de ses politiques accommodantes, d'être responsable de la crise de la net-économie comme de la crise des « subprimes ». Pour traiter le sujet sans le limiter à un débat théorique entre économistes, il est donc indispensable d'ancrer la discussion dans l'histoire économique.

Dans la mesure où la politique monétaire est devenue un véritable outil de politique économique depuis la seconde Guerre mondiale, cette dernière peut servir de point de départ du cadre temporel à fixer. Cela n'empêchera pas de faire référence à d'autres périodes de l'histoire, comme la crise de 1929 où la politique monétaire fut considérée par beaucoup

d'économistes comme trop restrictive, à l'inverse de ce que les banques centrales pratiqueront lors de la crise de la net-économie et la crise des subprimes.

L'intitulé du sujet n'impose pas davantage de cadre spatial. S'il n'y a aucune raison a priori de se limiter aux pays avancés, il semble toutefois plus aisé de le faire, dans la mesure où le débat concerne surtout les politiques monétaires menées par les banques centrales des principales devises internationales (Dollar, Euro, Livre Sterling et Yen).

## **2- Positionnement du sujet et indications de correction sur les connaissances attendues**

### **• Principales attentes concernant le sujet**

Ce sujet correspond au **programme de Licence en sciences économiques**. Il est vaste et fait appel à des connaissances abordées de la Licence 1 à la Licence 3.

En fonction de la manière dont le sujet est traité par le candidat, certaines notions ou théories peuvent ou non être mobilisées. Cependant, un certain nombre de connaissances sont attendues par les membres du jury au regard des exigences d'une copie d'un candidat au CAPES. Celles-ci sont considérées comme indispensables ou importantes pour répondre de façon complète et approfondie au sujet. Dans le cas des notions ou des concepts, ceux-ci doivent à chaque fois être définis, à commencer par les termes du sujet eux-mêmes bien sûr. Outre les savoirs théoriques et disciplinaires, des exemples et des éléments de contexte sont également nécessaires.

**- D'un point de vue de la théorie et des notions**, les candidats au CAPES doivent être en mesure de maîtriser les fondamentaux en économie portant sur la monnaie, la politique monétaire et leurs liens avec l'activité économique au sens large. Pour cela, il est essentiel de connaître et de mobiliser les principaux éléments du débat en sciences économiques entre les dichotomistes et les non dichotomistes. Les premiers partagent l'idée d'une neutralité de la monnaie. Autrement dit, ils considèrent que la quantité de monnaie en circulation n'a, in fine, aucun impact sur l'économie réelle et que, par conséquent, toute politique monétaire visant à agir sur le niveau de l'activité est vouée à l'échec. Les seconds estiment que la monnaie est un actif spécifique demandé pour lui-même et que, de ce fait, la variation de la masse monétaire en circulation peut modifier le niveau de l'activité économique. Ils voient donc dans la politique monétaire un instrument de régulation des variables économiques réelles. Notons que si les principaux éléments de ce débat sont importants, le sujet ne se résume pas à la question de la neutralité de la monnaie et donc à la possibilité ou non d'une politique monétaire pour réguler l'activité économique. La problématique doit être recentrée sur la question de la pertinence et de l'efficacité de la politique monétaire, à la lumière de la recherche économique et des politiques menées ces dernières années.

Sont considérées comme des fondamentaux, la théorie quantitative de la monnaie, l'analyse keynésienne de la monnaie et de la politique monétaire, la courbe de Phillips, la prise en compte des anticipations et la critique monétariste de Milton Friedman. Ces idées ne peuvent être absentes d'un devoir qui traite de ce sujet. La connaissance des différents objectifs et instruments de la politique monétaire sont indispensables pour éviter un devoir trop abstrait. Concernant les objectifs, le débat autour de la courbe de Phillips sur l'arbitrage de la politique monétaire entre inflation et chômage doit être exposé. S'agissant des instruments, la politique monétaire via le canal des taux d'intérêt ne peut être omise par les candidats. Il convient également de définir ce qu'est une banque centrale et de mobiliser les notions de prêteur en dernier ressort ou encore de réglementation prudentielle.

Les relations de causalité entre la politique monétaire et la croissance économique, l'inflation ou la formation des bulles ou crises financières sont également à expliciter. Enfin, si la politique de change n'est pas nécessairement requise, la dimension internationale du sujet ne peut être totalement absente. Il semble indispensable d'aborder au moins l'impact de la politique monétaire sur le taux de change et, par voie de conséquence, sur l'économie réelle ou encore la question de l'efficacité de la politique monétaire dans une économie de marchés financiers globalisés.

- **D'un point de vue empirique**, les candidats doivent s'appuyer sur des exemples concrets de politiques monétaires. S'il paraît nécessaire de pouvoir situer le débat dans notre époque avec les politiques conventionnelles accommodantes et les politiques non conventionnelles (ex : *quantitative easing*) mises en œuvre par les principales banques centrales ces dix dernières années (depuis la crise de 2008), quelques moments importants de l'évolution de la politique monétaire doivent également être rappelés : la politique monétaire d'après-guerre (politique de « stop and go »), la rupture monétariste de la fin des années 1970 - début 1980 pour lutter contre l'inflation et la mise en œuvre de politiques accommodantes de taux d'intérêt bas depuis 1987 en l'absence de tensions inflationnistes.

- **Notions du programme de sciences économiques et sociales en lien avec le sujet**

Ce sujet peut être relié à de nombreuses parties du programme de sciences économiques et sociales du lycée. En Seconde, il y a l'impact de la variation des prix sur la demande. En Première, il y a toute la partie sur la monnaie et les politiques conjoncturelles, dont, bien sûr la politique monétaire. En Terminale, il y a tous les éléments sur la croissance, les crises et les fluctuations économiques, mais aussi la problématique du taux de change et de la compétitivité. Enfin, en Economie Approfondie (Enseignement de spécialité de Terminale), le lien peut être fait avec les marchés financiers, les crises financières et la réglementation prudentielle.

Le tableau suivant met en évidence les notions du programme qui peuvent être utilisées pour traiter le sujet.

### Savoirs en lien avec les programmes de sciences économiques et sociales

<b>Classe de seconde</b>	Pouvoir d'achat, élasticité-prix de la demande, élasticité-revenu de la demande, production, prix.
<b>Classe de première</b>	Prix relatif, monnaie, taux d'intérêt, crédit, masse monétaire, marché monétaire, banque centrale, prêteur en dernier ressort, création monétaire, liquidité, crises de confiance, dette publique, politiques conjoncturelles, inflation, politique monétaire, chômage.
<b>Classe de terminale</b>	Croissance, PIB, investissement, fluctuations économiques, crise économique, désinflation, déflation, cycle du crédit, compétitivité prix et hors prix, taux de change, Euro, épargne.
<b>Enseignement de spécialité - économie approfondie</b>	Marché des capitaux, actifs financiers, devises, aléa moral, risque systémique, comportement mimétique, réglementation prudentielle.

### 3- Problématiques et plans proposés

Deux problématiques et plans associés seront proposés.

- **Plan 1 (en deux parties)**

Problématique choisie : « Les banques centrales sont-elles vraiment en capacité de réguler l'activité économique ? »

#### **Introduction**

Le 5 février, le nouveau président de la banque centrale des Etats-Unis (Réserve fédérale, dont le sigle est **FED**) Jerome Powell a pris ses fonctions, succédant à Janet Yellen dont le mandat venait de s'achever. Rien de très important a priori, sauf que la précédente responsable de la FED avait été critiquée par Donald Trump au début de son mandat pour sa politique monétaire de remontée des taux d'intérêt. Que pouvait faire le nouveau dirigeant de la banque centrale ? S'il avait estimé que la priorité était de soutenir la croissance et que l'inflation demeurerait insuffisante, il aurait renoué avec la politique monétaire accommodante mise en œuvre après la crise de 2008-2009 qui avait été progressivement interrompue par Janet Yellen en octobre 2014. Cette décision aurait surpris bon nombre d'analystes qui craignent qu'une bulle financière n'entraîne de nouveau une grande partie de l'économie mondiale dans la **récession** (contraction de la production, statistiquement baisse du PIB pendant au moins deux trimestres consécutifs). Le gouvernement des Etats-Unis, les gouvernements de la plupart des pays, le président de la Banque centrale européenne (**BCE**), les principaux investisseurs sur les marchés financiers, les dirigeants des grandes firmes multinationales et de nombreux économistes et journalistes étaient suspendus à la première déclaration de monsieur Powell. Finalement, considérant la croissance suffisamment solide, il prit la décision de poursuivre la politique initiée par Janet Yellen afin de sortir de ces années de bas taux d'intérêt et de contenir les risques de remontée de l'inflation.

Les décisions des grands banquiers centraux sont toujours scrutées à la loupe. La politique monétaire des banques centrales déterminerait l'avenir de la croissance, du chômage, de l'inflation et donc de l'évolution du pouvoir d'achat. Sans les interventions concertées des banques centrales des principales économies après la crise de 2008-2009, l'économie mondiale aurait certainement sombré dans la dépression (baisse durable et importante de la production et des revenus) comme au début des années 1930 et les économies avancées n'auraient évidemment pas renoué avec la croissance dès l'année 2010. Lorsque les plans de relance budgétaire des Etats ont été réduits ou interrompus au début des années 2010, seule la politique monétaire soutenait encore l'activité économique pour éviter de replonger dans la **déflation** (baisse généralisée et auto-entretenu des prix qui s'accompagne d'une récession).

Les banques centrales paraissent avoir un pouvoir important et la politique monétaire constitue aujourd'hui le principal moyen de régulation économique. Pour autant, est-ce si vrai ? La croissance demeure fragile et l'**inflation** (hausse de l'indice général des prix) inférieure à 2 % dans la plupart des pays avancés, c'est-à-dire en deçà des **objectifs des banques centrales** qui ont pourtant injecté des niveaux de liquidités sans équivalent depuis la Seconde Guerre mondiale. La BCE continue sa politique de rachat d'actifs initiée en janvier 2015 parce qu'elle ne parvient toujours pas à faire repartir sérieusement l'inflation et ainsi sortir de la menace déflationniste. L'efficacité de ces politiques est loin d'être évidente. Au contraire, ces politiques monétaires favorables aux emprunteurs ne sont-elles pas en train de provoquer la formation de nouvelles bulles financières comme ce fut le cas à chaque fois que des politiques de baisse des taux d'intérêt ont été pratiquées ces trois dernières décennies ? Nous pouvons alors nous demander dans quelle mesure la politique monétaire a la capacité d'agir sur l'activité économique. Les **banques centrales**, qui ont le monopole de l'émission

de la monnaie fiduciaire (billets de banque) et qui assurent le rôle de prêteur en dernier ressort du circuit monétaire, sont aujourd'hui totalement ou largement indépendantes du pouvoir exécutif dans les pays avancés. Ce sont elles qui pilotent désormais la politique monétaire. Que peuvent-elles vraiment ? Les banques centrales sont-elles vraiment en capacité de réguler l'activité économique ?

La « **politique monétaire** » est, selon la Banque de France, « l'ensemble des moyens mis en œuvre par un État ou une autorité monétaire pour agir sur l'activité économique par la régulation de sa monnaie ». Les variables prises en compte par les autorités monétaires pour surveiller l'activité économique concernent autant l'économie réelle que le taux d'inflation. L'« **activité économique** » désigne le niveau de production et de demande globales dans une économie, soit l'offre et la demande sur les marchés des biens et services, mais également sur les marchés des facteurs de production (travail et capital). Le niveau d'activité économique peut être appréhendé à partir d'une batterie d'indicateurs tels que le taux de variation du PIB réel, le taux de chômage, le taux de variation de l'emploi, le taux d'investissement, le taux de variation de la FBCF ou encore le taux d'utilisation des capacités de production.

Pour répondre à la problématique, il sera rappelé dans une première partie que la monnaie n'est pas neutre et que les banques centrales peuvent agir sur le niveau de l'activité économique en faisant varier la masse monétaire en circulation, mais dans une seconde partie, les limites de l'efficacité de la politique monétaire ainsi que le fait qu'elle peut être à l'origine d'effets pervers et de crise économique seront abordées.

## **I- Par leurs actions sur la masse monétaire, les banques centrales peuvent agir sur le niveau de l'activité économique**

Dans la tradition de la théorie classique, la quantité de monnaie en circulation dans une économie n'aurait aucun impact sur l'économie réelle mais seulement sur le niveau absolu des prix, c'est-à-dire le niveau général des prix. La politique monétaire ne peut donc avoir d'autre objectif que celui de la stabilité des prix. Cette thèse qui repose sur la théorie quantitative de la monnaie est erronée selon J. M. Keynes dans une économie monétaire de production (11). D'après cette analyse, la politique monétaire est un outil de la politique conjoncturelle qui peut contribuer à relancer l'activité économique en cas de ralentissement ou de récession (12). A plus long terme, l'action indirecte sur le taux de change peut même être une manière d'améliorer la compétitivité d'une économie et ainsi augmenter le potentiel de croissance (13).

### **11- La monnaie n'est pas neutre**

La thèse de la neutralité de la monnaie est ancienne et on peut la faire remonter à Jean Bodin au 16<sup>ème</sup> siècle (*Les paradoxes de M. de Malestroit*, 1568) qui avait constaté que l'entrée de métaux précieux dans une nation faisait monter les prix et diminuait le pouvoir d'achat de l'unité monétaire. Reprise par les économistes classiques au début du 19<sup>ème</sup> siècle, Jean-Baptiste Say notamment (*Traité d'économie politique*, 1803), elle assimile l'échange commercial à du troc. Les produits s'échangent contre des produits, autrement dit les revenus issus de la production permettent d'acheter d'autres produits. La monnaie n'est qu'un voile des échanges entre produits, elle n'est que « la voiture de la valeur des produits », de l'huile qui facilite les échanges par rapport à une véritable économie de troc. De cette hypothèse, il découle que la valeur de tout produit nouvellement créé est immédiatement transformée en revenus qui seront automatiquement dépensés. La richesse ne vient pas de la demande mais de la production. La demande est servie : les besoins des consommateurs sont infinis et ceux-ci ne thésaurisent pas, ils ne conservent pas de la monnaie pour elle-même. Cette théorie communément appelée la « loi des débouchés » conduit l'auteur à conclure en l'impossibilité

de crises de surproduction globales. La production est entièrement consommée et l'épargne est nécessairement égale à l'investissement puisqu'elle est première. Surtout, la quantité de monnaie en circulation est fonction des besoins et elle n'est jamais insuffisante ou trop importante. Provisoirement, « quand l'argent vient à manquer à la masse des affaires, on y supplée aisément ». La masse monétaire en circulation ne modifie en rien la production et le volume des échanges.

Cette thèse classique de la **neutralité de la monnaie**, c'est-à-dire de son absence d'impact sur l'économie réelle, fut reprise par les auteurs néoclassiques. Dans le modèle walrasien de l'équilibre général, la monnaie n'est qu'un numéraire servant d'unité de compte et d'instrument des échanges. La fonction de réserve de valeur est absente de ce modèle. Son prix est égal à l'unité puisqu'il constitue le prix de référence de tous les autres biens. L'identité quantitative de la monnaie est la seule équation faisant intervenir la monnaie et la masse monétaire en circulation ne modifie pas le niveau des prix relatifs mais ne détermine que le niveau absolu des prix, c'est-à-dire le niveau général de tous les prix. La première formulation de l'identité quantitative de la monnaie est due à l'économiste Irving Fisher (*The purchasing power of money*, 1911). Selon cette équation, la masse monétaire en circulation (M) multipliée par la vitesse moyenne de circulation d'une unité monétaire (V) est égale au niveau général des prix (P) multiplié par le volume de transactions (T). On a donc :  $MV = PT$ . Le volume des transactions étant fonction du niveau de la production, PT désigne donc le niveau de la production en valeur nominale de l'économie. Cette équation reprend bien les intuitions de Jean Bodin, c'est-à-dire que le pouvoir d'achat de la monnaie est, pour un niveau donné de richesses produites, inversement proportionnel à la quantité de monnaie émise. Cette identité, toujours vraie, ne démontre pas la neutralité de la monnaie. Pour cela, les auteurs de la **théorie quantitative de la monnaie** (et non de l'identité quantitative), tels que ceux du courant **Monétariste**, vont faire trois hypothèses sur les variables et les relations entre-elles : (1) il y a plein emploi des facteurs de production, donc T est fixée ; (2) les habitudes de paiement sont stables à court terme, donc V est fixée et (3) T étant déterminée par les quantités de facteurs de production, elle est indépendante de M. Il en découle, qu'à niveau de transaction donné, la masse de monnaie M en circulation détermine le niveau d'inflation P. Cette quantité de monnaie au sens restreint comprend la monnaie divisionnaire (les pièces), la monnaie fiduciaire (les billets) et la monnaie scripturale (les dépôts sur les comptes à vue dans les banques). Elle est mesurée par l'agrégat monétaire M1 et déterminerait la **masse monétaire** en circulation globale constituée de tous les actifs monétaires très ou relativement liquides, c'est-à-dire utilisables comme moyen de paiement ou de remboursement d'une dette. Il s'agit des agrégats monétaires M2 à M4. L'agrégat M1 serait également proportionnel à la base monétaire M0 qui représente l'ensemble des engagements monétaires d'une banque centrale (pièces et billets en circulation, avoirs en monnaie scripturale comptabilisée par la banque centrale). Ainsi, selon cette dernière hypothèse, l'offre de monnaie en circulation dans une économie serait donc exogène puisqu'elle dépendrait de la politique monétaire de la banque centrale et elle aurait un impact sur le taux d'inflation, mais seulement sur celui-ci, et non pas sur le niveau de la production ou des échanges commerciaux.

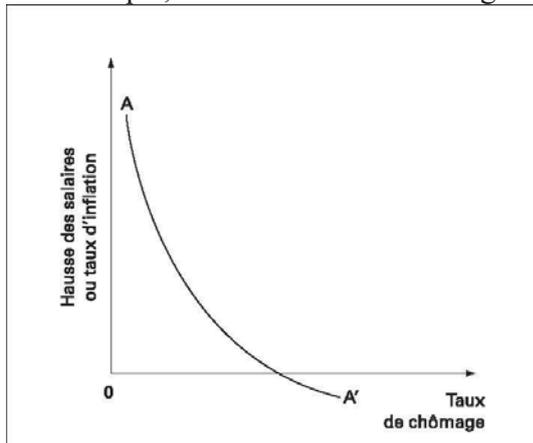
Pour **J. M. Keynes** (*Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, 1936), la **monnaie n'est pas neutre**. Dans un monde marqué par l'incertitude, c'est-à-dire par l'impossibilité de connaître a priori certains événements futurs, ni même de pouvoir en estimer les probabilités d'occurrence, la monnaie est un actif qui est demandé pour lui-même par les agents économiques. C'est en effet l'actif le plus liquide qui soit tout en constituant une réserve de valeur. Sa valeur nominale n'est jamais affectée, seule sa valeur réelle – son pouvoir d'achat – est modifiée par la variation du niveau général des prix. La monnaie assure ainsi une fonction de réserve de valeur. Avec leurs revenus, les individus n'arbitrent donc pas seulement entre la consommation et l'épargne. Ils peuvent aussi choisir d'en conserver une

partie sous la forme d'encaisses monétaires, ce que l'on appelle de la thésaurisation. L'épargne est constituée des placements qui offrent une rémunération mais qui sont plus ou moins risqués. Non immédiatement disponible, notamment à une valeur identique au capital de départ, ces placements sont donc moins liquides que la monnaie. Épargner revient donc à renoncer à la **liquidité** de la monnaie. Il existerait trois motifs de la demande de monnaie : un motif de transaction, un motif de précaution et un motif de spéculation. S'il existe bien une demande de monnaie et une offre de monnaie déterminée par les autorités monétaires, il y a alors un **marché de la monnaie**. Les économies modernes ne sont donc pas des économies de trocs mais des économies monétaires de production. A une « économie d'échanges réels » où la monnaie n'est qu'une unité de compte et un instrument de transaction, Keynes oppose donc les économies monétaires qu'il qualifie aussi parfois d'économie d'entrepreneurs car les décisions d'investissement de ces derniers ne sauraient être indépendantes des conditions monétaires.

## **12- La politique monétaire est un outil essentiel de la politique économique conjoncturelle**

Quel est le prix d'échange de cet actif liquide qu'est la monnaie ? Il s'agit du taux d'intérêt. « Il est le prix qui équilibre le désir de détenir la richesse sous forme de monnaie et la quantité de monnaie disponible ». Si le taux d'intérêt baisse, la récompense pour se dessaisir de la monnaie au profit d'un placement est moins élevée, la demande de monnaie risque d'excéder la quantité de monnaie en circulation, et vice-versa. Le taux d'intérêt monétaire est donc le prix de la renonciation à la liquidité, c'est le taux qui rémunère les agents économiques qui décident d'épargner et de se priver de liquidité, non pas le prix de la renonciation à la consommation immédiate comme le suggérerait la théorie néoclassique. Ainsi, selon Keynes, ce serait sur le marché de la monnaie que le niveau du taux d'intérêt à court terme serait donc fixé, lui-même influençant le niveau des taux d'intérêt à long terme. Ce n'est donc pas sur le marché des capitaux à long terme que ces taux seraient définis, puisqu'il n'y aurait pas véritablement de marché des capitaux. L'offre de capitaux, c'est-à-dire l'épargne (S), serait fonction selon Keynes du niveau du revenu national et de la propension moyenne à consommer, tandis que la demande de capitaux, autrement dit l'investissement (I), dépendrait de l'efficacité marginale du capital (le rendement escompté de l'investissement) et du niveau du taux d'intérêt nominal. S et I n'étant pas fonction de la même variable, les capitaux à long terme ne constituent pas un marché au sens strict et il n'y a donc aucune raison a priori pour que les deux soient égaux, même si ceux-ci le sont nécessairement ex-post. Ce déséquilibre à court terme est source de déséquilibre sur le marché du travail puisque le volume d'investissement détermine largement le niveau de l'emploi. L'économie serait donc en permanence en équilibre de sous-emploi, c'est-à-dire à l'équilibre sur le marché des biens et services mais en déséquilibre sur le marché des facteurs de production. L'Etat doit donc agir sur le niveau d'activité afin que le volume d'investissement global soit celui qui permette d'atteindre le plein emploi sur le marché du travail. Pour cela, il dispose de deux outils de **politique économique conjoncturelle** pour agir à court terme sur le niveau de l'activité : une politique budgétaire et une politique monétaire. En agissant sur l'offre de monnaie, **les autorités monétaires peuvent permettre d'abaisser le niveau des taux d'intérêt**. En réduisant le coût des emprunts, cette baisse des taux d'intérêt augmente le rendement escompté des investissements et favorise alors ces derniers. Pour que cette politique soit efficace, Keynes suggère de mener conjointement une politique budgétaire avec une politique monétaire, le *policy mix* est déterminant car la politique monétaire ne saurait à elle seule suffire.

Lorsque Keynes écrit sa *Théorie Générale* en 1936, la politique monétaire n'est pas encore un outil utilisé par les autorités monétaires. Avant la Première Guerre mondiale, celles-ci veillaient surtout à limiter l'inflation et à conserver une parité fixe entre les devises et avec une quantité déterminée de métal précieux. La guerre 1914-1918 puis la crise de 1929 avaient conduit les autorités monétaires à favoriser la création de monnaie pour financer la guerre ou atténuer les effets de la crise. Pour autant, même si la FED avait brièvement accru la quantité de monnaie en circulation après le krach boursier d'octobre 1929 puis, de façon plus prolongée, à partir du milieu de l'année 1930 (Hamilton, 1987 ; Pierre-Cyril Hautcoeur « La crise de 1929 », 2009), la politique monétaire de la FED fut considérée par de nombreux analystes tels que **Milton Friedman** ou Ben Bernanke comme insuffisante. Pour ces auteurs, la politique monétaire restrictive de la FED serait à l'origine non seulement du krach boursier, mais aussi de la crise bancaire. En prêtant à des taux trop élevés et en n'intervenant pas comme **prêteur en dernier ressort** pour sauver les banques en péril au milieu de la crise, la FED aurait été responsable de la chute de la masse monétaire qui survint à la suite des faillites bancaires. Après la Seconde Guerre mondiale, la politique monétaire sera clairement d'inspiration keynésienne. Les modèles macroéconomiques qui guideront les politiques monétaires seront tous construits sur la base du modèle ISLM de J. Hicks et A. Hansen (1937). A partir de ce modèle, il s'agit pour les autorités de déterminer le niveau de dépenses publiques et le niveau du taux d'intérêt à court terme qui permettent d'atteindre le plein-emploi. Autre référence de la politique conjoncturelle et, en particulier, de la politique monétaire d'après-guerre, la **courbe de Phillips** (1958) reprise par Paul Samuelson en 1960. La politique monétaire se résumerait à une politique de « stop and go » pour réguler l'activité économique, c'est-à-dire à un arbitrage entre une



La Courbe de Phillips met en évidence une corrélation négative entre le taux de variation des salaires nominaux et le taux de chômage. La version de Paul Samuelson remplace la variation des salaires par le taux d'inflation.

Source du graphique : <https://www.cairn.info/les-grands-economistes--9782130606260-page-103.htm>

politique monétaire souple d'augmentation de la masse monétaire et de baisse des taux d'intérêt (« go ») pour favoriser la croissance et la baisse du chômage et une politique monétaire de remontée des taux d'intérêt et de contraction de la masse monétaire en cas de surchauffe pour lutter contre l'inflation (« stop »). **La gestion de la crise de 2008-2009 par les principales banques centrales** des pays avancés s'inspire directement de la leçon de la crise de 1929 et de la politique monétaire keynésienne telle que l'on peut la résumer par la courbe de Phillips. Le principal taux directeur de la FED, taux auquel les banques peuvent se refinancer en liquidités auprès de la banque centrale, a été abaissé de 5 points entre la fin 2007 et la fin 2008, tandis que la BCE qui avait légèrement remonté son principal taux directeur en 2008, l'abaissera de la fin 2008 au premier semestre 2009 de plus de 3 points. Pendant son mandat à la tête de la FED entre février 2014 et janvier 2018, Janet Yellen conditionnera explicitement sa politique de remontée progressive des taux directeurs à la baisse du chômage et au risque de tensions inflationnistes (référence au NAIRU, non accelerating inflation rate of unemployment). Comme le fit également son prédécesseur Ben Bernanke, et comme le fait régulièrement Mario Draghi, l'actuel gouverneur de la BCE.

Pour atteindre leurs **objectifs de stabilité des prix (taux d'inflation à 2 %) et d'un niveau d'activité suffisant** pour atteindre autant que possible le plein emploi (même si cet objectif n'est pas explicitement dans les statuts de la BCE), les banques centrales disposent d'un certain nombre d'instruments. Outre la fixation des taux directeurs et notamment de ceux qui concernent le refinancement en liquidités des banques auprès des banques centrales, ces dernières agissent de manières indirectes sur le niveau des taux d'intérêt des banques par trois types de mesures :

- les opérations « d'open market », qui consistent pour les banques centrales à intervenir directement sur le marché interbancaire où les banques de second rang (établissements de crédit) s'échangent des liquidités. Ces opérations sont des appels d'offres de liquidités qui visent à agir sur le niveau des taux d'intérêt et à envoyer des signaux d'orientation de la politique monétaire aux banques.
- Les facilités permanentes qui permettent de fournir ou de retirer des liquidités, par le biais de prêts ou de dépôts à 24h, de manière automatisée ou à l'initiative des établissements de crédit.
- Les réserves obligatoires qui sont des réserves que les établissements de crédit doivent constituer auprès des banques centrales. Les niveaux exigés peuvent être modifiés par ces dernières pour contraindre ou desserrer la contrainte qui pèse sur ces établissements.

Les taux d'intérêt pratiqués sur le marché interbancaire qui dépendent du niveau des taux directeurs déterminent le plus souvent les niveaux des taux d'intérêt à long terme pratiqués par les banques et les marchés obligataires. Cependant, ces mesures ne se sont pas avérées suffisantes pour véritablement sortir de la déflation après la crise de 2008-2009, même si le principal taux de refinancement de la BCE est actuellement à 0 %. Pour aller encore plus loin, des **mesures dites « non conventionnelles »** ont complété le cadre traditionnel de la politique monétaire. Il s'agit notamment des taux négatifs, des programmes d'achat de titres et des opérations de refinancement ciblées à long-terme. Les programmes d'achat de titres de dettes sur les marchés obligataires sont appelés **politiques d'assouplissement quantitatif (*quantitative easing*)**. Dans le cas de la BCE, cette mesure qui a commencé début 2015 a conduit la BCE à injecter plus de 2000 milliards d'euros via ce programme. D'abord d'environ 80 milliards d'euros par mois, puis de 60 milliards à partir de fin 2016, celui-ci est passé à 30 milliards d'euros depuis janvier 2018 et devrait se poursuivre au moins jusqu'en septembre de cette année.

### **13- La politique monétaire agit également sur la croissance potentielle**

Par son action sur le **taux de change** (taux d'échange d'une devise envers une autre) et sur l'inflation, la politique monétaire a des conséquences à long terme. La politique de change qui a pour objectif de modifier le taux de change n'est plus utilisée par les banques centrales des principales économies des pays avancés. Dans un régime de taux de change fixes, comme ce fut le cas de l'après-guerre, après la mise en place du système monétaire international de Bretton Woods, jusqu'aux accords de la Jamaïque de 1976 qui y mirent fin, ou encore dans le cadre du système monétaire européen avant l'adoption de l'euro, de 1979 à 1999, la politique de change était un outil essentiel des autorités monétaires. Celles-ci devaient défendre les parités fixes et, pour cela, elles utilisaient notamment leurs réserves de change. Lorsque les pressions à la baisse ou la hausse sur le marché des changes étaient trop fortes ou lorsque le déficit ou l'excédent de la balance des transactions courantes devenait trop important, les gouvernements décidaient alors parfois de dévaluer ou de réévaluer leur monnaie. Ces décisions officielles consistaient à diminuer ou à augmenter la valeur de la monnaie nationale par rapport à un étalon de référence (l'or, une autre devise ou un panier de devise comme l'ECU). Dans le **régime actuel de changes flottants et de mobilité des capitaux**, les politiques de change par l'utilisation des réserves de change ne sont plus

pratiquées par la FED ou la BCE. Pour autant, les choix de politiques monétaires ont un impact sur le taux de change. Lorsqu'une banque centrale décide de réduire les taux d'intérêt par une politique monétaire souple (baisse des taux directeurs, politique d'Open Market de vente de liquidités à faibles taux, politique de rachat d'actifs...), elle modifie le différentiel de taux d'intérêt avec les autres économies en offrant une rémunération moins intéressante aux capitaux. La sortie de capitaux entraîne alors une augmentation des ventes de la monnaie sur le marché des changes et donc une dépréciation de son taux de change vis-à-vis des devises qui bénéficient de l'afflux de capitaux. Par ailleurs, la politique monétaire accommodante conduit à favoriser une accélération de l'inflation et, en tous les cas, modifie les anticipations des cambistes (traders qui interviennent sur le marché des changes) en ce sens. La baisse du pouvoir d'achat de la monnaie renforcera les décisions de sortie de capitaux pour réallouer l'épargne vers des marchés où les **taux d'intérêt réels** (taux d'intérêt corrigés de l'inflation) sont plus élevés.

Ainsi, la politique monétaire est aussi une politique de change indirecte. La banque centrale peut alors faire des choix relativement stables de politique monétaire en vue d'agir sur la compétitivité de son économie. En choisissant de mener une politique toujours plus souple que ses principaux partenaires commerciaux ou concurrents sur les marchés internationaux, la banque centrale modifie l'avantage comparatif du pays en créant un avantage compétitif lié au taux de change. Cette sous-évaluation permanente de sa devise permet d'être plus compétitive en termes de coûts et de prix. Dans ce contexte, la **compétitivité** peut être définie comme la capacité d'une nation à maintenir ou même à accroître les parts de marché de ses entreprises à l'export. Cette politique, si elle est menée de façon durable, peut représenter une sorte de stratégie de prédation : en permettant à ses entreprises d'afficher des prix inférieurs aux concurrents étrangers sur les marchés internationaux, ceux-ci seront condamnés à disparaître, permettant aux producteurs nationaux de se retrouver en situation de monopole. Cette stratégie peut toutefois s'avérer dangereuse à terme car la crédibilité de la monnaie peut être durablement entachée, elle peut dissuader certains investissements étrangers et elle risque de provoquer une réaction de la part des autorités monétaires des autres pays, conduisant ainsi à une guerre des monnaies comme ce fut le cas dans les années 1930, les années 1980 ou même au début des années 2010 entre le dollar, l'euro, le yen et la livre Sterling.

Un choix inverse peut alors être fait : celui de maintenir une monnaie forte, c'est-à-dire une monnaie dont le taux de change se maintient ou, éventuellement, s'apprécie vis-à-vis des devises les moins solides. Ce faisant, les autorités monétaires espèrent maintenir la compétitivité des entreprises du pays en visant une faible inflation et même une hausse des prix inférieure aux autres pays. Cette politique de **désinflation** compétitive (réduire autant que possible la hausse des prix afin de gagner en compétitivité prix) a été longtemps la stratégie de la banque centrale allemande à l'époque du Deutschemark ou encore de la France à partir du milieu des années 1980 jusque dans les années 1990. La politique monétaire de la BCE de 1999 à 2014 a toujours été moins accommodante que celle de la FED. En affichant une plus grande fermeté à l'égard de l'inflation, la BCE pratiquait de ce fait une sorte de désinflation compétitive vis-à-vis du dollar. Cette politique très prisée en Allemagne est considérée par certains analystes comme une des causes de la bonne **compétitivité hors prix** (capacité à maintenir ou gagner des parts de marché en jouant sur d'autres variables que le prix, telles que la qualité, la réactivité, l'innovation...) de l'industrie allemande qui ne pouvait être compétitive par les prix. Enfin, une politique monétaire plus stricte conduit généralement à avoir des taux d'intérêt réels plus élevés que dans d'autres pays, ce qui peut favoriser l'afflux de capitaux, donc les moyens de financement des entreprises et les investissements directs étrangers qui craignent de produire des marchandises dans un pays où la devise risque de se déprécier au cours du temps.

## Transition

Quel que soit son objectif, la politique monétaire est un outil de politique économique déterminant dans une économie monétaire de production que ce soit à court terme ou même à long terme en modifiant la compétitivité d'un pays et donc sa croissance potentielle. Les banques centrales qui, de nos jours, conduisent la politique monétaire agissent sur le niveau des taux d'intérêt, c'est-à-dire sur les conditions des crédits, mais aussi sur la liquidité des banques pour maintenir la stabilité des prix et favoriser une croissance de plein-emploi. C'est ainsi que la BCE et la FED, notamment, ont mené leur politique monétaire depuis la crise de 2008. Après avoir tout mis en œuvre pour sortir de la déflation et de la récession, elles envisagent désormais une reprise de l'inflation. Pourtant, à y regarder de plus près, sommes-nous vraiment sortis de la déflation ? La croissance est fragile et l'inflation faible. Comment expliquer le manque d'efficacité des politiques monétaires ? Par ailleurs, cet afflux massif de liquidités ne risque-t-il pas de faire replonger l'économie mondiale dans une nouvelle crise ?

## II- (mais) L'efficacité de la politique monétaire est discutable et elle peut être à l'origine de problèmes économiques à plus long terme

Les raisons pouvant expliquer la difficulté actuelle des banques centrales à agir sur l'activité économique et même sur le niveau de l'inflation seront exposées (1), avant de montrer que la politique monétaire peut être source d'effets pervers et qu'elle est même considérée par certains économistes comme étant la cause des crises financières et économiques (2).

### 21-L'efficacité limitée de la politique monétaire

Pour les tenants de la théorie quantitative de la monnaie, toute politique monétaire qui vise à agir sur l'activité économique est vouée à l'échec car les agents économiques ne peuvent être victimes d'illusion monétaire durablement. Autrement dit, ils sont en mesure de faire la différence entre une hausse des prix qui résulterait d'un signal positif du marché quand la demande s'accroît et une hausse généralisée des prix qui est causée par le gonflement de la masse monétaire. Selon Milton Friedman, les agents économiques peuvent être surpris provisoirement par une montée soudaine d'un prix (leur salaire, le prix du bien vendu...) car cette hausse ne correspond pas à leurs anticipations d'inflation construites sur la base des périodes précédentes. Cependant, les salariés, constatant que les prix des biens qu'ils achètent ont aussi augmenté, vont réaliser que leur pouvoir d'achat (leur salaire réel) ne s'est pas accru. Pour Friedman, comme les prix des biens finaux réagissent plus vite à une augmentation inattendue de la demande nominale que les prix des facteurs de productions, les salaires réels baissent dans un premier temps, avant que les travailleurs ne réclament une hausse des salaires nominaux pour compenser la hausse des prix des biens de consommation. Ainsi, même si les agents économiques peuvent être victimes à court terme d'illusion monétaire en augmentant leurs consommations et leurs décisions d'investissements, ils vont ensuite corriger leur erreur et ajuster leurs comportements à la réalité de leur pouvoir d'achat dans le cas des ménages et à l'évolution de la demande dans le cas des entrepreneurs.

A partir de cette théorie des anticipations adaptatives, **Milton Friedman critiquera ainsi les politiques monétaires inspirées de la courbe de Phillips** qui ont pour objectif d'agir sur le niveau de l'activité économique en vue de diminuer le taux de chômage (pourcentage de la population active à la recherche d'un emploi). Selon lui, il existerait un taux de chômage naturel en dessous duquel il n'est pas possible de descendre dans les conditions économiques du marché du travail. Il s'agit donc d'un taux de chômage de plein-emploi pour l'économie considérée. Ce taux de chômage étant atteint, si les autorités monétaires pratiquent une

politique monétaire expansive pour favoriser la croissance et l'emploi, elles ne peuvent parvenir à abaisser ce taux de façon durable. Même si, provisoirement, elles peuvent y parvenir tant que les agents économiques sont victimes d'illusion monétaire, les emplois artificiellement créés au cours de cette période seront nécessairement détruits lorsque les agents auront corrigé leurs anticipations et qu'ils auront adopté les mêmes comportements qu'à la situation initiale. Ainsi, le taux de chômage reviendra au niveau de son taux naturel, mais avec des anticipations d'inflation plus élevées. Pour parvenir à maintenir un taux de chômage en dessous du taux naturel, les autorités monétaires pourraient être tentées d'injecter toujours plus de monnaie afin que les prix augmentent au-delà encore des nouvelles anticipations d'inflation. La conclusion de cette politique selon Friedman est qu'elle ne peut parvenir à réduire le taux de chômage, qui ne peut être abaissé que par des politiques structurelles (flexibilisation du marché du travail, suppression du salaire minimum...), seul moyen d'agir sur le niveau du taux de chômage naturel, mais qu'elle a pour conséquence de générer une inflation toujours plus élevée.

Pour les auteurs de la théorie des anticipations rationnelles (R. Lucas, J. Muth, N. Wallace, T. Sargent), les agents économiques ne seraient même pas victimes à court terme d'illusion monétaire puisqu'ils sont à même d'interpréter correctement les effets d'une politique monétaire expansionniste. L'inefficacité de la politique monétaire pour agir sur les variables réelles serait totale et immédiate. Il en est de même pour la théorie du cycle réel (FE Kydland et EC Prescott, JR Long et Ch. Plosser) pour qui aucune **fluctuation économique**, c'est-à-dire variation du niveau de l'activité économique, ne peut être imputable à un choc monétaire.

Lorsque dans les années 1970, les politiques de relance économique ont échoué à ramener durablement la croissance et ont nourri l'augmentation de l'inflation, la théorie monétariste semblait la seule à pouvoir expliquer cette période de stagflation (conjugaison d'une faible croissance avec un taux de chômage élevé et un niveau d'inflation important). Cette remise en cause de la courbe de Phillips a ainsi conduit les autorités monétaires à se focaliser sur le seul objectif qu'une politique monétaire puisse atteindre selon le monétarisme : la stabilité des prix. A partir de l'arrivée de Margaret Thatcher au Royaume-Uni en 1979 et de Ronald Reagan aux Etats-Unis en 1980, une politique de remontée des taux d'intérêt a été menée par les banques centrales – qui deviendront progressivement plus indépendantes de l'exécutif – afin de ramener le niveau de l'inflation en dessous de 3 %. Cet objectif de faible inflation qui était également celui de la Banque centrale de la RFA inspirera les autorités monétaires françaises qui parviendront à abaisser l'indice général des prix de près de 13 % au début des années 1980 à moins de 3 % dès 1986. D'une politique de « stop and go » pendant les Trente Glorieuses, la politique monétaire devient désormais monétariste dans la plupart des pays avancés.

La politique monétaire ne parviendrait plus à agir sur le niveau de l'activité économique mais seulement sur l'inflation. Mais la variation de l'indice des prix n'est pas sans conséquence sur la croissance et l'emploi.

L'inflation a un impact sur la compétitivité des entreprises et donc sur les exportations et la croissance économique. Dans une économie où les taux de change s'ajusteraient parfaitement sur les marchés selon la théorie de la Parité de Pouvoir d'Achat (PPA) de Cassel, un niveau d'inflation plus élevé dans un pays devrait se traduire par une dépréciation de son taux de change, ce qui devrait annuler l'impact sur les prix à l'exportation. Force est de constater que cela est loin d'être le cas et les estimations de l'écart entre le taux de change effectif et le taux de change PPA montrent que l'ajustement automatique du taux de change est bien souvent contrecarré par les politiques monétaires et le poids inégal des devises sur le marché des changes.

La variation de l'indice général des prix a également un effet sur les comportements des agents et donc sur l'économie réelle. Ainsi, contrairement à l'effet Pigou qui stipule qu'en provoquant une hausse du pouvoir d'achat des encaisses monétaires et donc une augmentation des dépenses, la déflation permettrait automatiquement de sortir d'une récession, certains auteurs ont montré que la baisse généralisée des prix pouvait engendrer une spirale récessionniste. Les anticipations de baisse des prix peuvent conduire les agents économiques à repousser leurs achats de biens durables, aggravant ainsi la crise de surproduction et la déflation. De même, les comportements de désendettement des ménages s'accompagnent au niveau macroéconomique d'une baisse de la consommation, augmentant, là encore, la surproduction des entreprises qui sont incitées à diminuer leurs prix pour écouler leurs stocks. La déflation est ainsi nourrie par le comportement rationnel de désendettement des ménages, mais la baisse des prix augmente le poids de la dette en valeur réelle. Cette théorie de la déflation par la dette d'Irving Fisher (1933) démontre encore une fois que la variation des prix n'est pas sans conséquence sur l'économie réelle. Ainsi, même en supposant que la politique monétaire ne peut agir directement que sur le niveau absolu des prix, celle-ci modifie également le niveau d'activité.

Par ailleurs, même dans le cas d'une hausse généralisée des prix qui aurait une cause purement monétaire, toutes les entreprises et toutes les branches d'activité ne répercutent pas de la même manière une hausse des prix constatée (chez les fournisseurs, chez les concurrents ou au niveau des salaires par exemple). L'effet Cantillon indique que l'inflation n'est pas uniforme sur tous les prix, mais elle apparaît progressivement selon les branches d'activité, provoquant alors une distorsion des prix relatifs. Les prix relatifs désignent les prix des produits les uns envers les autres. Le **prix relatif** d'un produit peut être mesuré par le rapport entre son prix et le prix d'un autre produit. La modification des prix relatifs entraîne nécessairement un changement dans les comportements d'achat selon l'**élasticité-prix de la demande** de chacun des produits.

Même avec une efficacité de la politique monétaire limitée à l'objectif de stabilité des prix, celle-ci a des conséquences sur l'économie réelle. Pourtant, même dans ce but-là, les banques centrales peinent aujourd'hui à atteindre un niveau d'inflation de 2 %. Après avoir abaissé son principal taux directeur (taux refi) à 0 % et avoir fixé son taux de rémunération des dépôts à un niveau négatif pour inciter les banques à utiliser leurs liquidités, la BCE a dû pratiquer une politique de *quantitative easing* en 2015 pour éviter que la zone Euro ne replonge dans la déflation et, malgré cela, le taux d'inflation de la zone demeure inférieur à 2 %, à peine au-delà de 1 % en 2017. Les limites de l'efficacité de cette politique sont nombreuses. Les trois principales sont les suivantes.

La première est la raison d'un niveau faible d'inflation actuellement. Avec le degré élevé d'ouverture des économies aujourd'hui, une part importante de la variation des prix des économies est importée. C'est le cas actuellement où les prix des matières premières avaient considérablement baissé en 2014 avant de remonter progressivement depuis fin 2016. L'évolution du prix du baril de pétrole est d'ailleurs riche d'enseignement. Les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979 expliqueraient pour certains économistes la stagflation des années 1970-début 1980 et la courbe de Phillips n'aurait ainsi nullement été contredite par les faits dès lors que l'on se focalise sur l'inflation sous-jacente, c'est-à-dire sans tenir compte des prix soumis à l'intervention de l'Etat (ex : le tabac) et des prix volatils comme l'essence ou le gaz. Cela expliquerait également en partie le reflux de l'inflation en 1986 avec le contre-choc pétrolier. La mondialisation avec les surcapacités de production industrielle dans certains secteurs et les stratégies d'externalisation des firmes (dont les délocalisations) serait une autre explication possible de cette faiblesse de l'inflation.

La seconde raison résiderait dans **l'affaiblissement du pouvoir des banques centrales** à agir sur le crédit et donc sur l'inflation. La **globalisation financière** depuis les années 1980 (voir les 3 « D » de H. Bourguinat, 1992) a conduit à un accroissement du financement de l'économie par le marché. Les principales administrations publiques et les grandes firmes ne se financent presque plus auprès des banques. Les banques centrales n'ont ainsi pas les moyens d'agir directement sur le financement par action et même sur le financement par obligation en pratiquant une politique de baisse des taux. C'est notamment pour agir sur le marché obligataire que les banques centrales ont pratiqué des politiques de rachats d'actifs sur les marchés ces dernières années, mais les taux des obligations étant principalement déterminés par leurs niveaux de risques et non par les taux d'intérêt de court terme, l'efficacité de cette politique non conventionnelle est limitée.

Enfin, la troisième raison est la trappe à liquidité. Ce problème, mis en évidence par Keynes, réside dans le fait que lorsque le taux d'intérêt atteint un niveau très bas, les agents économiques ne sont plus incités à détenir d'autres actifs que des encaisses monétaires. Ainsi, recevant des liquidités, les agents économiques les conservent plutôt que de les utiliser pour investir ou dépenser. Ce mécanisme est une des raisons qui justifient pour Keynes la nécessité d'associer une politique budgétaire à une politique monétaire.

## **22-La politique monétaire est source d'effets pervers et peut être source de crises économiques**

Pour quelle raison les Etats ne pratiquent-ils pas alors un *policy mix* associant une véritable politique budgétaire expansionniste à la politique monétaire accommodante actuelle pour financer notamment la transition énergétique ou accompagner la révolution numérique ? Parce que le niveau d'endettement des Etats est élevé dans la plupart des pays avancés. C'est une des conséquences de la crise de 2008 et des politiques d'intervention pour sauver les banques et relancer l'activité économique des années qui ont suivi, mais c'est aussi le résultat d'une politique prolongée de bas taux d'intérêt (Patrick Artus, 2016). Depuis le retour à des politiques monétaires de baisse des taux d'intérêt après le krach boursier de 1987, sauf quand l'inflation repartait à la hausse, les agents économiques privés et publics ont été incités à s'endetter. Les taux d'intérêt des bons du trésor et des obligations sont particulièrement bas. Les taux de la dette allemande à 5 ans sont même négatifs. Pourtant, avec un niveau d'endettement public et privé à l'échelle mondiale qui dépasse le niveau de 1946 dans un environnement en outre non inflationniste, la reprise du crédit dans le secteur privé est difficile, tandis que les Etats essaient de limiter l'augmentation de leur dette qui dépasse dans de nombreux pays 100 % du PIB. Elle est ainsi en France à 97 %. En agissant par une politique monétaire souple, les banques centrales ont favorisé l'augmentation de l'endettement. Cependant, comme les agents sont moins portés à s'endetter quand leur niveau d'endettement est élevé, les banques centrales ont dû injecter toujours plus de liquidités par des mesures non conventionnelles inédites jusqu'alors pour parvenir à faire repartir à la hausse le crédit. De façon parallèle, en diminuant le nombre de titres sur le marché secondaire en pratiquant des politiques de rachats d'actifs, les banques centrales permettaient aux emprunteurs de s'assurer de trouver des acheteurs aux titres de dettes qu'ils émettaient sur le marché primaire. Même si ces politiques ont une efficacité limitée dans le cadre d'une finance globalisée, l'économie mondiale semblerait véritablement « dopée » aux crédits et aux injections de liquidités.

Mais où se retrouvent ces liquidités si elles n'engendrent pas pour autant une reprise nette de la croissance économique et de l'inflation ? La croissance du PIB mondial est en effet comprise entre 3 à 3,5 % depuis quelques années, soit un point de moins qu'au début des années 2000, et entre 1 à 2 % seulement dans les pays de la zone Euro. L'inflation mondiale demeure faible, inférieure à 5 % dans la plupart des pays en développement et elle se

rapproche seulement depuis quelques mois de l'objectif des 2 % dans les pays de l'OCDE. Si les politiques monétaires expansives n'entraînent que très peu d'inflation et de croissance au vu des masses importantes de liquidités injectées (ex : le bilan de la FED est passé de 1000 à 4000 milliards de dollars entre 2007 et 2014), c'est qu'elles provoquent une autre hausse des prix : celles des actifs financiers. La croissance du marché action ces dernières années ou même l'augmentation du prix du Bitcoin seraient liées à cette augmentation continue de liquidités. Par leurs politiques monétaires, les banques centrales favoriseraient l'émergence de nouvelles **bulles financières**. On parle de bulle lorsque le prix d'un actif augmente beaucoup plus vite que les fondamentaux (ex : cours d'une action comparé à l'évolution du chiffre d'affaires par exemple). Leur éclatement serait susceptible, selon l'ampleur de ces bulles, de provoquer une **crise financière** (chute brutale du cours des actifs financiers) et, à sa suite, une **crise économique** (récession et hausse du chômage).

La formation des bulles est favorisée par un mécanisme autorenforçant de l'impact de la politique monétaire sur le crédit : l'accélérateur de crédit. Comme l'ont montré Bernanke et Gertler (2001), l'information étant imparfaite sur le marché du crédit, les prêteurs sont d'autant plus incités à prêter de l'argent que les emprunteurs disposent d'un niveau élevé de patrimoine. Comme la baisse des taux d'intérêt favorise le crédit et les achats d'actifs, cela accroît le prix des actifs financiers et immobiliers. Du fait de l'effet richesse (les agents économiques se sentent et sont perçus comme plus riches en raison de la valorisation de leurs actifs), les banques sont encore plus enclines à prêter en période de taux d'intérêt bas. Non seulement les projets apparaissent plus rentables, les emprunteurs se sentent plus riches et les emprunteurs semblent moins risqués, tous ces éléments s'accumulent pour faciliter l'endettement, c'est l'effet d'accélérateur du crédit.

En agissant pour sortir les économies de la crise économique liée à une insuffisance de la demande dans une logique keynésienne de relance, les banques centrales provoqueraient par leurs politiques expansives de baisse des taux d'intérêt, le terreau d'une future crise de surinvestissement et donc de surproduction. S'inspirant de la théorie de l'intérêt de Wicksell, F. V. Hayek (1931) considère qu'en baissant artificiellement les taux d'intérêt en dessous de son niveau naturel, la banque centrale envoie de mauvais signaux aux agents économiques qui prendront alors des décisions erronées en termes d'investissements. Les capacités de production excédentaires dans le secteur des biens de production liées au surinvestissement dans ce secteur seront à l'origine d'un retournement du cycle économique. Pour Hayek, seule l'épargne préalable peut être en mesure de financer les projets d'investissements. En s'appuyant sur la monnaie de crédit, la politique monétaire est à l'origine des fluctuations économiques. En 1976, la critique de cet auteur à l'égard des effets négatifs de la politique monétaire sur l'économie réelle ira jusqu'à proposer de soustraire la monnaie de l'influence du pouvoir politique, non pas en rendant les banques centrales indépendantes de l'exécutif, mais en « dénationalisant » la monnaie, c'est-à-dire en supprimant le monopole d'émission de monnaie fiduciaire de la banque centrale.

## Conclusion

La politique monétaire constitue de nos jours le pilier central de la politique économique. Avec une croissance du PIB qui avoisine les 2 % et une inflation qui se rapproche d'un taux également à 2 %, les pays avancés semblent bien sortis de la déflation et de la plus forte récession que ceux-ci ont connue depuis la seconde guerre-mondiale. Ce bilan est avant tout à mettre à l'actif des banques centrales qui ont su éviter la spirale déflationniste qui avait entraîné les pays dans la dépression après la crise de 1929. En pratiquant des politiques expansionnistes de baisse des taux d'intérêt et des politiques non conventionnelles visant à alimenter les banques en liquidité, les banques centrales ont autant agi dans le sens

d'une politique monétariste visant à lutter contre la déflation que dans le sens d'une politique keynésienne de relance de l'activité économique. Cette réussite est toutefois à nuancer. D'une part, la politique monétaire a montré ses limites en ne parvenant à atteindre l'objectif de 2 % d'inflation qu'au prix d'une politique d'injection de liquidités sans précédent. D'autre part, cette politique continue de conditionner la croissance et la baisse du chômage à une augmentation continue de l'endettement. Les banques centrales des économies des pays avancés et au-delà jouent à un jeu dangereux selon certains analystes comme Patrick Artus. Comme dans les années 1990 après le krach de 1987, ou dans les années 2000 après celui de la net-économie, la politique monétaire expansionniste post-crise des banques centrales provoquerait la formation de bulles financières et/ou immobilières. Autrement dit, cette politique produirait les éléments d'une future crise financière et économique. Le niveau d'endettement toujours plus élevé des Etats comme des agents privés et l'importance de la masse de liquidités en circulation pourraient conduire à une crise encore plus violente la prochaine fois. Avec, cette fois-ci, l'impossibilité sans doute de mener des politiques contracycliques puisque les taux d'intérêt sont déjà très bas (les baisser ne relancerait pas le crédit) et les Etats sont trop endettés pour pratiquer des politiques budgétaires de relance.

Pourtant, le tableau n'est pas si sombre. En effet, les **règles prudentielles** de Bâle 3 définies après la crise par les banques centrales avec la Banque des Règlements Internationaux (BRI) et qui continuent de se mettre en place ont renforcé la solidité des systèmes bancaires. Or, si la crise de 2008-2009 fut si forte, c'est qu'elle avait affecté les banques qui avaient alors procédé à un resserrement du crédit (*credit crunch*). C'est ce *credit crunch* qui avait transmis la crise immobilière à l'ensemble des secteurs de l'économie. Aujourd'hui les craintes d'une bulle sont plutôt à rechercher du côté des marchés financiers, en particulier du marché actions. En cas de crise financière, il n'est pas évident que celle-ci se traduise par une crise dans l'économie réelle. Le krach boursier de 1987, qui fut d'une ampleur considérable, ne brisa pas la croissance économique des pays avancés, notamment grâce à l'attitude réactive des banques centrales. De ce fait, il semblerait qu'une politique réactive des banques centrales dans le cas d'envolée des prix des actifs financiers soit préférable à une politique pro-active consistant à resserrer la politique monétaire en cas de soupçon d'une bulle (Anne Epaulard, 2017). Il est en effet peu évident de détecter en temps réel une bulle sur les prix des actifs et une politique qui se voudrait préventive risque plus de casser la croissance que de réellement éviter la survenue et l'éclatement d'une bulle. Finalement, il est préférable que les banques centrales se consacrent via la politique monétaire à leurs objectifs d'inflation et d'activité économique, tandis que la question de la stabilité financière peut être atteinte par la régulation, la supervision et la fonction de prêteur en dernier ressort en cas de crise financière.

#### **Bibliographie des ouvrages ayant servi à rédiger ce corrigé :**

- « Que doit faire la politique monétaire face aux emballements du prix des actifs et au développement du crédit ? », Anne Epaulard, Revue de l'OFCE n° 153, 2017.
- Patrick Artus et Marie-Paule Virard, « La folie des banques centrales », Edition Fayard, 2016.
- Sylvie Diatkine, « Théories et politiques monétaires », collection Coursus, Edition Armand Colin, 1995.
- Pierre-Cyril Hautcœur, « La crise de 1929 », Collection Repères, Edition La Découverte, 2009.
- Christian Tutin, « Une histoire des théories monétaires par les textes », Collection Champs classiques, Edition Flammarion, 2009.

- **Plan 2 (en trois parties)**

Problématique choisie : « Dans quelle mesure la politique monétaire est-elle un instrument de régulation de l'activité économique ? »

## **Introduction**

La crise de 2008 a propulsé les banquiers centraux sur le devant de la scène. Présentés comme les sauveurs du monde financier, on s'en remettrait désormais à eux pour extirper la planète (du moins dans sa partie occidentale) d'une activité économique désespérément atone. On a tort, selon Patrick Artus et Marie-Paule Virard : « on a fini par vouloir régler avec la monnaie tous les problèmes possibles et imaginables, et d'abord ceux de l'économie réelle. Or, le recours systématique à l'inondation monétaire dès qu'un déficit de croissance se fait jour n'a aucun sens. » (*La Folie des banques centrales*, Fayard, 2016). Cette incapacité à régler tous les problèmes économiques avec la monnaie, les deux anciens présidents de la Fed, Alan Greenspan et Ben Bernanke, la reconnaissent volontiers dans leurs mémoires respectifs (surtout lorsqu'il s'agit de minimiser leur responsabilité dans la crise des subprimes). Si la gestion du désastre financier a, certes, pu requérir une habileté dont il ne refuse pas de s'attribuer les mérites, ce fut, pour Bernanke, une parenthèse exceptionnelle et dans l'épilogue (de ses mémoires), il annonce un retour à la normale pour les banquiers centraux : la gestion, au quotidien, des taux directeurs... Après la tempête, une morne perspective qui n'est pas sans rappeler la remarque de Milton Friedman, selon laquelle la tâche de créer la monnaie pourrait être avantageusement confiée à un ordinateur. Devant ces protestations de modestie des deux anciens présidents de la Fed, l'idée que le contrôle de la politique monétaire offre les moyens de piloter l'activité économique pourrait passer pour la résurgence d'une forme de pensée primitive. Le prestige acquis dans la gestion des crises – et qui n'est après tout que l'exercice plus ou moins habile des techniques visant à assurer la continuité du système des paiements – ne donnerait pas le pouvoir de susciter la croissance. Tout au plus, une bonne politique monétaire devrait accompagner l'activité, et autant que possible, ne pas l'entraver. En attendre davantage serait, selon Artus et Virard, au mieux, vain, et au pire, dangereux.

La politique monétaire, c'est-à-dire « l'ensemble des décisions et des actions mises en œuvre par les autorités monétaires afin d'atteindre des objectifs en matière de croissance, d'inflation, de taux de change ou d'emploi », (Couppey-Soubeyran) est généralement confiée à une banque centrale que son mandat (fixé, aux États-Unis, par une loi de 1977, en zone euro, par l'article 127 du TFUE) laisse plus ou moins libre de définir ses buts et d'utiliser les moyens qui lui semblent les plus adéquats. Dans chaque mandat, la place accordée à l'activité économique, entendue comme la production des biens et services destinés à l'investissement ou la consommation dans le pays ou à l'exportation, est plus ou moins importante (une place égale à l'objectif de stabilité de prix dans le mandat dit « dual » de la Fed, une place secondaire dans le mandat dit « hiérarchique » de la BCE). Entre ces modèles, lequel est le plus légitime ? Est-il déraisonnable de penser que la politique monétaire peut avoir un effet positif sur l'activité économique, comme l'affirmèrent les courants théoriques les plus influents à partir des années 1970 ? Dans un rapport du CAE de 2011, Jean-Paul Betbèze, Jézabel Couppey-Soubeyran et Dominique Plihon opposaient deux âges de la politique monétaire après 1945 : à un banquier central keynésien des années 1960 confiant dans sa capacité à assurer la stabilité macroéconomique (et notamment le plein emploi) aurait succédé, dans les années 1980, un banquier central conservateur, à peu près exclusivement préoccupé par la stabilité monétaire. Ils s'interrogent sur l'émergence, dans le contexte de la globalisation économique et financière, d'une nouvelle figure du banquier central plaçant la

stabilité financière au cœur de son action. Si la politique monétaire, aux prises avec des contraintes financière et internationale radicalement nouvelles, ne peut certainement pas revenir aux recettes anciennes, nous nous demanderons si elle peut – et doit –, tout de même, en adaptant ses buts, ses techniques et son champ d'action, participer à rendre l'activité économique plus forte et plus stable.

## **1. Les instruments de la politique monétaire modifient les conditions de crédit ou le niveau des prix. De fait, ils agissent sur les différents déterminants de l'activité économique.**

### 11- L'effet des politiques monétaires sur la demande

#### § La politique monétaire agit sur la demande par le biais du canal du taux d'intérêt

MECANISME : Approche keynésienne traditionnelle (*Théorie générale*)

EXEMPLE : Les pays où l'en emprunte à taux variables (Grande-Bretagne, par exemple) seraient particulièrement sensibles aux changements de politique monétaire, subis non uniquement par les nouveaux « accédants » mais par l'ensemble des emprunteurs.

#### § La politique monétaire agit sur la demande par le biais du prix des actifs

MECANISME : Notion d' « effet de richesse » ou de « q de Tobin »

EXEMPLE : L'impact du prix d'un type d'actif (l'immobilier) sur l'investissement des ménages aux Etats-Unis dans les années 2000 décrit, par exemple, par Michel Aglietta (*La Crise*, 2008)

#### § La politique monétaire agit sur la demande par le biais de l'offre de crédit

MECANISME : Description d'une des versions du canal des crédits

EXEMPLE : Bernanke (1983) montre que la relation entre banques et emprunteurs fournit de l'information aux premières sur les seconds. La faillite des banques durant la Grande Dépression a détruit ce capital informationnel et ralenti la reprise de l'activité économique.

### 12- L'effet des politiques monétaires sur l'emploi

#### § L'arbitrage inflation-chômage suggère de manipuler la politique monétaire pour agir sur l'emploi

MECANISME : Mise en évidence d'un arbitrage inflation – chômage (courbe de Phillips)

EXEMPLE : Politiques de stop and go

#### § L'existence d'une rigidité à la baisse des salaires peut expliquer l'efficacité d'une politique monétaire expansive

MECANISME : Tout type d'explication de la baisse des salaires réels en cas d'inflation (illusion monétaire, incapacité à connaître les salaires des autres...)

EXEMPLE : La force du chômage en Espagne après la crise en raison de l'impossibilité de faire baisser les salaires, selon Paul Krugman (*Sortez-nous de cette crise... Maintenant !*, 2012)

#### § L'existence d'un effet « mémoire » peut expliquer un impact durable des politiques monétaires sur le chômage

MECANISME : Effet d'hystérèse

EXEMPLE : Persistance du chômage européen dans les années 1980

### 13- L'effet des politiques monétaires sur la compétitivité

§ La politique de change peut modifier le niveau d'activité économique

MECANISME : Dévaluation compétitive

EXEMPLE : Courbe en J

§ La politique de change peut aussi modifier la nature de l'activité économique

MECANISME : Désinflation compétitive

EXEMPLE : Redressement du solde courant français dans les années 1990

**2. A la fin du 20<sup>ème</sup> siècle, le constat largement répandu d'une certaine impuissance des banques centrales à stimuler l'activité économique a, cependant, conduit à la généralisation d'une approche beaucoup moins activiste de la politique monétaire, à qui l'on demandera de suivre l'activité plutôt que de chercher à l'augmenter.**

### 21- La politique monétaire dominée par les fondamentaux économiques

§ La politique monétaire ne peut que nuire en voulant accroître l'investissement au-delà de l'épargne désirée

MECANISME : Effet « concertina » (Hayek)

EXEMPLE : l'excès de crédit dû, notamment, à une politique monétaire trop expansionniste dans les années 2000, selon Salin

§ La politique monétaire ne peut de toute façon pas infléchir les taux d'intérêt

MECANISME : Effet Fisher

EXEMPLE : On s'aperçoit que le taux d'intérêt suit à peu près l'inflation depuis les années 1970 aux Etats-Unis. Une politique monétaire laxiste ne fait donc guère baisser les taux réels, une politique monétaire rigide ne les fait pas forcément augmenter.

§ La politique monétaire doit suivre l'activité économique et non chercher à la réguler

MECANISME : Sur le graphique OG-DG, les déplacements de la courbe OG de long terme (fonction des évolutions de la productivité) déterminent ce que doit faire la banque centrale.

EXEMPLE : Analyse de la crise de 1929 par Ben Bernanke, due, selon lui, à un resserrement monétaire fondé sur des craintes (infondées, elles) quant à l'envolée des cours de bourse

### 22- La politique monétaire contrainte par une mondialisation exacerbée

§ La politique monétaire impuissante à cause de la mondialisation financière

MECANISME : Triangle de Mundell-Fleming

EXEMPLE : Global Saving Glut (excès d'épargne en provenance des pays émergents et pétroliers venant se déverser aux Etats-Unis dans les années 2000)

§ La politique monétaire impuissante à cause de la mondialisation productive

MECANISME : Décomposition internationale du processus productif

EXEMPLE : Le cas de l'iPhone, production décomposée par excellence, selon Artus et Virard (2011)

§ La politique monétaire devrait donc cesser de manipuler les taux de change

MECANISME : Friedman, le chien et sa queue

EXEMPLE : Etude empirique du FMI (2014)

### 23- La politique monétaire bloquée par les anticipations

§ *Pour les monétaristes, la politique monétaire ne peut réduire, en tout cas durablement, le chômage*

MECANISME : Anticipations adaptatives et raisonnement de Friedman sur la courbe de Phillips

EXEMPLE : Stagflation des années 1970

§ *La prise en compte des anticipations suggère de lutter contre l'inflation par des réformes institutionnelles (et de ne faire que cela)*

MECANISME : Modèle de Barro et Gordon (1983)

EXEMPLE : Politiques de ciblage d'inflation

**3. Que les banques centrales en soient, ou non, jugées responsables, les années 2000 s'achèvent par une crise retentissante qui oblige à se demander, tout de même, dans quelle mesure une politique monétaire renouvelée pourrait produire les conditions d'une stabilisation de l'activité économique.**

### 31- Face à la trappe à liquidité, la nécessité d'adapter les modalités d'action des banques centrales ?

§ *La crise remet en cause les possibilités d'action des autorités monétaires*

MECANISME : Notion de trappe à liquidité

EXEMPLE : Analyse de la récession via les bilans dans le Japon des années 1990 par Richard Koo

§ *Elle oblige à réinventer les instruments de la politique monétaire : les politiques monétaires non conventionnelles*

MECANISME : Le recours aux politiques monétaires non conventionnelles défendu, par exemple, par Krugman (1998)

EXEMPLE : Le (ou les QE) américains et leur efficacité supposée

§ *Elle oblige à reconsidérer l'objectif habituel d'une inflation autour de 2 %*

MECANISME : Le problème de la limite des taux zéro des taux d'intérêt nominaux

EXEMPLE : Les propositions de Laurence Ball pour passer à un objectif d'inflation de 4 % en temps normal, afin d'éviter, en cas de nécessité, de buter sur la barrière des taux zéro

### 32- Face à l'instabilité financière, la nécessité d'écarter l'hypothèse de Schwartz ?

§ *Le paradoxe de la crédibilité : quand le succès conduit à l'échec*

MECANISME : Le paradoxe de la crédibilité mis en évidence dans les travaux de la BRI dans les années 2000

EXEMPLE : Les comportements des opérateurs financiers dans les années 2000 suggèrent l'existence d'un canal de la prise de risque.

§ *De nouveaux instruments pour superviser et maîtriser l'activité financière*

MECANISME : La nécessité pour la politique monétaire de se préoccuper de la stabilité financière (surtout si son action sur la stabilité monétaire fabrique l'instabilité financière)

EXEMPLE : L'union bancaire ou la suggestion d'user des réserves obligatoires comme instrument de régulation financière par Artus et Virard (2016) : une réussite en Chine, selon eux...

### 33- Face à la disparition de l'inflation, la nécessité de réviser les mandats ?

§ Dans un monde (occidental) où l'inflation a disparu, l'indépendance des banques centrales a-t-elle encore un sens et une légitimité ?

MECANISME : La thèse de la non-neutralité de la monnaie rend l'indépendance de la banque centrale peu démocratique et peu efficace

EXEMPLE : Proposition d'Aglietta et Brand (2013) en faveur d'une indépendance des moyens sans indépendance d'objectifs.

§ Dans un monde (occidental) où l'inflation a disparu, l'indice des prix est-il encore le bon indicateur pour la politique monétaire ?

MECANISME : Les limites de l'indice des prix à la consommation pour décider de la politique économique quand l'inflation paraît moins corrélée au cycle et très dépendante des matières premières

EXEMPLE : De meilleures performances en s'appuyant sur un indice de croissance nominale du PIB (selon Artus et Virard, reprenant une vieille proposition de Hall et Mankiw en 1994)

### **Conclusion**

Les buts, les conditions d'exercice, voire les instruments (dans un pays comme la France) de la politique monétaire ont beaucoup évolué à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle. Pour des raisons d'efficacité, elle a, de plus en plus, été confiée à des autorités indépendantes peu suspectes d'agir selon des motivations politiques. Le dispositif s'est révélé particulièrement efficace pour ce qui est de lutter contre l'inflation (comme le prouvent les résultats d'Alesina et Summers en 1993). Mais, la politique fiscale est, sans doute, encore plus susceptible d'être asservie à des objectifs électoraux. Elle reste pourtant sous la responsabilité des gouvernements et parlements. Sans doute l'indépendance des banques centrales tient-elle aussi à la conviction que la politique monétaire est une affaire technique, très technique (requérant des experts), mais simplement technique (ne servant qu'à réguler les prix et non à agir sur l'activité économique).

Ce sont ces certitudes que la crise a ébranlées. La politique monétaire ne peut ignorer les questions de cycle, de croissance, notamment par le biais de son influence sur la sphère financière. Elle ne peut donc se soustraire aux débats politiques et au contrôle démocratique. Elle le peut d'autant moins qu'elle influe aussi sur la distribution des richesses dans la société. En soutenant les cours des titres ou en entretenant la bulle sur les biens immobiliers, elle n'aide forcément que ceux qui en sont propriétaires et ce ne sont pas les plus démunis de nos sociétés. Si l'activité économique ne suffisait à faire de la politique monétaire un sujet de délibérations citoyennes, ses conséquences sociales pourraient amorcer et nourrir la discussion.

### **Bibliographie des ouvrages ayant servi à rédiger ce corrigé :**

- Patrick Artus, Marie-Paule Virard, *La Folie des banques centrales*, Fayard, 2016
- Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Cœuré, Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry, *Politique économique*, De Boeck, 2012
- Ben Bernanke, *Mémoires de crise*, Seuil, 2015
- Jean-Paul Betbèze, Christian Bordes, Jézabel Couppey-Soubeyran, Dominique Plihon, *Banques centrales et stabilité financière*, Rapport du Conseil d'analyse économique, 2011
- Jézabel Couppey-Soubeyran, *Monnaie, banques, finance*, PUF, 2015
- Milton Friedman, *Inflation et systèmes monétaires*, Calmann-Lévy, 1969
- Paul Krugman, *Sortez-nous de cette crise... Maintenant !*, Flammarion, 2012

### 2.3.2. Question d'épistémologie (4 points) : « Qu'est-ce qu'un modèle ? Intérêts et limites de son usage en science économique »

#### 1- Définition du modèle et éléments de réflexion

Pour répondre à la question posée, il convient au préalable de définir la notion de « modèle ». Un modèle est la traduction d'une théorie sous la forme d'un ensemble d'hypothèses portant sur les relations entre les variables choisies. Il s'agit donc d'une représentation abstraite de la réalité. Le modélisateur en sélectionne certains aspects jugés essentiels au regard du problème qu'il se donne à traiter.

Il est généralement exposé sous la forme d'un ensemble d'équations avec des variables exogènes (variables explicatives dont les valeurs sont déterminées en dehors du modèle) et des variables endogènes (variables expliquées dont les valeurs sont déterminées par le modèle). Le modèle peut servir à prévoir (modèles de conjoncture) ou à optimiser (modèles utilisés pour calculer une tarification optimale).

La démarche scientifique d'un modèle est la même que celle de l'élaboration d'une théorie : il s'agit d'une démarche hypothético-déductive. En science économique, les modèles sont le plus souvent une formalisation mathématique des relations causales logiques et cohérentes mises en évidence par une théorie qui n'est autre qu'une explication simplifiée du réel puisque la réalité est trop complexe pour être appréhendée telle qu'elle est.

La modélisation permet de vérifier si une théorie est cohérente en vérifiant notamment si les hypothèses sont compatibles entre elles ou si elles conduisent à des contradictions. Même lorsque les conclusions d'un modèle reposent sur des hypothèses non vérifiées dans la réalité, il peut être possible pour le modélisateur de réfléchir aux conséquences de la non vérification de telle ou telle hypothèse. En levant les hypothèses, il est ainsi possible d'apporter un éclairage sur la réalité économique. C'est ainsi que le modèle de la concurrence pure et parfaite peut servir de modèle de référence pour étudier les situations de marché où les produits ne sont pas homogènes (théorie de la concurrence monopolistique de E. Chamberlin) ou les cas où il existe des barrières à l'entrée (théorie de Bain ou théorie des marchés contestables de Baumol, Panzar et Willig).

La modélisation permet également de tester sa validité en la confrontant aux faits à l'aide de l'économétrie. L'économétrie est un ensemble de techniques mathématiques et statistiques qui a pour objectif de déterminer à partir de séries statistiques la valeur numérique des paramètres utilisés dans l'ensemble d'équations formant un modèle.

L'économie est une science sociale pour laquelle la méthode expérimentale est peu adaptée, à l'inverse des sciences de la nature. Pour autant, selon Karl Popper (Misère de l'historicisme, 1988), l'objectivité repose sur la démarche critique de la science. Toutes les sciences feraient ainsi usage de la même méthode, la démarche hypothético-déductive. En construisant une explication sur la base d'un ensemble d'hypothèses, elle permet aux scientifiques de tester la validité d'une théorie. Il est ainsi peu pertinent de critiquer un modèle économique parce qu'il serait faux. Ce que l'on demande à un modèle, c'est avant tout d'être utilisable. Les tests peuvent ainsi « être interprétés comme des tentatives d'élimination des théories fausses – des essais pour découvrir les points faibles d'une théorie, afin de rejeter si elle est falsifiée ». La modélisation permettrait de rendre opérationnelle cette démarche en posant de la façon la plus claire et plus épurée possible les hypothèses et en permettant de les tester ensuite statistiquement. Lorsqu'une théorie n'est pas directement invalidée par les faits mais lorsque les résultats par les tests économétriques ne sont pas significatifs, il est possible de revenir sur les hypothèses pour affiner la théorie et donc le modèle. Ainsi la confrontation du modèle aux faits permet d'infirmer, de confirmer ou de modifier une théorie.

Cependant l'argument popperien de la falsification est discutable en sciences sociales puisqu'il repose sur « l'universalité logique de la prémisse » (Jean-Michel Berthelot, *Sociologie : épistémologie d'une discipline*, 2000). Or, les propositions portant sur le monde historique, comme c'est le cas en science économique, ne sont pas de cette nature. Il est ainsi possible qu'un modèle théorique soit rejeté par les tests économétriques portant sur des séries statistiques d'une époque ou d'un pays donnés. Pour autant, cela ne peut conduire au rejet total de la théorie si le modèle fonctionne dans un autre contexte avec des données statistiques différentes. La science économique ne relève pas de la « logique forte de la falsification ». Un modèle ne peut (ni ne doit) décrire la réalité de manière exhaustive. Il n'a pas même, si l'on suit Friedman, à être fondé sur des hypothèses vraies. C'est de la confrontation aux faits qu'il tire sa valeur. Pour Friedman, le modèle peut être retenu si les choses se passent comme si les hypothèses étaient vraies quand bien même elles sont fausses (métaphore du joueur du billard).

Une autre limite de la modélisation porte sur la simplification qu'elle opère en traduisant sous la forme d'un ensemble d'équations des relations de causalité complexes. Les hypothèses simplificatrices sont alors souvent trop éloignées de la réalité pour apporter un éclairage pertinent. « Le simple n'est jamais que du simplifié » selon Gaston Bachelard. Le mépris des réalités a des limites. Selon Van Parijs, l'économie recourt à une modélisation extrême de la rationalité humaine (rationalité égoïste, matérialiste, parfaite, objective et paramétrique). Ces propriétés choisies pour les besoins de la cause (équilibre général) doivent être levées quand elles constituent un obstacle à la compréhension. La dernière qui suppose que les choix d'un individu ne dépendent pas des choix des autres serait explicitement écartée dans le cadre de la théorie des jeux. La troisième ou la quatrième sont levées dans un cadre de rationalité limitée.

Enfin, la capacité prédictive des modèles a ses limites pour des raisons mises en évidence, en particulier, par Lucas. Les réactions de l'être humain face aux changements de son environnement économique sont par nature incertaines et les modèles économiques usant de paramètres fondés sur des estimations passées, réalisées dans des conditions toujours par nature dépassées, risquent de conduire à des erreurs de prévision.

## **2 - Connaissances attendues**

- **Notions, concepts et idées :**

Modèle, objectivité, méthode hypothético-déductive, particularité des sciences sociales, théorie, expérimentation, économétrie, critère de falsifiabilité de Karl Popper

Notions qui peuvent être mobilisées : idéal-type, méthode inductive, empirisme, explication et compréhension, prénotions, démarche axiologique de Weber, jugements de faits et jugements de valeurs, universalité, relativisme.

- **Intérêts des modèles :**

La modélisation permet :

- de vérifier la cohérence d'une théorie,
- de rendre opérationnelle la démarche de confrontation aux faits,
- de tester sa validité en la confrontant aux faits (démarche économétrique).

- **Limites des modèles :**

- Les modèles reposent sur un ensemble d'hypothèses simples et éloignées de la réalité
- La non validation d'un modèle statistiquement ne permet pas forcément de rejeter une théorie car elle repose sur des hypothèses non vérifiées dans la réalité (la cohérence du modèle demeure) et parce que les sciences sociales ne relève pas de la logique forte de la falsification.

- **Au moins un exemple de modèle économique**

- Le modèle de concurrence pure et parfaite
- Le modèle keynésien (modèle macroéconomique définissant des variables exogènes, comme l'investissement autonome, des relations de comportements :  $C = cY$ , des relations d'équilibre :  $Y = D$ , ...)

**2.4 – Reprographie de deux excellentes copies (n°260748 et n°261328 : 17/20)**

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EBE Section/Spécialité/Série : 11.00E

Epreuve : 101 Matière : 0930 Session : 2018

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Dissertation : Politique monétaire et activité économique.

Pour les économistes classiques comme J.-B. Say, la monnaie n'est qu'un voile posé sur les échanges : elle permet de faciliter le troc, sa quantité étant toujours égale à la totalité des biens et des services circulant dans la sphère économique. Une politique monétaire, entendue comme une politique conjoncturelle regroupant les moyens d'action des autorités monétaires (Banques Centrales) dans le but d'orienter les grandes variables macroéconomiques, n'aurait donc aucun sens dans cette perception de l'économie. Cependant, ce raisonnement ne fonctionne qu'en économie de crédits purs : lorsque la monnaie peut être créée ex-nihilo, à partir de rien, alors la question des effets de la variation de la masse monétaire sur les variables économiques doit être interrogée. Comme le font apparaître les taux d'intérêt directeurs historiquement bas de la Banque Centrale Européenne pour la Zone Euro et de la Fed aux Etats-Unis, ainsi que le recours au "quantitative easing" et au "qualitative easing" depuis la crise économique de 2008, il paraît admis au niveau décisionnel et politique que les politiques monétaires conventionnelles et non-conventionnelles peuvent avoir des effets sur l'économie. Néanmoins, les conséquences de telles politiques sur l'activité économique, c'est-à-dire la dynamique d'une économie mesurée par l'évaluation des variables macroéconomiques que sont par exemple le Produit Intérieur Brut (PIB) ou le chômage, sont loin de faire un consensus dans le domaine des sciences économiques. On oppose ici les règles, fixées sur le long terme et connues de tous, aux

politiques discrétionnaires actives, actions conjoncturelles directes des autorités pour modifier le comportement des agents et agir sur l'activité économique. On se focalisera sur l'Europe et les Etats-Unis et on posera la question suivante : les politiques monétaires actives peuvent-elles avoir un effet durable et positif sur l'activité économique ?

Une première partie s'intéressera aux effets bénéfiques que peut apporter une politique monétaire active ainsi que sur les modalités les permettant tandis qu'une seconde viendra nuancer ce constat et s'intéressera à la nécessité de règles pour permettre des anticipations grâce à une information parfaite.

## I - d'activation de la politique monétaire par les autorités monétaires, un moyen de dynamiser l'activité économique.

Durant les Trente Glorieuses, dans les pays développés, les théories d'inspiration keynésienne ont dominé la pensée économique et inspiré les décideurs politiques. Dans la sphère monétaire, ces politiques de relance se sont traduites par des politiques expansionnistes, dans le but de dynamiser la croissance par la demande.

### A) Des effets de relance d'une politique monétaire expansionniste dans des stratégies de développement auto-croisé.

Comme le montre P.-N. Guinaud dans "L'Homme Touché", le développement et la croissance exceptionnels qu'ont connus les actuels pays développés durant la période des Trente Glorieuses sont notamment dus à des politiques plutôt

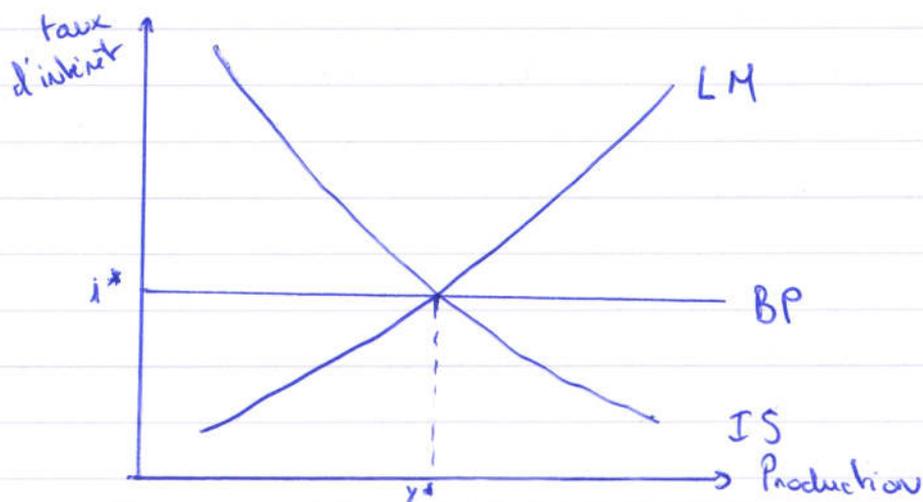
protectionnistes ayant permis au policy-mix politique budgétaire et relance et politique monétaire expansionniste de porter ses fruits, sans que le surplus de demande ne se tourne vers l'extérieur. Le principe d'une politique monétaire expansionniste, encouragée notamment par J.-M. Keynes est le suivant : en octroyant plus de crédits (action directe) ou en diminuant les taux d'intérêt (action indirecte), on donne des revenus supplémentaires aux agents qui vont ainsi pouvoir consommer et investir davantage. Cette hausse de la demande anticipée va se traduire par une hausse de la production, donc une croissance économique, ainsi que par une baisse du chômage car les entreprises vont avoir besoin d'embaucher plus pour produire davantage. L'endettement d'aujourd'hui crée par conséquent des revenus plus tard, lesquels sont plus que proportionnels aux sommes engagées au départ, selon le mécanisme de multiplicateur keynésien.

La baisse du chômage induite par cette politique monétaire active se retrouve aussi dans la courbe de Phillips, autre économiste keynésien. Selon celui-ci, il existe une corrélation négative entre les salaires nominaux et le chômage. Par extension, P. Samuelson a construit une "deuxième relation de Phillips" selon laquelle il existe une corrélation négative entre inflation et chômage. Comme le montre la théorie quantitative de la monnaie décrite par I. Fisher, qui sera reprise par M. Friedman dont la thèse sera développée plus tard, la hausse de la masse monétaire entraîne une hausse de l'inflation. Si elle crée de l'inflation, la politique monétaire peut en revanche bel et bien lutter contre le chômage, les autorités monétaires ont donc à arbitrer entre inflation et chômage. La relation de Phillips part du principe suivant : lorsque le chômage est faible, les salariés vont être en position de négocier des salaires à la hausse, et cette hausse du prix du travail va se généraliser à l'ensemble des prix : on retombe alors dans la spirale inflationniste. Cependant, cette inflation peut ne pas poser de problème tant que l'activité économique continue à être soutenue et la croissance dynamique :

elle est même, selon N. Kourchatiev, un indicateur qui permet de constater la croissance économique. Nous allons maintenant nous intéresser aux possibles effets d'une politique monétaire active dans une situation plus proche de la nôtre : dans une économie ouverte et en présence de changes flottants.

B) Une politique monétaire active peut aussi se révéler efficace en économie ouverte.

Depuis 1973 et la fin du Système de Bretton Woods, les taux de change ne sont plus fixes dans la plupart des Etats. Ce mouvement s'est accompagné d'une libéralisation croissante de l'économie, d'une globalisation financière et d'un abandon progressif des politiques protectionnistes. Dans ce nouveau cadre d'analyse, il n'est plus sûr qu'une politique monétaire expansionniste soit efficace, car les revenus supplémentaires qu'elle génère peuvent ne pas dynamiser la demande intérieure mais se répercuter sur les importations. Toutefois, le modèle IS-LM développé par J. Hicks puis repris et amélioré par Samuelson et Flemming, puis devenu IS-LM-BP nous permet de constater qu'une telle politique peut s'avérer très efficace dans une volonté de croissance du PIB. Ce modèle fait se rencontrer une courbe décroissante IS (avec en ordonnée le taux d'intérêt et en abscisse la production), représentant l'équilibre entre investissement et épargne sur le marché des biens et des services et une courbe croissante LM, représentant la demande de monnaie sur le marché des capitaux. À l'équilibre, on trouve une courbe horizontale BP, la balance commerciale.



(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EBE Section/S spécialité/Série : 1100E

Epreuve : 101 Matière : 0430 Session : 2018

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

lorsque le taux d'intérêt diminue, LM se décale sur la droite. Cela nous donne un nouveau point d'équilibre en deça de la courbe BP, pu conséquent en déficit de la BP : la baisse du taux d'intérêt a entraîné une baisse de la demande de monnaie sur le marché des change et donc un déficit de la balance des paiements. Cela a pour effet de faire baisser le taux de change et donc d'augmenter la compétitivité-prix : une hausse de la demande extérieur va permettre une hausse de l'investissement et donc un décalage de IS sur la droite jusqu'à l'équilibre de la balance des paiements ; le nouveau point d'équilibre permet donc de produire davantage pour un taux d'intérêt revenu à son point de départ.

Après la crise économique de 2008, les Banques Centrales américaine et européenne, prantant d'inspiration monétariste (voir partie II), ont voulu relancer l'économie en abaissant les taux d'intérêt et en injectant massivement des liquidités dans l'économie via des politiques de "quantitative easing". En Europe, cela ne s'est pas traduit tout de suite par une relance de l'économie du fait de la souveraineté des États quant à la politique budgétaire : la plupart ont mené des politiques d'austérité, dans une logique de passage d'au-dessus, et ce manque de coordination a fait que prolonger le marasme économique. La situation est tout de même en nette amélioration, avec une croissance économique de l'Union Européenne de 2,4% en 2017. Aux Etats-Unis, ..5.. / 12.

grâce notamment au fédéralisme budgétaire et aux objectifs en termes de chômage fixés par la Fed, les politiques monétaires se sont avérées plus efficaces. La Fed a d'ailleurs commencé récemment à relever ces taux, en réponse à de bonnes perspectives de croissance ainsi qu'une baisse du chômage.

Cependant, nombre d'économistes de courants plus "mainstream" ne partagent pas la conviction d'une réelle efficacité de la politique monétaire active. Considérant la régulation par le marché comme garantissant la meilleure efficacité allocatoire (E. Fama), il faut avant tout selon eux que les marchés soient efficaces au niveau de l'information, et pour cela que la politique monétaire soit stable à long terme avec des objectifs clairement définis à l'avance.

II - La règle privilégiée à la discrétion pour favoriser une plus grande stabilité de l'activité économique.

Le courant monétariste et celui des Nouveaux Classiques ont beaucoup inspiré les politiques actuelles des Etats et des autorités monétaires. L'idée d'une Banque Centrale indépendante comme la BCE provient notamment de ces travaux, de manière à ne pas être influencé par des échéances politiques, par exemple.

A) De l'inefficacité de la politique monétaire : le poids des anticipations et la hausse du décalage de production.

Selon M. Friedman, chef de file du courant

monétariste, l'inflation doit être combattue et évitée à tous prix. Or, elle est pour lui toujours et partout un phénomène monétaire : en contrôlant scrupuleusement la masse monétaire elle doit pouvoir être évitée. Selon cet auteur, seule la stabilité de la situation économique peut permettre aux agents d'avoir confiance en l'avenir et à l'activité économique d'être dynamique. En présence d'une inflation forte, les individus ne vont pas avoir confiance et vont donc moins investir et plus épargner. De plus, les agents prennent en compte les situations passées et adaptent leurs anticipations : Friedman parle à ce titre d'anticipations adaptives. Du fait de ces anticipations, la courbe de Phillips est forcément verticale à long terme : à court terme, après une baisse des taux d'intérêt, les agents sont effectivement victimes d'illusion monétaire et consomment davantage, ce qui stimule l'activité et fait diminuer le chômage. Puis l'inflation arrive et les agents réduisent leur consommation : le chômage retrouve son stade initial. Si les autorités monétaires décident de renouveler cette politique, certains agents anticiperont la future hausse de l'inflation et ne changeront pas leur comportement : la politique s'avèrera alors moins efficace. Elle le sera ainsi de moins en moins jusqu'à ne plus l'être du tout à chaque fois qu'une telle politique sera mise en place : ainsi, la politique monétaire expansionniste ne diminue pas le chômage mais crée seulement de l'inflation. Pour les Nouveaux Classiques, comme R. Barro, les agents ont des anticipations rationnelles, ils n'ont pas besoin de s'adapter et connaissent par avance les effets d'une politique monétaire : dans ce cas, elle n'a même pas d'effet à court terme et doit absolument être évitée.

Une vision originale de l'inefficacité de la politique monétaire expansionniste que l'on peut retenir est celle de l'économiste libéralien F. von Hayek. Selon lui, une telle politique va n'avoir pour effet que d'augmenter davantage la demande de biens de production par rapport

à la demande de biens de consommation. Ainsi, elle va allonger le délai de production, ce qui mènera une hausse des biens produits par rapport aux biens demandés et par conséquent à une crise de surproduction. Pour finir, nous allons nous intéresser à ce que préconisent de nombreux économistes Nouveaux Classiques à la place de politiques actives : des règles connues de tous.

## B) Des règles précises pour éviter l'incohérence temporelle des décisions politiques.

À la fin des Trente Glorieuses, l'affaiblissement de la croissance et l'apparition d'un chômage de masse ont remis en question les politiques keynésiennes et l'interventionnisme de l'Etat. Selon leurs détracteurs, le marché de la monnaie est un marché comme les autres et doit s'équilibrer, toute intervention de l'Etat constitue donc une rigidité de marché qui empêche cette auto-régulation. Pour les économistes de l'école du Public Choice, comme le prix "Nobel" d'économie Buchanan, l'intervention étatique est dangereuse car les représentants de l'Etat ont une tendance intrinsèque à poursuivre leurs intérêts plutôt que l'intérêt de toute une nation.

Dans une optique proche de celle-ci, Kydland et Prescott ont développés le principe d'incohérence temporelle : les objectifs à court terme des décisions politiques sont souvent incompatibles avec le même but à long terme. Dans le cas de la politique monétaire expansionniste, la volonté de dynamiser la croissance à court terme va, à long terme, augmenter l'inflation, diminuer la confiance des investisseurs et finalement ralentir la croissance économique. Pour éviter cela, ces deux économistes préconisent l'instauration de règles, de grandes orientations transparentes, pour que tous les agents puissent faire des choix rationnels et pour obtenir des marchés à l'équilibre général walrasien. Comme rappelé précédemment, ces politiques ont notamment

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EBE Section/Spécialité/Série : 1100E

Epreuve : 101 Matière : 0930 Session : 2018

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

influencé la mise en place de la Banque Centrale Européenne. Elle est indépendante, transparente sur sa situation, avec des prises de parole de son Président, et se fixe un objectif clair à long terme : le ciblage de l'inflation. On a pu constater l'efficacité de cette politique jusqu'à la crise de 2008.

En conclusion, il semblait que les politiques monétaires actives, si elle peuvent s'avérer efficaces et bénéfiques dans certaines situations, se heurtent aujourd'hui à certains problèmes. Dans des économies protectionnistes et en pleine croissance, elles peuvent s'avérer être un élément important de ce cycle vertueux. Cependant, il semblait que leur utilisation répétée ne restreigne leur efficacité, du fait d'anticipations négatives des agents économiques. En économie ouverte, elles semblent aussi être envisageables et ont permis notamment aux Etats-Unis de sortir de la crise : elles nécessitent d'être coordonnées aux autres politiques pour pouvoir être efficace. Il en est de même pour les règles : si l'on veut garantir cette stabilité, il faut que la politique budgétaire la garantisse elle-même.

Il semblerait donc que oui, une politique monétaire active puisse être efficace, tout comme une préférence pour des règles claires et précises, mais cela pose le problème de la coordination. Dans le cas spécifique et complexe de la Zone Euro, l'efficacité de la politique monétaire ne peut-elle pas être améliorée par davantage de fédéralisme budgétaire,

de manière à rapprocher la zone d'une situation de zone monétaire optimale (R. Mundell) ?

Question portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie :  
Qu'est-ce qu'un modèle ? Intérêts et limites de son usage en économie.

La science économique est une science sociale dont l'objet d'étude est la création et la répartition de richesses au sein des sociétés. Elle a une portée positive en cherchant à expliquer et à comprendre les phénomènes économiques, ainsi qu'une portée normative puisqu'elle influence les décisions politiques. Pour comprendre un objet aussi complexe que la société dans son ensemble, elle ne peut pas observer chaque être humain l'un après l'autre : elle fait donc appel à des modèles, qui sont des représentations simplifiées de la réalité économique basées sur des hypothèses et destinées à expliquer des phénomènes observables dans cette réalité. Toutefois, le risque inhérent à cette simplification est de parvenir à des conclusions erronées du fait de l'absence de certains aspects se révélant centraux. Par conséquent, dans quelles mesures un modèle peut-il expliquer la réalité ?

Une première partie s'intéressera à la portée explicative des modèles en science économique tandis qu'une seconde s'attachera au fait qu'ils ne peuvent pas tout expliquer et qu'ils possèdent certaines failles.

I- Les modèles en science économique permettent d'expliquer une réalité trop complexe pour être étudiée dans son ensemble.

La modélisation reprend les méthodes des sciences naturelles, dans la conception du positivisme épistémologique développée notamment par G. Bachelard et K. Popper. En se basant sur des hypothèses, le chercheur crée un modèle qu'il confronte ensuite à la réalité. Ces modèles sont donc solides, puisqu'ils sont ensuite soumis à la réfutation ou à l'approfondissement. Ils ont une véritable validité scientifique leur procurant une portée heuristique.

Nous prenons comme exemple le modèle Arrow-Debreu d'équilibre sur des marchés en situation de concurrence pure et parfaite. Ce modèle permet de représenter très simplement une situation extraordinairement complexe impliquant les choix de nombreux individus. On peut alors reprocher aux hypothèses leur irréalisme - comme la rationalité des individus ou l'absence de barrière à l'entrée dans un marché - , mais pour certains comme M. Friedman, cela ne pose pas de problème car ce n'est pas sur le réalisme des hypothèses qu'il faut juger un modèle mais plutôt sur la qualité de ses prévisions. On ajoutera à cela que certains comme P. Samuelson considère au contraire qu'il faut que les hypothèses soient au plus réalistes : ainsi des modèles comme la concurrence pure et parfaite sont affaiblis par le sautolement de certaines hypothèses (on pense aux travaux de G. Akerlof ou J. Stiglitz sur les asymétries d'information, d' H. Simon sur la rationalité limitée...). Cependant, il serait illusoire de penser que les modèles peuvent tout expliquer.

II - Toutefois, les modèles présentent certaines limites et n'ont pas la prétention de pouvoir tout expliquer.

Contrairement aux sciences de la nature, la science économique n'étudie pas des phénomènes immuables : à la différence des atomes, les humains n'ont pas tous la même réaction face à une même situation. La modélisation doit donc accepter que certains comportements ne sont ni rationnels, ni prévisibles. H. Knight différencie ainsi le risque, probabilisable, de l'incertitude, improbabilisable, qui sont aussi étudiés par J.M. Keynes. La modélisation doit ainsi conserver une prétention modeste, acceptant de laisser de côté certains phénomènes tout en continuant à dégager de grandes tendances.

La formalisation, de plus en plus présente en science économique, doit aussi être considérée avec une certaine prise de distance : des modèles très mathématisés et très complexes ne doivent pas pour autant être considérés comme justes et inévitables. Des économistes, même talentueux en mathématiques, comme E. Malinvaud, ont mis en garde certains économistes, en rappelant de ne pas préférer la beauté de la formalisation à la vérité de l'empirique.

En définitive, les modèles sont très utiles en science économique et en sont l'un des principaux outils. Il ne s'agit pas de s'en passer car ils sont précieux, mais de les utiliser avec le recul nécessaire, en gardant à l'esprit qu'ils peuvent contenir des erreurs ou des approximations. Il ne faut pas perdre de vue l'imprévisibilité de certains agents et ne surtout pas considérer un modèle comme vrai et juste parce qu'il est très formalisé. Les modèles doivent être utilisés, doivent expliquer, doivent être réfutés.

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EBE Section/Spécialité/Série : 1100E

Epreuve : 101 Matière : 0430 Session : 2018

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

qu'est-ce qu'un modèle ? Intérêts et limites de son usage en science économique.

Une idée très souvent répandue consiste à dire que le modèle de concurrence pure et parfaite est à remettre en cause du fait de l'irréalisme de ses hypothèses. Il est méconnaitre ce qu'est réellement un modèle et ce que peut apporter un modèle à la science économique. Mais alors qu'est ce qu'un modèle ? Et que peut-il apporter à la science économique ? Dans un premier temps nous nous attacherons à définir ce qu'est un modèle pour ensuite présenter les avantages et limites de ce dernier.

Un modèle est une représentation simplifiée de la réalité. Le modèle des avantages comparatifs de D. Ricardo par exemple décrit dans son "Traité d'économie politique et de l'impôt" (1817) se compare de bleds (blé et drap) dans deux pays (Portugal et Angleterre) avec des prix calculés en travail incorporé. On le voit ces hypothèses sont simplifiées mais le modèle de Ricardo n'en est pas moins d'une grande portée heuristique pour comprendre les mécanismes liés à l'échange international. Par preuve on y fait même référence explicitement dans le texte qui clôture Bretton Woods. Un modèle est donc une représentation simplifiée de la réalité qui permet d'enrichir la connaissance que l'on a du réel.

Dans un modèle c'est aussi quelque chose qui est constant. ...1./16.

6. Bachelard en 1934, dans "La logique de l'esprit scientifique" affirme que la réalité ne se donne jamais à voir en elle-même. Il y a donc, contre la demande empirique, la nécessité de construire des hypothèses et de les vérifier ensuite empiriquement. C'est la démarche qui inspire D. Ricardo et son modèle hypothético-déductif enrichi. Un modèle scientifique en science économiques se caractérise par sa cohérence interne et la vérification empirique de ses résultats. A l'extrême par R. Friedman, le réalisme des hypothèses n'est même pas nécessaire du moment que le modèle permet de décrire la réalité et surtout offre une prévisibilité. Par Friedman (qui connaît bien K. Popper, à la société du Nord Pékin) seule compte la capacité du modèle à prévoir. Samuelson va s'insurger contre ce qu'il appelle la doctrine Friedman (Friedmanisme) qui est pour lui une défaite de la pensée. On peut néanmoins convenir que, sous réserve que les hypothèses critiques soient réalistes, le modèle permet en effet lorsqu'il est pertinent d'expliquer la réalité ou de la prévoir.

... Mais quels sont les intérêts et limites des modèles en science économique ?

Un des principaux intérêts des modèles au 19<sup>e</sup> siècle est la capacité à comprendre le réel. On l'a vu le modèle de l'avantage comparatif de Ricardo permet de l'expliquer une partie de commerce international. Mais ce modèle lui-même vient compléter celui d'A. Smith sur les avantages absolus. Par ailleurs il sera ensuite repris et étendu par Heckscher et Ohlin puis Stolper et Samuelson. Ainsi un modèle est utile si et seulement si il permet de comprendre la réalité ou de la prévoir ainsi parce qu'il s'inscrit dans une démarche scientifique de cumulativité de savoir. Un modèle permet de faire progresser la connaissance. Si selon T. Kluge la remise en cause du paradigme dominant se réalise

lors d'une révolution scientifique, il n'en reste pas moins que les sciences économiques se caractérisent par la permanence de plusieurs paradigmes ou modèles apportant des éclairages différents sur la réalité. On voit par exemple J. Akerlof donner une explication de la crise de 2008 en des termes marxistes. La permanence et la cumulativité des modèles et des savoirs est une richesse de la science économique. Par ailleurs selon Lakatos, la réputation Popperienne d'un modèle ne permet pas de l'éliminer complètement. Celui-ci s'entoure d'une ceinture d'hypothèses protectrices permettant de le faire évoluer. Le meilleur exemple en est le retour des explications keynésiennes de la crise de 2008 alors que la synthèse néo-classique avait été remise en cause dans les années 70 confrontée à la stagflation. On peut noter dans les intérêts des modèles que les principales organisations internationales utilisent des modèles macroéconomiques pour réaliser leurs prévisions. Les derniers initiés dès les années 1930 par Tinbergen permettant aujourd'hui des prévisions plutôt fiables de l'activité économique.

Les limites des modèles tiennent généralement à notre volonté de leur faire faire ce pour quoi ils ne sont pas fait. C'est ce que mentionne D. Rodrik dans "Pour en faire espérer aux économistes". Il semble en effet complexe d'utiliser un modèle pour expliquer l'ensemble de la réalité économique. Cette volonté a voulu créer ou imposer un modèle <sup>unique</sup> se basant sur une réalité qui est souvent plus complexe que le modèle ne le laisse paraître. La simplification exigée par la modélisation ne peut en effet rendre compte de l'ensemble du réel. Même si les économistes ont beaucoup travaillé notamment après la dernière guerre mondiale à tenter d'apporter d'autres hypothèses que celle de la rationalité substantielle (rationalité procédurale au limite, par exemple, Simon et March), il n'en reste pas moins que la nature humaine est toujours difficile à modéliser. Le développement de l'économie expérimentale et comportementale (D. Kahneman et V. Smith prix Nobel en 2002) tente également de prendre d'autres directions afin de parvenir à quoi les comportements humains peuvent expliquer la réalité économique. Par ailleurs les modèles restent

limités par leur capacité à saisir une réalité dans un réel complexe. C'est pourquoi les économistes autrichiens développent une axiomatic, refusant le raisonnement toute chose égale par ailleurs par eux inspiré. Les mêmes autrichiens s'opposent à l'école historique allemande car ils pensent que la science économique doit s'opposer de toute vérification empirique par eux impossible.

À un global les modèles en science économique se laissent confrontés à une réalité complexe difficile à retenir. Par ailleurs ils ont affaire à une matière "humaine" parfois difficile à saisir. Néanmoins, ils permettent de comprendre le réel et offre la possibilité de faire avancer la compréhension du monde par une démarche cumulative. Par revenir au paradigme de concurrence pure et parfaite évoqué au début, c'est bien au regard <sup>presque parfaite</sup> lui de ses défauts de hypothèses de la concurrence <sup>presque parfaite</sup> que naît le paradigme dominant en vigueur. Si les modèles permettent des prévisions plutôt fiables de l'activité d'une année sur l'autre les crises non prévues et non anticipées par certains économistes doivent néanmoins amener à une certaine humilité concernant l'utilité des modèles. Il vaudrait alors l'usage de modèles différents afin de saisir la complexité du réel.

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EBE Section/Spécialité/Série : 1100EEpreuve : 101 Matière : 04.30 Session : 2018**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

## Politique monétaire et activité économique.

La semaine passée, les marchés financiers étaient dans l'expectative face à l'imminence de la déclaration de J. Powell, président de la Réserve Fédérale. Le dernier avait en effet annoncé si la Fed allait remonter ses taux d'intérêts à 3 ou 4 reprises cette année. De son côté la banque centrale européenne reste stoïque et poursuit sa politique de quantitative easing en rythme annoncé fin 2017 et ce jusqu'en septembre 2018. Il faut dire que les situations économiques des deux zones sont différentes. Si les Etats-Unis sont proches du plein emploi, plusieurs grands économies de l'Union Européenne comme l'Espagne, l'Italie ou même la France se remettent tout juste de la crise de 2008 ("Grande Récession") et conservent des taux de chômage relativement élevés. Pourtant aux Etats-Unis si la crainte de l'inflation est bien présente du fait du retour du plein emploi elle semble tarder à se manifester. Si la Fed et BCE ont pour prérogative principale la lutte contre l'inflation, la Fed a également dans sa mandat le soutien à l'activité et la limitation des taux à long terme. Dans l'article 103 du traité de l'Union Européenne<sup>Pom</sup>, la BCE, le soutien à l'activité peut être en usage "sans préjudice" sur l'objectif de lutte contre l'inflation. Est-ce à dire que la politique monétaire a déjà son impact sur l'activité? Ou au contraire le fait que leur objectif principal soit la lutte contre l'inflation signifie-t-il que

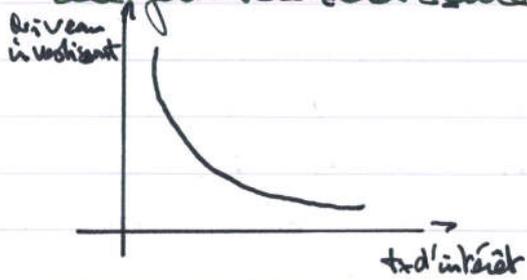
Les autres objectifs des politiques économiques ne peuvent être atteints par la seule politique monétaire? La politique monétaire doit s'entendre comme l'ensemble des décisions qui concernent la quantité de monnaie en circulation et les taux d'intérêts et qui permet d'atteindre des objectifs de politique économique. Au sens strict, l'activité économique peut être associée au taux de croissance de l'activité, ou dot autrement au taux de croissance du produit réel (PIB). Par activité économique on peut entendre également d'autres variables comme le taux d'inflation, le taux de chômage, le déséquilibre extérieur (qui complètent le cercle magique de Holdo). La question de savoir dans quelle mesure la politique monétaire peut être en capacité d'agir sur l'activité économique. Si par certains elle exerce un effet sur l'activité en la stimulant, elle est par d'autres refutée par l'activité économique. Et l'inverse un certain nombre de penseurs considéraient la politique monétaire comme inutile, sans impact autre sur l'activité que celui de créer de l'inflation. La situation actuelle semble même indiquer que les politiques monétaires incisives ne permettent pas de relancer l'inflation.

Nous étudierons successivement ces deux approches. Tout d'abord nous verrons que les politiques monétaires ont un impact sur les variables de l'activité économique. Nous commencerons ensuite ce propos notamment au regard de la situation actuelle.

Si elle est suivie si attentivement, c'est en effet parce que la politique monétaire semble bien avoir des effets sur l'activité économique. Nous verrons qu'elle sert de <sup>pilier</sup> d'intervention avec la politique budgétaire pendant les 30 dernières années notamment avec l'appui théorique de la synthèse néo-classique. Ensuite nous verrons qu'elle peut avoir un effet négatif sur

l'activité. Enfin nous venons qu'elle est efficace dans une perspective de lutte contre l'inflation.

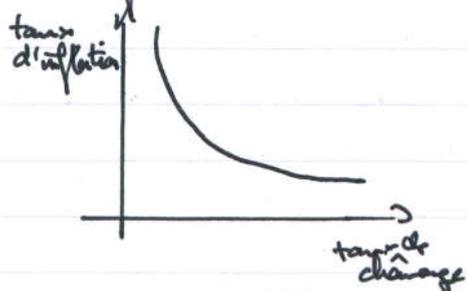
Les politiques économiques des tentes glorieuses s'inspirent largement de ce que l'on a appelé le *Keynesian mode of synthesis*. La politique monétaire en est devenue un élément important du "fine-tuning" des politiques de "stop and go". Elle vient généralement en appui des politiques de relance qui ont tendance à creuser le déficit budgétaire à faire monter le taux d'intérêt ce qui est négatif pour l'activité. La politique monétaire consiste alors à baisser le taux d'intérêt pour favoriser les investissements des entreprises. Dans une perspective keynésienne en effet le taux d'intérêt est comparé à l'efficacité marginale de capital pour la prise de décisions des investisseurs. L'investissement devient donc une fonction décroissante du taux d'intérêt.



Ainsi la politique monétaire a un intérêt certain pour stimuler l'activité par le taux d'intérêt qui permet d'élever le niveau de l'investissement. De plus toujours dans une perspective keynésienne

l'investissement est doté d'un effet multiplicateur qui permet d'augmenter l'activité plus que proportionnellement à ce dernier ( $\frac{1}{1-c}$ ). Les exemples les plus célèbres de politiques de relance combinant relance monétaire et budgétaire sont liés au

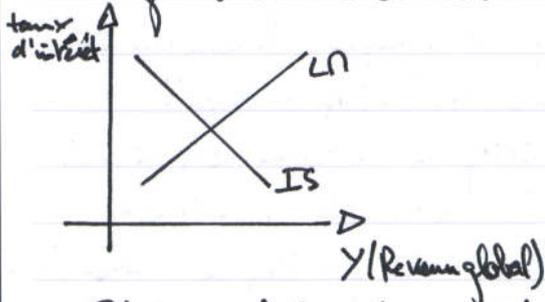
projet de "Grande Société" <sup>de la synthèse</sup> par le Président Kennedy puis L. Johnson dans les années 1960. Les keynésiens <sup>de la synthèse</sup> Tobin, O'KUN et Heller sont présents par "conseiller le pic". Mais la baisse des taux ne serait résu- l'arsenal théorique de cette période liée à la politique monétaire. La courbe de Phillips reprise par Samuelson et Solow établit un lien entre inflation et chômage. Ce qui fait dire au Président Pompidou "Mieux vaut l'inflation, plutôt que le chômage".



La relation est simple, un taux de chômage faible est généralement lié à une demande globale forte, cette demande globale forte est générée par une politique monétaire expansive qui génère de l'inflation. Il y a donc bien

un arbitrage entre inflation et chômage. La politique monétaire a donc bien un impact sur les variables clés de l'économie.

au moins à court terme. Enfin la courbe IS-LM montre également le lien entre la sphère monétaire caractérisée par la politique monétaire et les variables réelles symbolisées par l'équilibre sur le marché des biens et services (IS).



L'effet d'une politique monétaire va déplacer la courbe LM vers la droite, ce qui va augmenter le niveau de  $r$  par lequel il y a équilibre sur le marché des biens et services.

S'ensemble de ces théorèmes vont permettre de justifier les politiques monétaires qui conduisent à la coexistence éternelle de haute croissance. Elles viennent sans rendre par une liquidité abondante les phases de relance de l'activité durant cette période. Mais les politiques monétaires sont aussi et surtout utilisées dans cette période et dans les années 1980 pour lutter contre l'inflation. Les plans Pinay et Pinay-Rueff de 1952 et 1955 viennent ralentir les niveaux d'inflation jugés excessifs. Le plan Giscard de 1976 succède à la relance Chirac-Foucaud de 1975. Dans les années 1980 un niveau international a existé à une 'grande modération' au niveau de l'inflation. La politique monétaire restrictive y est pour quelque chose. En 1973, P. Volcker arrive à la tête de la Fed. Par ailleurs le sommet de Tokyo permet d'entériner le fait que la lutte contre l'inflation devient le principal objectif des politiques monétaires. La règle de Tinbergen qui stipule qu'il faut un outil par un objectif économique est complétée par Mundell qui stipule qu'il faut affecter l'outil économique à l'objectif pour lequel il est relativement le plus efficace. La lutte contre l'inflation devient ainsi le principal objectif de politique monétaire. Et cela fonctionne, l'inflation est contenue. Les politiques monétaires restrictives se caractérisent par des taux d'intérêts plus élevés, éventuellement un contrôle du crédit même si ce dernier est levé en 1987 en France et éventuellement des taux de réserves obligatoires plus élevés ou des taux d'escompte plus élevés. Cela entraîne la réduction de la monnaie en circulation (masse monétaire) et par conséquent la baisse du taux d'inflation. Mais la politique monétaire peut également avoir des

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EBE Section/S spécialité/Série : 1100E  
 Epreuve : 101 Matière : 0430 Session : 2018

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

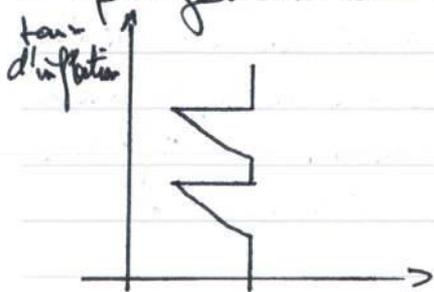
effets négatifs sur l'activité économique. Par exemple J. Kueff montre que la politique monétaire trop laxiste conduit au fait de distribuer de faux-credits. Les faux-credits sont des créances qui sont réalisées à des acteurs qui n'ont pas de volume à créer en contrepartie de la créance monétisée. Il en résulte que l'économie attribue des créances à des créanciers non solvables ce qui met en péril le système financier. J. Kueff milite donc pour un retour à l'étalon-argent par lui d'une création monétaire limitée par les réserves des banques. F. V. Hayek voit également dans la politique monétaire un risque sur l'activité économique. Pour ce dernier en effet ce sont les taux d'intérêts prohibitifs en dessous du taux naturel qui ont induit en effet les investissements. En effet ces derniers vont interpréter des taux bas comme une incitation à allonger leur dette de production. Or la préférence pour la consommation présente est supérieure. Il en résulte une sous-production de biens de consommation et une surproduction de biens d'équipement. Cet effet d'"arcade" est à l'origine pour Hayek des crises économiques. Ainsi les politiques monétaires trop laxistes créent-elles des effets sur l'activité économique ~~positifs~~ si ces effets sont négatifs.

Au total la politique monétaire semble bien avoir un effet sur l'activité économique. Qu'elle permette de stimuler l'activité de lutter contre l'inflation ou même de générer des crises, il semble que le lien soit établi. Cependant la situation de stagflation des années 1970 et la période actuelle peuvent remettre en cause cette interprétation.

La politique monétaire semble en effet être revenue  
à cause de son rôle positif ou négatif sur l'activité économique.  
Nous verrons que c'est le cas dans la tradition économique peus dans  
les années 1940. Enfin nous nous pencherons sur la période actuelle.

Pour tout un pan de la tradition économique en effet,  
la monnaie n'est qu'un voile sur les choses. J. Bodin dans sa  
"Réponse au paradoxe de Navarre de Robetrot" en 1568 mettra  
comment l'afflux d'argent de l'Amérique latine fait monter les  
prix. Cette approche dite "dichotomiste" de la monnaie rend  
en grande partie inspirée les politiques monétaires. Un effet  
par la théorie quantitative de la monnaie, un afflux de monnaie se  
traduit uniquement par un impact nominal sur l'activité et non  
par un impact réel. Cette théorie est modélisée par I. Fisher  
sous la forme de l'équation suivante :  $MV = PT$  où  $M$  est la  
masse monétaire,  $V$  la vitesse de circulation de la monnaie,  $P$  le prix, et  
 $T$  le volume de transaction. On voit qu'à part même avec  $V$  et  $T$  fixes  
les prix dépendent uniquement de la masse monétaire en circulation.  
C'est la reprise de la théorie quantitative de la monnaie qui  
parut en 1967 de publier : "La Théorie quantitative de la monnaie,  
un nouvel énoncé" : le dernier remet en cause la courbe de  
Phillips telle qu'elle est modélisée par Solow et Samuelson. Pour  
lui les politiques monétaires sont quantités à tout faire car les  
agents sont victimes d'illusion monétaire. Mais à moyen terme  
ils se rendent compte que leur salaire réel s'est dégradé et demandent  
des augmentations de salaires qu'ils obtiennent (l'hypothèse forte), ce  
qui génère à nouveau du chômage. Pour Friedman, la courbe de

Phillips devient une droite. Empiriquement  
la courbe de Phillips finit par ressembler à celle  
Friedman très peu de temps après. Pour Friedman  
la politique monétaire est inefficace car les  
agents ajustent leur consommation



taux de chômage n'est pas en fonction de l'au

revenu  
conant mais en fonction du revenu permanent les  
d'un arbitrage intertemporel. Les <sup>anticipations</sup> ~~anticipations~~, par Friedman sont  
adaptatives et les agents ont des périodes d'illusion monétaire  
de plus en plus courtes. De la même manière les théoriciens de  
la NEC vont par leur part considérer que les politiques monétaires  
sont sans incidence sur l'activité économique. Reprenant une  
intuition de J. Nash (1961), R. Lucas fonde la Nouvelle Économie  
classique à partir du concept d'"anticipations rationnelles". Les  
agents forment des prévisions conformes à celles d'un bon  
économiste. Les politiques monétaires ainsi ne peuvent avoir pour  
effet que d'accroître l'inflation. Par O. Blanchard ces théories  
sont rapidement adoptées car elles présentent l'avantage d'être  
cohérentes avec l'hypothèse de rationalité des agents. Ensuite il fait  
remarquer que les prévisions ne conformes des agents sont rares.  
Au total, qu'elles soient adaptatives ou rationnelles, les anticipations  
ont pour seul résultat de mettre en échec les politiques monétaires  
destinées à stimuler l'activité économique.

Le autre théorie va se trouver corroborée dans  
les années 1970 par la stagflation et dans les années 1990 par la  
baisse de l'efficacité des politiques monétaires liées à la globalisation  
financière. L'augmentation du poids des marchés financiers, les  
taux de change flottant, le triple mouvement de déréglementation,  
désintermédiation et de désengagement (Banguinet) ne permet en  
effet plus aux autorités monétaires de conduire leur politique  
de manière autonome. Les banques centrales sont  
obligées de substituer la règle au choix par référence à  
l'article de Kydland et Prescott de 1977. Elles n'ont  
plus les moyens d'intervenir pour soutenir leur monnaie. Les règles  
nécessaires à la constitution de leur crédibilité (taux élevés, monnaie  
forte) les empêchent de soutenir l'activité économique. Si dans les  
années 1980, le choix a été fait de limiter l'inflation, dans les  
années 1990, ce choix est subi. Face à cela, dans la  
situation actuelle, les taux d'intérêt sont au plus bas, la  
politique de quantitative easing et de credit easing ont permis  
respectivement d'injecter des liquidités et de prêter les trillions  
des banques des actifs toxiques, mais l'activité économique  
et l'investissement peinent à redémarrer en Europe.

Dans sa fameuse lettre de 1930, Keynes a qualifié de "trappe à liquidité". Notons que ce sont surtout les keynésiens de la synthèse qui ont théorisé la pertinence de la politique monétaire et non Keynes lui-même qui pensait que l'investissement avait davantage à voir avec les esprits animés des entrepreneurs et que la règle de la trappe à liquidité était présente. Cette "trappe à liquidité" met en évidence le fait qu'à un certain taux d'intérêt, tout le monde conserve sa liquidité en attendant que les taux remontent. La demande de monnaie devient complètement inélastique. La situation actuelle paraît très bien s'adapter à ce cadre. Cela invalide toute barrière possible trop menaçée des taux d'intérêt. De la même manière on s'aperçoit aujourd'hui que c'est le diviseur de crédit qui fonctionne et non le multiplicateur. La demande de crédit a bien effet par fonction du niveau de monnaie banque centrale que les banques de second rang ont en réserve mais de la demande de crédit des agents liés à leurs projets et à la conjoncture. Cette conception de la monnaie endogène invalide de ce cadre toutes les tentatives de politique d'économie monétaire depuis plusieurs mois. La seule politique monétaire qui a réellement fonctionné est le rôle de fournisseur de liquidité en dernier ressort par les banques centrales pendant la crise de 2008.

Au total depuis les années 1930 et jusqu'à aujourd'hui, la politique monétaire semble devoir être inefficace face au contexte mondialisé. Les éléments théorisés dans les années 1970 et 1980 par Friedman et le NBER remettent aussi en cause les interventions en faveur de politique monétaire.

Au final, les politiques monétaires semblent bien avoir eu leur heure de gloire dans les années d'après guerre. Depuis la fin des années 1970 et jusqu'à aujourd'hui leur efficacité semble remise en cause. N'oublions toutefois pas qu'un des attributs principaux qui est assignés à la politique monétaire est la lutte contre l'inflation et qu'elle assure cette mission avec succès. Nous faisons

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EBE Section/S spécialité/Série : 1100E  
 Epreuve : 101 Matière : 0430 Session : 2018

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

l'hypothèse que c'est le contexte d'économie ouverte et le poids des marchés financiers qui rendent les stratégies de politique monétaire autre qu'orthodoxe impérieuse. Par ce changement d'état de fait il faudrait une plus grande coopération internationale sur la politique monétaire dont les effets sont encore trop vus au niveau des différents États. Par exemple la hausse des taux d'intérêts des États-Unis pourrait provoquer des fuites de capitaux dans certains pays en développement. Ainsi l'heure ne semble pas à davantage de coopération.

Concours section : CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière : COMPOSITION

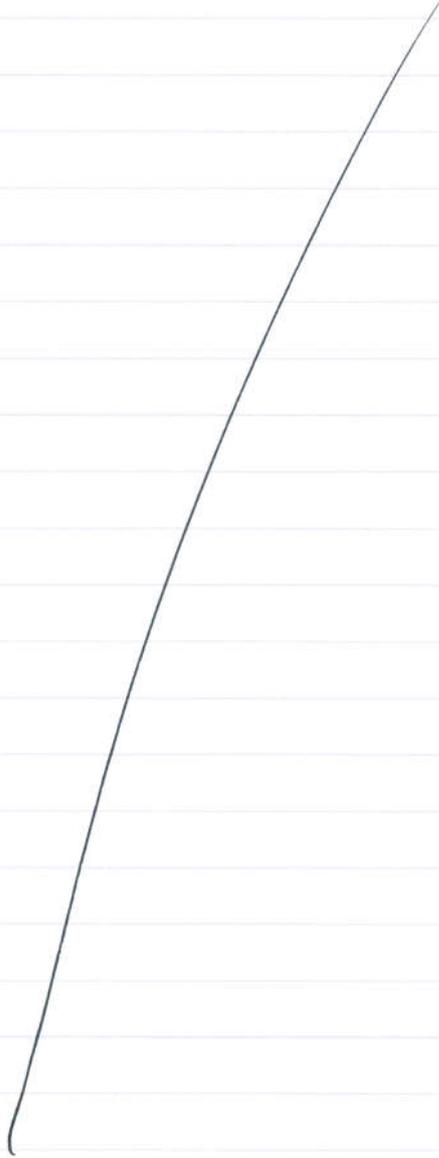
N° Anonymat : **A000261328**

Nombre de pages : 16

17 / 20



14/26





## III – Exploitation d'un dossier documentaire

Sujet de dossier : « Pourquoi un ordre politique ? »

### 3.1. Les résultats : distribution des notes

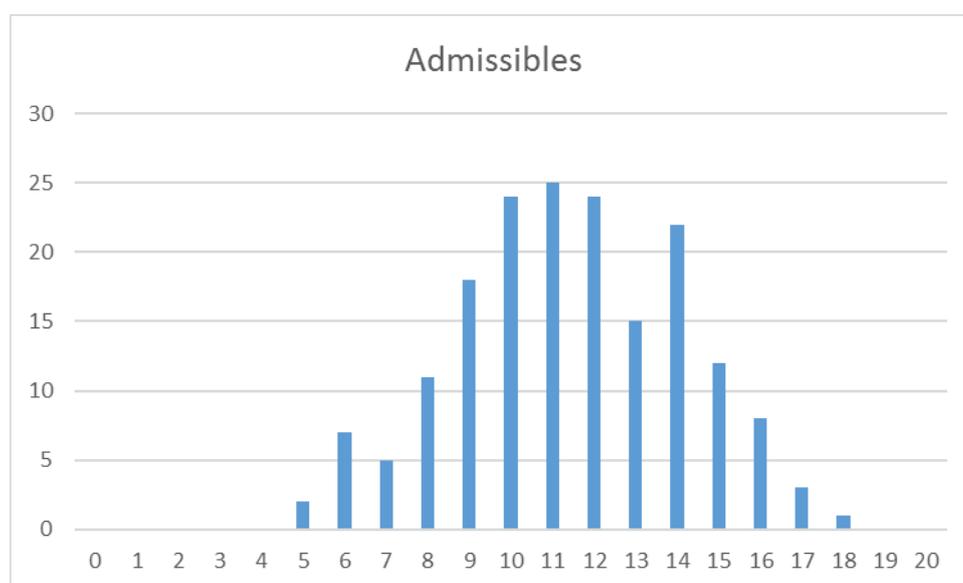
#### 3.1.1. CAPES

Cette année, le jury a corrigé 747 copies (822 l'an dernier), dont 4 blanches. 24 copies ont obtenu la note de 15/20 au moins (dont une la note de 18/20). A l'autre extrême, 264 copies ont obtenu la note de 5/20 ou moins ; et 2 d'entre elles ont permis à leur auteur d'accéder à l'admissibilité, grâce à une meilleure prestation en composition (on rappelle que la barre d'admissibilité était à 20/40 cette année). A noter aussi que six candidats ayant obtenu 12/20, quatre ayant obtenu 13/20 et même un ayant obtenu 14/20 à cette épreuve ne figurent pas parmi les 177 admissibles...

La répartition des notes est la suivante :

Note	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Présents	4	35	41	45	60	79	77	91	63	66	44	42
Admissibles	0	0	0	0	0	2	7	5	11	18	24	25
Note	12	13	14	15	16	17	18	19	20	absents	Blanches	Total
Présents	30	19	23	12	8	3	1	0	0	1346	4	2093
Admissibles	24	15	22	12	8	3	1	0	0	0	0	177

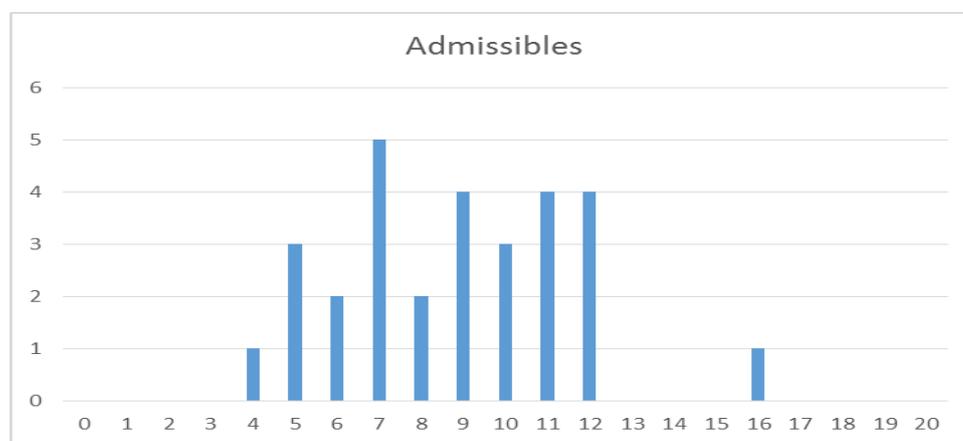
La moyenne générale des notes des présents s'établit à 7,12/20 (contre 6,73/20 en 2016) et la moyenne générale des admissibles à 11,41/20 (10,78 l'an dernier).



### 3.1.2. CAFEP

107 candidats sur les 341 inscrits ont participé à cette seconde épreuve du concours. Un candidat a obtenu 16/20, alors que 55 ont eu la note de 5 ou moins. Deux candidats ayant eu 6/20 à cette épreuve ont été admissibles (on rappelle que la barre d'admissibilité était à 16/40 cette année au CAFEP). La moyenne des présents était de 5,77/20 (5,47/20 l'an passé) et celle des 22 admissibles de 10,18/20 (8,83/20 l'an passé).

Note	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Présents	2	8	7	9	13	16	12	15	5	6	3	5
Admissibles	0	0	0	0	0	0	2	1	3	5	0	5
Note	12	13	14	15	16	17	18	19	20	absents	Blanches	Total
Présents	1	3	1	0	1	0	0	0	0	233	1	341
Admissibles	1	3	1	0	1	0	0	0	0	0	0	22



## 3.2. Dossier et commentaires généraux sur le choix du sujet et les prestations des candidats

### 3.2.1. Dossier : « Pourquoi un ordre politique ? »

#### 4. Ordre politique et légitimation

<b>4.1 Pourquoi un ordre politique ?</b>	État, État-nation, souveraineté	On mettra en évidence l'avènement d'un ordre politique distinct des ordres économiques, sociaux et culturels. On pourra prendre l'exemple de l'évolution de l'État dans le monde occidental. On apprendra aux élèves à distinguer la construction étatique et la construction nationale.
--	---------------------------------	--

Il est demandé de construire, à partir du dossier ci-joint comportant 8 documents et pour une classe de terminale, une séquence pédagogique intégrant obligatoirement des travaux à réaliser par les élèves et une évaluation des acquisitions attendues. La composition du candidat devra s'appuyer sur des connaissances précises en matière de didactique de la discipline scolaire sciences économiques et sociales, notamment en ce qui concerne la conception des dispositifs d'apprentissage et leur évaluation.

## Document 1

S'il n'existait que des structures sociales d'où toute violence serait absente, le concept d'Etat aurait alors disparu et il ne subsisterait que ce qu'on appelle, au sens propre du terme, l'« anarchie ». La violence n'est évidemment pas l'unique moyen normal de l'Etat - cela ne fait aucun doute - mais elle est son moyen spécifique. De nos jours la relation entre Etat et violence est tout particulièrement intime. Depuis toujours les groupements politiques les plus divers - à commencer par la parentèle - ont tous tenu la violence physique pour le moyen normal du pouvoir. Par contre il faut concevoir l'Etat contemporain comme une communauté humaine qui, dans les limites d'un territoire déterminé - la notion de territoire étant une de ses caractéristiques - revendique avec succès pour son propre compte *le monopole de la violence physique légitime*.

Source : M. Weber, *Le savant et le politique* (1919), Plon, 1963, pp. 100-101.

## Document 2

Une société est primitive si lui fait défaut le roi, comme source légitime de la loi, c'est-à-dire la machine étatique. Inversement, toute société non primitive est une société à Etat : peu importe le régime socio-économique en vigueur. C'est pour cela que l'on peut regrouper en une seule classe les grands despotismes archaïques - rois, empereurs de Chine ou des Andes, pharaons -, les monarchies plus récentes - l'Etat c'est moi - ou les systèmes sociaux contemporains, que le capitalisme y soit libéral comme en Europe occidentale, ou d'Etat comme ailleurs...

Il n'y a donc pas de roi dans la tribu, mais un chef qui n'est pas un chef d'Etat. Qu'est-ce que cela signifie ? Simplement que le chef ne dispose d'aucune autorité, d'aucun pouvoir de coercition, d'aucun moyen de donner un ordre. Le chef n'est pas un commandant, les gens de la tribu n'ont aucun devoir d'obéissance. *L'espace de la chefferie n'est pas le lieu du pouvoir*, et la figure (bien mal nommée) du « chef » sauvage ne préfigure en rien celle d'un futur despote. Ce n'est certainement pas de la chefferie primitive que peut se déduire l'appareil étatique en général.

Source : P. Clastres, *La société contre l'Etat*, Editions de Minuit, 1974, p. 175.

## Document 3

Au début, la puissance militaire et économique de la maison dont les chefs portaient le titre de « roi » ne disposait que d'une puissance militaire et économique à peine supérieure à celle des maisons féodales voisines. Comme les possessions étaient peu différenciées, on ne notait que peu de différences sociales entre les guerriers, quels que fussent par ailleurs les titres qu'ils portaient. Mais peu à peu, une des maisons parvint à réunir, grâce à des mariages, des achats ou des conquêtes militaires, des domaines plus importants et s'assura du coup une certaine supériorité sur ses voisins. Le fait que ce fut précisément l'ancienne maison royale qui imposa sa suprématie au duché de France s'explique peut-être - si l'on fait abstraction de l'importance de ses positions territoriales, qui lui permirent ce nouveau départ - par les qualités personnelles de ses représentants, par l'appui que lui accordait l'Eglise et par une sorte de prestige traditionnel dont elle bénéficiait. Mais la même sélection s'opérait aussi à la même époque dans d'autres territoires. Nous assistons, dans cette société de guerriers, à un déplacement général du centre de gravité en faveur de quelques grandes familles de chevaliers, déplacement dont les petites et moyennes familles de chevaliers sont les victimes. Dans chaque territoire, l'une ou l'autre maison de guerriers réussit tôt ou tard, grâce à l'accumulation des domaines, à accéder à une position d'hégémonie ou de monopole.

Source : N. Elias, *La dynamique de l'Occident* (1969), Calmann-Lévy, 1990, pp. 9-10.

#### Document 4

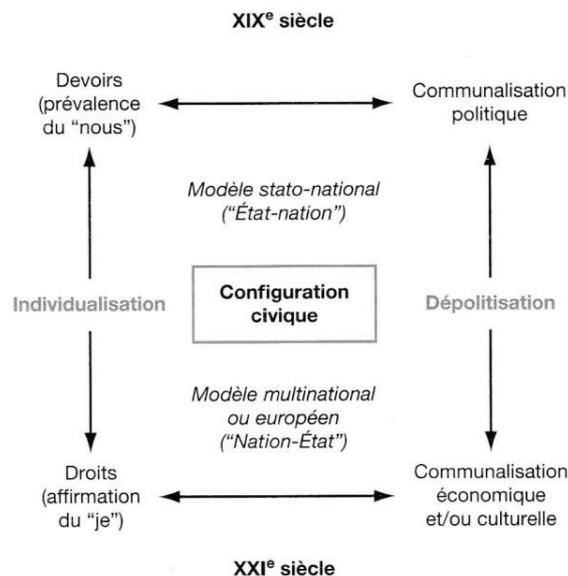
La nation, comme l'individu, est l'aboutissement d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouements. Le culte des ancêtres est de tous le plus légitime ; les ancêtres nous ont faits ce que nous sommes. Un passé héroïque, des grands hommes, de la gloire (j'entends de la véritable), voilà le capital social sur lequel on assied une idée nationale. Avoir des gloires communes dans la passé, une volonté commune dans le présent ; avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà les conditions essentielles pour être un peuple. On aime en proportion des sacrifices qu'on a consentis, des maux qu'on a soufferts. On aime la maison qu'on a bâtie et qu'on transmet. Le chant spartiate : « Nous sommes ce que vous fûtes ; nous serons ce que vous êtes » est dans sa simplicité l'hymne abrégé de toute patrie.

Dans le passé, un héritage de gloire et de regrets à partager, dans l'avenir un même programme à réaliser ; avoir souffert, joui, espéré ensemble, voilà ce qui vaut mieux que des douanes communes et des frontières conformes aux idées stratégiques ; voilà ce que l'on comprend malgré les diversités de race et de langue. Je disais tout à l'heure : « avoir souffert ensemble » ; oui, la souffrance en commun unit plus que la joie. En fait de souvenirs nationaux, les deuils valent mieux que les triomphes, car ils imposent des devoirs ; ils commandent l'effort en commun.

Une nation est donc une grande solidarité, constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore. Elle suppose un passé ; elle se résume pourtant dans le présent par un fait tangible : le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune. L'existence d'une nation est (pardonnez-moi cette métaphore) un plébiscite de tous les jours, comme l'existence d'un individu est une affirmation perpétuelle de la vie.

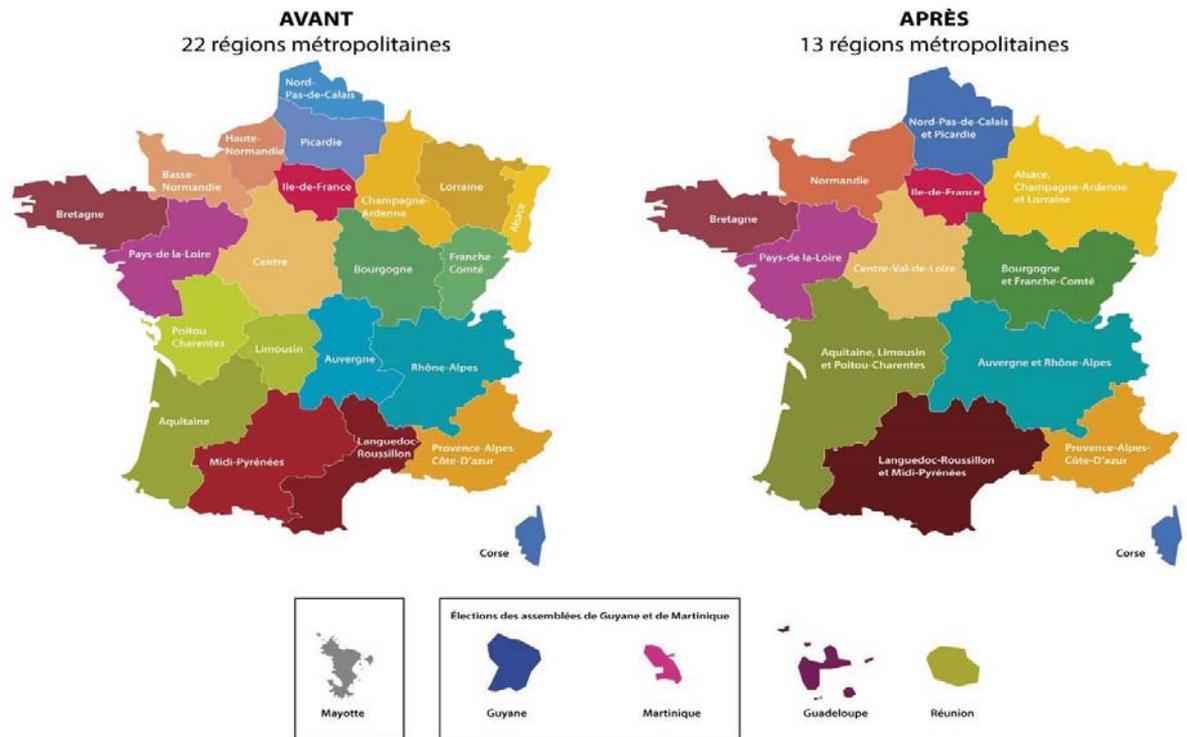
Source : E. Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Conférence faite en Sorbonne, Calmann-Lévy, 11 mars 1882, pp. 26-27.

#### Document 5 : Transformations historiques des configurations civiques européennes



Source : Y. Déloye, « Quelle citoyenneté dans les sociétés d'individus ? », *Cahiers français*, Les démocraties ingouvernables ?, n°356, mai-juin 2010, p. 36.

## Document 6 : Le redécoupage des régions françaises en 2015



Source : [www.intérieur.gouv.fr](http://www.intérieur.gouv.fr), 2017.

## Document 7 : Une Eurorégion, qu'est-ce que c'est ?

Une Eurorégion est un espace géographique commun à plusieurs régions de différents Etats-membres. C'est un territoire multiculturel, qui partage souvent une histoire commune.

Une Eurorégion permet à ses membres de coopérer en portant des projets communs au service des citoyens. Chaque Eurorégion définit ses priorités et ses champs d'action en fonction des spécificités du territoire. Pour réaliser ces projets, l'Eurorégion peut mobiliser différents financements proposés par l'Union européenne : programmes de coopération territoriale, programmes sectoriels et programmes régionaux.

Pour faciliter la coopération au sein de l'Eurorégion, les acteurs locaux peuvent s'appuyer sur des structures juridiques communes. Par exemple, les Groupements Européens de Coopération Territoriale peuvent gérer les projets communs et favoriser l'échange entre les membres de l'Eurorégion. Ils leur permettent d'avoir une entité juridique unique dotée d'un budget et d'un personnel propres.



Source : [www.europe-en-France.gouv.fr](http://www.europe-en-France.gouv.fr), 2016.

### **Document 8 : Référendum sur l'indépendance en Catalogne : le oui l'emporte dans un climat de violence**

Le gouvernement catalan avait promis d'aller au bout de son projet de référendum sur l'indépendance de la région, et il y est parvenu, dimanche 1<sup>er</sup> octobre. Selon Barcelone, le oui a gagné avec 90 % des voix. Quelque 2,26 millions de personnes ont participé au scrutin et 2,02 millions se sont exprimées en faveur de l'indépendance, a assuré le porte-parole du gouvernement catalan, Jordi Turull, dans la soirée. Ces chiffres représentent une participation de près de 42,3 %, la Catalogne comptant 5,34 millions d'électeurs.

De son côté, l'Etat espagnol avait promis de tout faire pour empêcher le référendum et c'est ce qu'il a fait. Le premier ministre, Mariano Rajoy, s'est félicité que le déploiement policier ait défendu l'Etat de droit en perturbant la tenue du scrutin. Le coût humain et médiatique de cette décision a été lourd : plus d'une centaine d'hommes et de femmes ont été blessés lors de chocs avec la police nationale.

Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr), 2 octobre 2017.

### 3.2.2. Commentaires généraux

Cette seconde épreuve de l'admissibilité reste difficile, elle requiert de nombreuses qualités à concilier en un temps restreint : esprit de synthèse (découvrir les documents et envisager leurs possibles utilisations), réalisme pédagogique et innovation didactique, rigueur et pertinence de la démarche, maîtrise des connaissances relatives à la thématique, ainsi que rapidité d'exécution.

Aussi exige-t-elle une sérieuse préparation car les objectifs scientifiques et pédagogiques qui la caractérisent restent élevés : les candidats qui ne connaissent pas bien le programme, qui n'ont pas une formation scientifique disciplinaire suffisante, qui n'ont pas préparé la dimension pédagogique de cette épreuve, ne parviennent pas à satisfaire les attentes du jury.

Le jury rappelle qu'il n'attend aucune forme préétablie de « modèle ». Cependant, l'exploitation du dossier documentaire implique des attentes incontournables : ainsi une dissertation structurée sur la base d'un seul plan détaillé ne saurait convenir et une approche formaliste conduit inévitablement à une copie décevante. Bien sûr, le respect des règles de syntaxe et d'orthographe est une nécessité dont un futur enseignant ne saurait s'affranchir, et trop rares sont les copies irréprochables en la matière.

La qualité primordiale à développer au cours de la préparation spécifique à cette épreuve est la pertinence des choix effectués par le candidat à partir du dossier fourni. Ainsi, le jury a particulièrement été attentif au respect des trois points suivants :

- La première attente consiste dans la qualité de la séquence pédagogique. Certes les candidats ont dorénavant connaissance du champ du programme concerné. Le jury rappelle qu'il s'agit de s'en servir comme point d'appui et cadrage pour, à l'aide des documents, bâtir une séquence problématisée ; trop de candidats comprenant mal la nécessaire référence au programme se contentant d'un plan formel. Il convient d'inscrire la séquence dans les indications complémentaires ; la bonne connaissance du programme permet ainsi de faire apparaître les objectifs adaptés au dossier, de distinguer ceux liés aux savoirs de ceux de savoir-faire, facilitant la construction de la séquence. La référence au préambule peut s'avérer judicieuse pour signifier l'esprit de l'enseignement, notamment à propos de la **sensibilisation**. Nous invitons les candidats à porter attention à la place et au contenu de la sensibilisation dans la séquence pédagogique proposée. Elle doit permettre de comprendre la démarche pédagogique du candidat, la pertinence du plan au regard de la problématique. Elle questionnera les représentations des élèves. Elle pourra tirer profit de l'exploitation d'un document du dossier. Nous suggérons aux candidats de porter attention aux prérequis et à leur articulation avec le contenu de la séquence. Enfin, les notions à maîtriser doivent faire l'objet d'une définition rigoureuse ;
- La deuxième attente porte sur la bonne exploitation des documents. Le jury, dans son corrigé (voir ci-après), fournit un tableau récapitulatif d'analyse des documents considérés comme un élément d'aide pour les futurs candidats dans leur préparation ; cependant, il n'est pas nécessaire de le faire figurer sur la copie, à moins que le plan de séquence y fasse explicitement référence. Tous les documents sont à utiliser par le professeur, pour une exploitation par les élèves ou pour la construction de la séquence.

Utiliser un document, cela ne signifie pas seulement y faire référence dans une évaluation, *a fortiori* s'il est assez difficile ou s'il n'y a pas de corrigé.

Exploiter un document, ce n'est pas le recopier, ni le paraphraser. Au contraire, il s'agira de justifier son emploi dans le cadre de la progression de la séquence au regard des objectifs annoncés, de rendre explicite le travail avec le document de façon à donner le sens de son apport pour la séquence :

- en sélectionner des passages qui demanderont à être justifiés de façon rigoureuse ;
- lier les documents entre eux appuyé l'argumentation ;
- l'ordre de leur mobilisation a du sens ;
- valoriser les documents avec des connaissances appropriées et associées ;
- proposer un questionnement progressif adapté au niveau des élèves, y assortir des réponses attendues.

Procéder ainsi montre la prise en compte de la dimension pédagogique de cette épreuve et agit comme révélateur des compétences professionnelles du futur enseignant ;

- La troisième attente porte sur la qualité des travaux à réaliser par les élèves.

La plupart des candidats présente comme démarche pédagogique un cours dialogué. Outre le fait que dans ce cas, il est difficile de répondre précisément à l'objectif de l'épreuve spécifié en préambule (« intégrant obligatoirement des travaux à réaliser par les élèves »), il importe que le candidat porte attention aux points suivants :

- la formulation des questions ;
- leur progressivité ;
- le vocabulaire employé par le candidat est-il approprié au niveau des élèves ?
- l'articulation des questions / réponses avec les objectifs annoncés du cours donnent lieu à une synthèse, conçue avec les élèves, importante pour la trace écrite du cours.

Le candidat devra donc proposer au cours de la séquence des mis en activité des élèves. Leur diversité sera valorisée. Il importe que ce choix soit justifié. La nature de la consigne est un gage important de la pertinence de l'activité proposée. Un extrait de document peut servir de support à une mise en activité des élèves. Il est très important de veiller au bon positionnement des activités dans la séquence (sensibilisation/évaluations de formes multiples), à leur adaptation au niveau d'enseignement, à leur articulation aux documents du dossier. Leurs modalités doivent être précisées, leurs choix justifiés et des éléments de corrigé proposés.

L'évaluation de l'élève est une composante de sa mise en activité. Les modalités des travaux d'évaluation doivent être précisées, leurs choix justifiés et des éléments de corrigé proposés. Les évaluations sommatives doivent être conformes aux objectifs pédagogiques de la séquence. Le jury alerte les futurs candidats sur la nécessité impérative de bien connaître les épreuves du baccalauréat (dont nombre de copies n'ont qu'une idée très approximative). Les candidats sont invités à varier les formes d'évaluation de façon à mettre l'évaluation au service des apprentissages. Ainsi des évaluations formatives peuvent être proposées en complément d'évaluations diagnostiques. Un travail sur la trace écrite du cours peut constituer une évaluation formative.

**Le jury fonde donc son évaluation de l'exploitation d'un dossier documentaire à partir des critères suivants :**

- une séquence problématisée et structurée, inscrite nécessairement dans le double cadre du programme et du dossier ;
- l'utilisation du dossier peut prendre différentes formes, sur l'ensemble de la copie ;
- le candidat doit montrer la compréhension des documents, les liens qu'ils entretiennent et leur intégration dans l'argumentation (y compris la mise en activité des élèves et leur évaluation) ;

- la variété des activités proposées, leur progressivité, leur adaptation au niveau concerné, leur pertinence au regard du sujet et de la problématique suivie ;
- la qualité et la cohérence des réponses ;
- des évaluations diversifiées et pertinentes, bien positionnées dans la séquence, au service des apprentissages. Le jury conseille aux candidats de porter attention à l'opportunité d'une évaluation de type baccalauréat, conforme aux instructions officielles, avec des éléments de corrigé rigoureux.

Voici la grille d'évaluation que le jury a appliquée pour l'évaluation de cette épreuve à la session 2018.

Eléments à évaluer	Barème indicatif	Attentes
Séquence pédagogique	8 points	<p>Une grande liberté de présentation de la séquence est acceptée</p> <p>Pour une note de 4/8</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• séquence structurée s'inscrivant dans le cadre du programme et du dossier <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Un plan de cours clair, visible</li> </ul> </li> <li>• explicitation de la problématique en rapport avec les IC <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Un plan de séquence calé sur les IC est accepté</li> </ul> </li> </ul> <p>Pas plus de 4/8 dans le cas où une partie du dossier est ignorée.</p>
Utilisation du dossier	6 points	<p>Elle peut prendre différentes formes et s'apprécie sur l'ensemble de la copie (construction de la séquence, évaluation des élèves)</p> <p>Pour une note au moins de 3/6</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compréhension minimale des documents</li> <li>• Utilisation de tous les documents</li> </ul> <p>Pour une note au plus de 2/6</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de contre-sens</li> <li>• Paraphrase des documents</li> </ul>
Mise en activité des élèves	6 points	<ul style="list-style-type: none"> <li>• variété</li> <li>• formulation</li> <li>• progressivité</li> <li>• adaptation au niveau des élèves</li> <li>• pertinence</li> </ul> <p>Jusqu'à 3 points pour un bon cours dialogué, l'item variété permet l'ajustement à 4 points.</p>
Evaluation		<ul style="list-style-type: none"> <li>• des évaluations de type bac</li> <li>• diversité des formes d'évaluation justifiée</li> <li>• réponses (à contextualiser. Elles peuvent se situer par exemple dans le tableau d'analyse du dossier ou dans une synthèse de cours)</li> </ul> <p>2 points si les propositions sont pertinentes et justifiées</p>

Enfin, le jury a retrouvé, cette année encore, un certain nombre de défauts qu'il convient d'éviter.

- le candidat ne doit pas se contenter d'énoncer des intentions qui resteraient imprécises ;
- il doit éviter les digressions relatives aux sciences de l'éducation ;
- le jury déplore encore de trop nombreuses propositions d'activités inadaptées ou imprécises, comme un QCM ou un exercice à trous en guise d'évaluation sommative en fin d'année de première, ce qui ne constitue pas une bonne préparation des élèves ou des formulations trop rapides de sujets, notamment de dissertation, qui ne correspondent pas au programme ou aux documents qui l'accompagnent ;
- trop souvent, les questions sont simplistes ou au contraire trop difficiles pour le niveau des élèves, ou mal formulées, ou encore mal adaptées au déroulement de la séquence. Le jury recommande une nouvelle fois d'accorder la plus grande attention à la rédaction des questionnements sur les documents.

Au final, pour réussir cette épreuve, le jury propose quelques conseils à suivre pour réaliser une bonne copie :

Eléments à évaluer	A faire	A ne pas faire
Séquence pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• importance d'une introduction pédagogique : situer la séquence dans la progression, préciser la durée de la séquence, présenter des objectifs adaptés au dossier, au référentiel ;</li> <li>• explicitation de la problématique, des indications complémentaires ;</li> <li>• plan distinguant les phases de sensibilisation /analyse ;</li> <li>• pour l'argumentation, proposer des synthèses partielles, à mettre en rapport avec la trace écrite du cours, qui peuvent prendre des formes diverses.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• récitation du programme ;</li> <li>• digressions relatives aux sciences de l'éducation ;</li> <li>• absence de connaissances ou connaissances erronées ;</li> <li>• oubli d'une partie du dossier.</li> </ul>
Utilisation du dossier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• utilisation pertinente des documents : en rapport avec la problématique, didactisation des documents, mise en perspective.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• paraphrase des documents.</li> </ul>
Mise en activité des élèves dont l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des évaluations bien positionnées dans la séquence, au service des apprentissages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• énoncer des intentions ;</li> <li>• des propositions d'activités inadaptées ou imprécises ;</li> <li>• des questions mal formulées ou encore mal adaptées au déroulement de la séquence.</li> </ul>

### 3.3. Proposition de corrigé

Sujet : « Pourquoi un ordre politique ? »

#### Positionnement du sujet :

#### **I - Dossier de documents :**

Document 1	<p>Dans « Le savant et le politique » paru en 1919, M. Weber définit l'Etat contemporain comme la communauté humaine qui dispose du monopole de la violence physique légitime sur un territoire donné. Un Etat ne se laisse pas définir par le contenu de ce qu'il fait mais par le moyen qui lui est propre ; les individus, les groupes ne peuvent recourir à la violence que dans la mesure où l'Etat le tolère. La violence n'est bien sûr pas l'unique moyen de l'Etat.</p> <p>Weber en déduit la définition du politique comme l'ensemble des efforts en vue d'obtenir du pouvoir ; l'Etat parce qu'il dispose du recours légitime à la violence physique, impose un rapport de domination aux individus. L'autorité de l'Etat s'appuie sur les 3 fondements de la légitimité : la tradition, le charisme, la légalité.</p>
Document 2	<p>Dans cet extrait de « La société contre l'Etat », P. Clastres distingue les sociétés primitives des sociétés à Etat. L'Etat suppose l'autorité, le pouvoir de coercition, la capacité à donner des ordres et à être obéi. Le pouvoir peut être exercé de manière autoritaire ou démocratique mais l'Etat, au-delà de la variété de ses formes, a le pouvoir d'imposer tandis que dans les sociétés primitives, le chef ne dit pas la loi, sa parole n'a pas force de loi : il a un rôle de conciliateur, de médiateur.</p> <p>Ce document montre que l'Etat est une construction sociale, un fait social.</p>
Document 3	<p>Dans « La dynamique de l'Occident » paru en 1969, N. Elias montre le phénomène d'accumulation de la puissance militaire et économique par quelques grandes familles, en France par l'ancienne maison royale qui impose sa domination sur le territoire du royaume. La domination est militaire : la force armée rend maître de l'ordre ; elle permet d'imposer des prélèvements, les impôts, qui assurent à l'Etat les moyens de son fonctionnement et notamment le financement de ses armées. Elias a utilisé l'expression de « mécanisme monopoliste » ; le monopole militaire et le monopole fiscal sont « étroitement imbriqués » (Y. Déloye).</p> <p>Ce document rappelle la lente constitution de l'Etat dans le monde occidental.</p>
Document 4	<p>Ce document est un extrait de la conférence très célèbre faite par E. Renan en 1882 alors que l'Alsace-Moselle a été annexée par l'Allemagne suite à la guerre de 1870.</p> <p>Dans la conception française issue de la Révolution, la Nation est le résultat d'une adhésion volontaire ; elle est une communauté politique composée de citoyens égaux devant la loi qui surmontent leurs conflits par des décisions prises en commun.</p> <p>Cette conception élective (« un plébiscite de tous les jours ») se distingue de la conception ethnoculturelle appuyant la communauté sur des caractéristiques objectives partagées comme la langue, la monnaie, la religion.</p>
Document 5	<p>Il s'agit d'un schéma extrait d'un article d'Y. Déloye : « Quelle citoyenneté dans les sociétés d'individus ? » paru dans les Cahiers français en 2010.</p> <p>Ce schéma présente 2 modèles de citoyenneté historiquement datés.</p> <p>Partie supérieure du schéma : le modèle de citoyenneté favorisant l'intégration politique verticale et une convergence culturelle ; des citoyens partageant valeurs</p>

	<p>et représentations, d'accord sur normes et devoirs que l'Etat veille à faire respecter ; la prévalence des devoirs assurant la cohésion du « Nous ».</p> <p>Partie inférieure du schéma : le modèle de citoyenneté multiculturelle, des individus auxquels l'Etat garantit des droits équivalents ; l'affirmation du « Je » et l'Etat comme garant du respect des droits de chacun.</p> <p>Historiquement, on note l'évolution d'un citoyen, figure abstraite, désincarnée, détenteur d'une parcelle de la souveraineté à des individus qui entendent affirmer leurs spécificités culturelles, des citoyens enchâssés dans une multitude d'appartenances sociales ; d'où une communalisation qui devient moins politique et davantage socioculturelle, du modèle d'Etat-nation à un modèle multinational. Entre ces 2 pôles existent bien sûr de nombreuses positions intermédiaires.</p>
Document 6	<p>La carte des régions métropolitaines de la France avant et après la réforme de 2015.</p> <p>Le redécoupage des régions les regroupe, elles passent de 22 à 13, dans un but d'économies et surtout pour leur assurer une capacité d'action renforcée.</p> <p>C'est un exemple de construction étatique, l'Etat détermine les structures qui encadrent le territoire.</p> <p>Des contestations ont eu lieu mettant en avant des identités culturelles régionales bafouées comme en Alsace.</p>
Document 7	<p>Les Eurorégions.</p> <p>Définition : espace géographique commun à plusieurs régions de différents Etats-membres de l'UE, multiculturel et partageant souvent une histoire commune.</p> <p>Objectif : faciliter la coopération par rapport aux spécificités d'un territoire « enjambant » les Etats.</p> <p>Moyens : financiers de l'UE, juridiques comme les GECT avec budget propre.</p> <p>Exemple : l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée regroupant la Catalogne, les îles Baléares et l'Occitanie.</p>
Document 8	<p>Résultat du référendum du 1<sup>er</sup> octobre 2017 en Catalogne.</p> <p>Le oui à l'indépendance l'emporte largement mais la participation a été faible (moins d'un électeur sur 2) en partie du fait de violences entre indépendantistes et policiers, le référendum ayant été déclaré illégal par le gouvernement espagnol.</p>

## II - Plan de séquence possible

On peut envisager un plan de cours calqué sur les indications complémentaires du programme.

Sensibilisation à partir du document 8 : la situation en Catalogne.

### I- Les spécificités de l'ordre politique (*doc 1 et 2*)

L'ordre politique distinct des ordres économiques, sociaux et culturels

Le pouvoir politique pour maintenir la cohésion sociale (« lutter contre l'entropie », Balandier : *Anthropologie politique*, 1967)

La spécialisation des fonctions dans les sociétés modernes : l'Etat, incarnation de l'ordre politique

### II- La genèse de l'Etat dans le monde occidental (*doc 3*)

Du féodalisme au double monopole militaire et fiscal de l'Etat

Le long processus de concentration des pouvoirs en France sous la Monarchie et la Révolution

L'Etat, une forme d'ordre politique située et datée

### III- Construction étatique et construction nationale (*doc 4 à 7*)

En France, l'Etat a constitué la nation utilisant des institutions comme l'école ou l'armée pour renforcer une identité commune

La construction nationale, affirmation d'une identité commune ; la construction étatique, organisation des pouvoirs publics visant à encadrer un territoire

La coïncidence de l'« Etat-nation », mais aussi l'existence de nations sans Etat et d'Etats sans nation ou multinationaux

Conclusion : la question du dépassement du cadre national avec la mondialisation en regard de la construction d'un ordre politique européen en même temps que la pertinence d'une approche régionalisée pour certains sujets.

Une seconde proposition de plan de cours :

### I- La genèse de l'Etat dans le monde occidental : une forme d'ordre politique située et datée

A- Les spécificités de l'ordre politique (doc1, 2)

B- Le double monopole de l'Etat souverain (doc 3)

### II- Etat, nation : la légitimation de l'ordre politique et son évolution

A- Construction étatique, construction nationale (doc 4, 6, 7)

B- L'évolution de l'ordre politique en Europe (doc 5)

### III - Exercices et évaluations envisageables :

#### 1. Dans le cadre du cours dialogué

##### Exercice sur le document 1

- Q1. Quelles sont les caractéristiques de l'Etat selon Weber ?
- Q2. Donnez des exemples de violence physique légitime.
- Q3. Expliquez la phrase « Depuis toujours...du pouvoir ».
- Q4. L'Etat recourt-il nécessairement à la violence pour gouverner ?

##### Exercice sur le document 2

- Q1. Dans les sociétés primitives, existe-t-il un chef ? Un roi ?
- Q2. Expliquez « un chef qui n'est pas un roi ». Quel est son rôle ?
- Q3. Rapprochez ce document du document précédent.

##### Exercice sur le document 3

- Q1. Pourquoi peut-on parler d'une centralisation du pouvoir politique ?
- Q2. Illustrez les liens entre puissance militaire et puissance économique.

##### Exercice sur le document 4

- Q1. Pourquoi suite à la défaite française en 1870, les Allemands ont-ils revendiqué l'Alsace-Moselle ?
- Q2. Pourquoi E. Renan considère-t-il cette annexion comme illégitime ?
- Q3. Que veut exprimer Renan par l'expression de « plébiscite de tous les jours » ?

Remarque : on peut envisager un travail avec le professeur d'histoire sur les aspects historiques de ce questionnement.

##### Exercice sur le document 5

- Q1. A propos de l'axe vertical, côté gauche, donnez des exemples historiquement datés de devoirs puis de revendications de droits.
- Q2. Pourquoi la notion de devoirs est-elle associée à la prévalence du « nous » ? Quelle en est la traduction au plan politique ?
- Q3. Donnez des exemples d'Etats multinationaux.
- Q4. Explicitez la moitié inférieure du schéma. Dans cette configuration, quel rôle est dévolu à l'Etat ?

##### Exercice sur le document 6

- Q1. Comment a évolué le nombre de régions en France suite à la réforme territoriale de 2015 ?
- Q2. Pourquoi certains se sont-ils opposés à cette réforme ?
- Q3. En quoi les régions constituent-elles un élément essentiel de la construction étatique de la France ?

##### Exercice sur le document 7

- Q1. Qu'est-ce qu'une Eurorégion ? Donnez un exemple.
- Q2. Quel est l'objectif d'une telle structure ?
- Q3. Qu'illustre la mise en place d'Eurorégions ?

##### Exercice sur le document 8

- Q1. Qu'est-ce qu'un référendum ?
- Q2. Où a eu lieu celui-ci ?
- Q3. Quel a été le résultat ? Vérifiez que 2,02 millions de oui représentent 90% des voix.
- Q4. Quelle a été la participation ? Vérifiez le résultat avec les données chiffrées de l'article.
- Q5. Quelle était la position du gouvernement espagnol ?

## 2. Mise en activité : un exemple

Associez les définitions à leur terme (parfois plusieurs propositions pour une notion)

- Ensemble des efforts pour participer au pouvoir ou influencer la répartition des pouvoirs entre les Etats ou entre les groupes d'un Etat= **politique**.
- Ensemble des relations qui déterminent la manière dont le pouvoir est exercé sur un territoire= **ordre politique**.
- Forme d'organisation politique caractérisée par le monopole du pouvoir de contrainte sur un territoire et une population donnés= **Etat**
- Ou mode d'organisation politique et juridique sur un territoire donné
- Ou organisation politique détenant le monopole de la violence physique légitime sur un territoire et une population.
- Coïncidence d'un Etat et d'une nation sur un territoire= **Etat-nation**.
- Caractéristique d'un pouvoir dont les décisions ne sont soumises à aucune autorité supérieure ou extérieure= **souveraineté**
- Ou droit exclusif d'exercer une autorité.

## 3. Proposition d'évaluations

### Préparation aux épreuves du baccalauréat

#### • **Dans le cadre de l'épreuve composée**

Question de **mobilisation de connaissances**

*Cette première partie de l'épreuve, sans document, est composée de deux questions, notées chacune sur 3 points, portant sur des champs différents du programme (science économique ; sociologie ; regards croisés).*

Quelles sont les spécificités de l'ordre politique ?

Distinguez la construction étatique et la construction nationale de la France.

#### • **La dissertation (pour préparer les élèves de 1<sup>ère</sup> à cette forme d'évaluation)**

*Le libellé du sujet de la dissertation invite le candidat à poser et à traiter, d'une façon organisée et réfléchie, un problème exigeant un effort d'analyse économique et/ou sociologique.*

*Pour aider le candidat à asseoir son travail sur des informations précises, un dossier est mis à sa disposition. Ce dossier ne doit ni borner son horizon (en le détournant du recours à ses propres connaissances), ni lui servir de prétexte à un commentaire systématique et détaillé. Il comporte 3 ou 4 documents de nature strictement factuelle. Il s'agit principalement de données statistiques (graphiques, tableaux) ; un document-texte peut figurer dans le dossier documentaire à condition qu'il soit lui aussi strictement factuel (chronologie, extrait d'entretien, monographie, récit de vie, compte rendu d'enquêtes, etc.). Chaque document statistique ne devra pas dépasser 120 données chiffrées et le texte éventuel comporter plus de 2 500 signes.*

Un sujet de **dissertation** : Quels sont les liens entre Etat et nation ?

Documents 4, 5 (nécessairement travaillés en classe), 6 et 8.

Une proposition de plan :

1. 2 réalités différentes
2. Mais le triomphe de l'Etat-nation en Europe au XIX siècle
3. Cependant remis en cause aujourd'hui

### **3.4 – Reprographie de deux excellentes copies**

Nous avons pris le parti de présenter des copies de candidats présentant des qualités valorisées sur des items spécifiques de l'évaluation.

#### **Copie (n° 259903 : 14 / 20)**

Cette copie a été retenue pour la qualité des propositions de mises en activité des élèves que le candidat a présentées. La mise en activité guide la séquence. Cependant le contenu de cette copie présente des difficultés : les indications complémentaires ne sont pas prises en compte dans leur ensemble, a été pénalisé le fait d'écartier un document, la partie évaluation est réduite et des fautes d'orthographe entachent la copie.

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EBE Section/S spécialité/Série : 1100E

Epreuve : 102 Matière : 7421 Session : 2018

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Exploitation d'un dossier documentaire

INTRODUCTION PEDAGOGIQUE :

\* La séquence pédagogique qui il nous est demandé de construire s'insère dans le programme de Première ES, dans la partie Sociologie (60 heures sur l'année). Il s'agit du quatrième et dernier thème avant la partie Regards Croisés si l'on suit l'ordre du programme. Le thème s'intitule "Ordre politique et légitimation". Il est à la suite du Thème 3 "groupes et réseaux sociaux". Ici, il nous est demandé de traiter le questionnement suivant "Pourquoi un ordre politique?".

Nous traiterons la partie suivante des indications complémentaires : "On peine prendre l'exemple [...] construction nationale". Aussi, les trois notions au programme seront étudiées par les élèves.

\* Cette séquence de cours arrive en fin d'année scolaire si l'on suit l'ordre du programme. Les élèves auront ainsi les prérequis du Thème 3 de sociologie (groupe d'appartenance), et du Thème 2 sur la déviance et le contrôle social.

On peut, à l'aide de ce chapitre, sensibiliser les élèves à l'option Sciences sociales et politiques jusqu'alors étudiée en Terminale ES. Les objectifs sont détaillés au fur et à mesure des activités.

\* Il sera consacré 5 heures de cours (travail en groupe, évaluation formative et sommative, inclus) à cette séquence pédagogique, sur les 60 allouées à la partie sociologie.

\* Nous proposons de noter entre crochets les informations didactiques et pédagogiques et d'encadrer les activités présentées aux élèves. Le document 5 a été volontairement écarté : hors-programme

\* Nous proposons le plan suivant pour cette séquence pédagogique :

### Sensibilisation

## I. Construction et caractéristiques d'un Etat.

### A. Construction historique

Document 3

### B. Les caractéristiques d'un Etat.

Document 1 et 2.

Notions abordées : Etat et Souveraineté

## EVALUATION FORMATIVE

## II. Construction étatique ou construction nationale ?

### A. Qui est-ce qui une Nation ?

Document 4.

notion abordée : Nation

### B. Un découpage étatique correspond-il toujours à un découpage national ?

Document 6 et 7.

notion abordée : souveraineté.

### C. Etude de cas : quand la Nation veut se séparer de l'Etat = le cas de la Catalogne

Document 8.

Conclusion

EVALUATION SOMMATIVE de fin de chapitre.

.2./16.

## SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE :

Sensibilisation : Article de presse et document vidéo sur le Kurdistan.

[Le professeur questionne les élèves sur cette population particulière : une nation sans Etat afin de faire émerger les représentations et prérequis des élèves].

Une nation peut-elle exister sans Etat ? Comment se construit un Etat ? Un territoire suffit-il à faire exister un Etat ?

[Le professeur fait se questionner les élèves à l'oral pour faire émerger la problématique du chapitre].

Pourquoi un ordre politique ?

### I. La construction et les caractéristiques d'un Etat.

#### A. La construction historique d'un Etat.

##### Activité 1 - Document 3.

Objectif : " Mettre en évidence la construction historique de l'Etat, de l'ordre politique, son évolution dans le monde occidental "

- Q1. Comment distingue-t-on le roi de ses vassaux féodaux ?
- Q2. Quelles semblent être les caractéristiques du " roi " ?
- Q3. Par quels moyens les grandes familles de chevaliers parviennent-elles à obtenir une position de monopole ?

[Le professeur propose aux élèves de travailler en autonomie sur le texte et ses questions après s'être assuré qu'il n'y avait pas de difficulté de compréhension. Il circule entre les rangs pour apporter de l'aide à ceux le nécessitant durant ce travail. La correction se fait à l'oral,

le professeur interroge les élèves au hasard et complète lorsque cela s'avère nécessaire.]

Cours: des premières familles de chevaliers ont acquis petit à petit (par le biais de mariage ou conquête militaire) des domaines plus importants que leurs vassaux. Cependant, au début de la création de l'Etat, un Roi n'était pas forcément plus puissant que ses vassaux. Aussi, l'Eglise, le prestige ont permis à certaines familles de se distinguer et d'obtenir un monopole de puissance militaire et économique sur chaque territoire. On a ici les prémises d'un Etat: un chef, une puissance militaire sur un territoire donné.

### B. Quelles sont les caractéristiques d'un Etat?

#### Activité 2 - Document 1 et 2

Objectif: Maîtriser les caractéristiques d'un Etat... pour pouvoir les distinguer d'un Etat-nation.

##### Document 1:

Q1: Classer ces types de violence selon qu'elles soient légales, légitimes ou non.

1. Des manifestants cassent les vitres de la préfecture (NON)
2. Un CRS jette de la bombe lacrimogène sur un groupe de manifestant. (oui)
3. Un homme pose une bombe dans une usine (NON)
4. Des armées européennes interviennent dans le conflit israélo-palestinien en jetant des bombes. (oui).

Q2: Quel est le moyen spécifique dont dispose l'Etat pour avoir son pouvoir? (la violence physique légitime)

Q3: Quelles sont les caractéristiques d'un Etat d'après le document 1? (territoire donné + violence physique légitime)

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : ESE Section/Spécialité/Série : 1100E

Epreuve : 102 Matière : 7421 Session : 2018

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

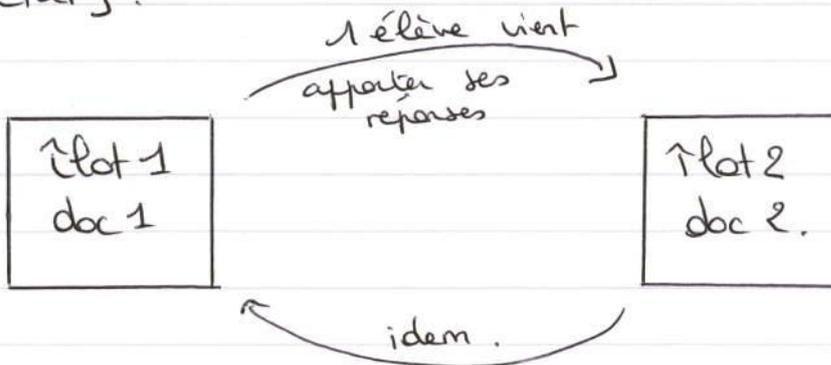
Suite Activité 2 -

Document 2 :

Q1. Comment distingue P. Clastres le chef sauvage du despote ?

Q2. Quelle semble être la caractéristique nécessaire à la constitution d'une société étatique ?

[Par cette activité, les élèves travaillent en îlots soit sur le document 1, soit sur le document 2, puis un élève de chaque table va exposer à une autre les réponses de son groupe, complétant ainsi les différentes caractéristiques de l'Etat].



[A la suite de ce travail, le professeur distribue un tableau de synthèse aux élèves récapitulant les caractéristiques d'un Etat, qu'ils réalisent de façon individuelle, la correction se fait au vidéoprojecteur, à l'oral].

Définition d'Etat : organisation territoriale qui possède le monopole de la violence physique légitime gouvernée par un chef d'Etat.

MONOPOLE DE LA VIOLENCE PHYSIQUE LEGITIME	CHEF DE L'ETAT	TERRITOIRE
L'Etat dispose des forces armées peut exercer son pouvoir, faire respecter l'ordre par violence	autorité, donne des ordres, pouvoir de coercition	délimité par des frontières.

Definition de souverainete: le chef d'Etat est souverain: il dispose du pouvoir decisionnel quant a la gouvernance de son Etat.

[A la fin de cette première partie, le professeur propose une évaluation formative à ses élèves afin de vérifier l'acquisition des connaissances et de pouvoir remédier aux difficultés si besoin].

Evaluation formative: Vrai ou faux

1. Le chef d'une tribu dispose du pouvoir de donner des ordres, comme un chef d'Etat (F).

2. Le peuple a un devoir d'obéissance au chef de l'Etat (V)

3. Un citoyen peut faire régner l'ordre dans son quartier (F)

4. Seule les forces armées sont autorisées à user de la violence dans une société étatique (V).

5. Le monopole de la violence physique légitime par un chef de l'Etat sont les deux caractéristiques permettant de définir un Etat (F).

6. Un Etat nécessite un territoire délimité par des frontières (V).

## II. Construction étatique ou construction nationale ?

### A. Qu'est-ce qu'une nation ?

#### Activité 3 - Document 4

Objectif : Etablir les caractéristiques d'un Etat-nation afin de pouvoir distinguer construction étatique de construction nationale <sup>(1)</sup> <sub>(2)</sub>.

Q1. Quelles sont les conditions essentielles de l'existence d'un peuple d'après le document.

Q2. Expliquer la phrase soulignée : l. 17, dernier paragraphe "Une nation est donc une grande solidarité [...] disposé à faire encore".

Q3. Qu'est-ce qui s'ajoute à l'Etat pour qu'il devienne une nation ? Proposez une définition d'Etat-nation.

[Travail effectué par groupe de 2, correction au tableau par les élèves volontaires, le professeur complète si besoin].

Schéma récapitulatif:

Passé souvenirs nationaux passé commun	Présent Peuple avec volonté commune	Futur Continuer vie commune consentement.
--	---	---

NATION = solidarité et sentiment d'appartenance à ce groupe par le peuple.

Conclusion : En plus du côté territoriale, l'Etat-Nation ajoute une valeur solidaire à l'Etat = le peuple a conscience d'appartenir à ce groupe car il existe un passé commun (plus ou moins douloureux) et une volonté commune dans le présent : le désir de continuer cette vie commune. La notion de communauté apparaît ici clairement, au-delà de celle de territoire, chef ou pouvoir s'exerçant par le monopole de la violence physique légitime.

## B. Un découpage étatique correspond-il toujours à un découpage national ?

### Activité 4 - Documents 6 et 7

Objectif : questionner les notions d'Etat " territoriale " et de " nation " entre différents Etats . Distinguer construction étatique de la construction nationale .

#### Document 6

Q1. D'après vous, comment a été redéfini le découpage des régions en 2015 ?

Q2. Cette refonte des régions amène-t-elle à un changement de comportement des individus selon vous ? Pourquoi ?

#### Document 7

Q1. Que partagent les membres de l'Euro-région d'après le document ?

Q2. Quels changements la création de l'Euro-région apporte-t-elle aux citoyens ?

Q3. Qui en est-il de la souveraineté ?

[ Le travail s'effectue en comparant les 2 documents pour amener les élèves à se questionner sur le découpage territorial et le sentiment d'appartenance à un peuple . A l'issue de celui-ci, ils remplissent le texte à trous suivant qui leur sert de support de cours . ]

Texte à trous : ( les trous sont les mots soulignés ) .

Un découpage régional peut avoir lieu du point de vue douanier / frontalier sans que cela n'ait de réel impact sur le sentiment d'appartenance des citoyens . C'est un découpage purement administratif - En revanche, la création d'Euro-région permet aux citoyens de différents pays membre de l'UE d'exercer une souveraineté régionale en mettant à leur disposition les moyens légaux et juridiques d'y parvenir . Ainsi, un découpage régional peut impacter la souveraineté des citoyens et décaler d'un sentiment d'appartenance à une Nation commune au-delà des frontières des Etats .

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : ..... EBE ..... Section/Spécialité/Série : ..... 11 00 E .....

Epreuve : ..... 102 ..... Matière : ..... 7421 ..... Session : ..... 2018 .....

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

C. Etude de cas : Quand la Nation veut se séparer de l'Etat, le cas de la Catalogne.

Activité 5 - Document 8 + accès à la salle informatique pour compléter les informations.

Vous êtes journaliste et devez rédiger un article relatant les faits en Catalogne afin d'exposer les revendications des Catalans. (Tout en réutilisant le vocabulaire vu en cours afin de distinguer l'Etat de la Nation.) et la réponse de l'Etat espagnol.

[ Les élèves disposeront d'une séance en salle informatique afin de rechercher les informations nécessaires et de rédiger leur article de journal. ]

Elements de correction : Sont attendus par l'Etat espagnol : l'utilisation de la violence physique légitime par la police, le motif de territoire et de chef de l'Etat → en tout cas du gouvernement (le 1<sup>er</sup> ministre). A contrario on attend des élèves qu'ils citent que près de la moitié des Catalans se soient exprimés par une même volonté (d'un futur commun) d'indépendance → nation existante en dehors du "territoire espagnol" au sein de la Catalogne.

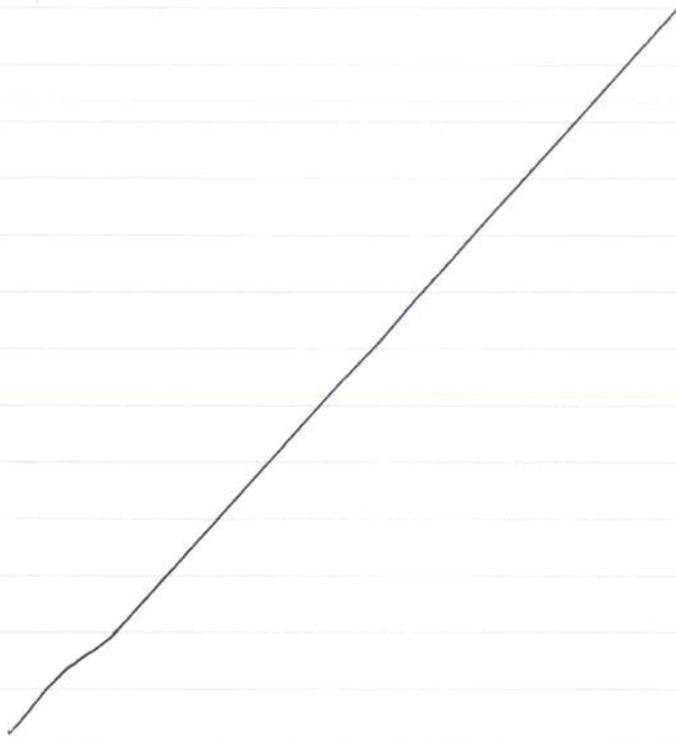
Conclusion du chapitre : (les mots soulignés sont à retrouver par les élèves dans le texte à trous).

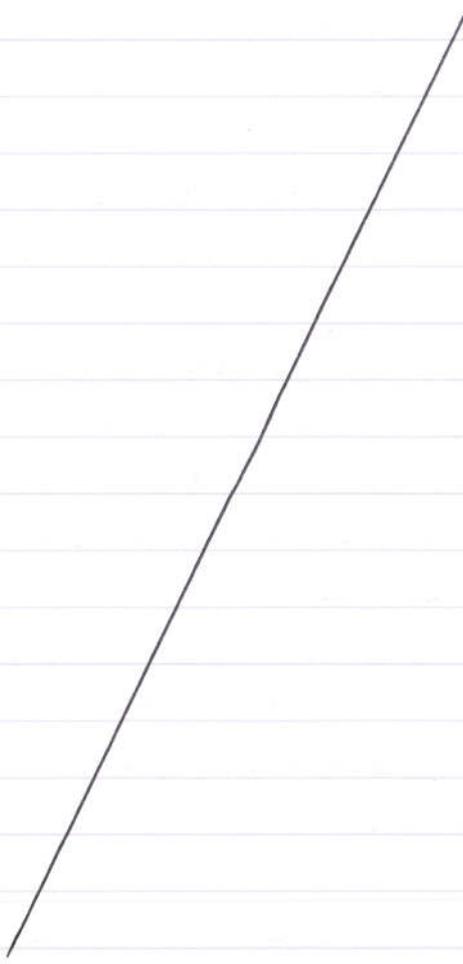
Les Etats occidentaux se sont constitués progressivement afin d'établir un ordre politique. Cet ordre politique se distingue des ordres économiques, sociaux et culturels. Ainsi, un Etat se caractérise par l'existence d'un territoire délimité sur lequel un chef de l'Etat exerce son pouvoir à l'aide de son monopole de la violence physique légitime. Le peuple lui doit obéissance.

Lorsque ce peuple possède une histoire commune, un passé plus ou moins douloureux commun et qu'il consent clairement à faire perdurer cette vie commune, on parle d'Etat-Nation. De la Nation s'exprime une solidarité nécessaire à l'existence de nos sociétés.

Cependant, il arrive que l'Etat et la Nation se distinguent : ainsi le Kurdistan est une Nation, les Kurdes mais ne détient pas de territoire sur lequel exister. Ils ont pourtant un passé et une volonté commune de continuer ensemble. Les Catalans revendiquant leur indépendance auprès de l'Etat Espagnol se défait également des frontières espagnoles, exprimant leur volonté d'être un Etat indépendant.

A contrario, des découpages régionaux peuvent intervenir d'un point de vue uniquement douaniers lorsque les citoyens ne ressentent pas forcément cette union régionale. Des Européens peuvent au contraire permettre à des citoyens entre Etats différents d'exercer une souveraineté régionale en leur donnant les moyens légaux et juridiques d'exister.





(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EBE Section/S spécialité/Série : A.A.O.E.

Epreuve : 102 Matière : 7h21 Session : 2018

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

EVALUATION SOMMATIVE :

Les élèves de première ES se préparent d'ores et déjà à l'examen national du Baccalauréat qu'ils passeront à la fin de l'année de Terminale. A ce stade de l'année, la méthodologie de l'épreuve composée (EC) a été étudiée et est en cours d'acquisition. Aussi, pour évaluer les connaissances des élèves sur ce chapitre et l'acquisition progressive de la méthode de l'EC, une partie de cette épreuve du Bac est proposée aux élèves.

Ce chapitre étant relativement court et n'ayant pas de document statistique à disposition (bien qu'un texte puisse aussi être proposé en EC2), nous ne proposerons qu'une question à la partie 1 de l'EC. (Le jour du Bac, il y en a 2, qui portent sur 2 points du programme bien différenciés : 2 questionnements différents).

Nous proposons aux élèves de répondre à cette question d'EC1 :

Distinguer la construction étatique de la construction nationale.

Proposition de correction sous la forme d'un tableau avec sa grille d'évaluation.

Définition des termes : Etat , Nation	+	+/-	-	0,5 pts par définition
Mise en évidence de la distinction Territoire / sentiment d'appartenance	+	+/-	-	1 pt
Utilisation d'un exemple (Kurdistan ou Catalogne... ou un autre).	+	+/-	-	1 pt.
Commentaire du professeur sur le devoir de l'élève :	acquis	en cours d'acquisition	NON acquis	13 points (comme évaluation au Bac).





**Copie (n° 260417 : 18 / 20)**

Cette copie a été retenue pour la qualité de l'argumentation présentée en termes de connaissances mobilisées, de structuration, de raisonnement proposé avec des phases de reprise pour structurer les apprentissages. Cependant les propositions de mise en activité des élèves sont peu diversifiées, l'évaluation finale est fragile.

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EBE Section/S spécialité/Série : 1400 E

Epreuve : 102 Matière : 7421 Session : 2018

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

EXPLOITATION D'UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

de plan proposé est le suivant : (I) Introduction générale, (II) Activités, (III) Evaluation

(I) INTRODUCTION GENERALE

- Situation dans le programme

de dossier documentaire porte sur une question étudiée dans le programme de l'enseignement spécifique de Première ES.

Il s'agit plus précisément d'une question située dans le quatrième thème de sociologie et science politique du programme de Première.

Le quatrième thème intitulé "Ordre politique et légitimation" fait suite aux thèmes suivant : "1. des processus de socialisation et la construction des identités sociales", "2. Groupes et réseaux sociaux" et "3. Contrôle social et déviance". Le thème du dossier documentaire est le dernier thème étudié en sociologie et science politique et sera donc abordé en fin d'année scolaire. Le programme de sociologie et science politique de Première ES comprend environ soixante heures.

Le quatrième thème : "Ordre politique et légitimation" comprend deux questions dont la première est celle du dossier documentaire "Pourquoi un ordre politique ?" et la seconde s'intitule "Quelles sont les formes institutionnelles de l'ordre politique ?".

Le professeur dans sa démarche alternera les thèmes de sociologie et science politique et de l'économie, peu importe le premier thème choisi par le professeur, ce thème sera abordé en fin d'année scolaire.

- Pré-requis :

Ce thème est le dernier du programme de sociologie et science politique de Première ES mais est le premier de science politique. 1. / 16.

Aucun pré-requis ne semble nécessaire à l'entrée dans ce chapitre.

### • Objectifs attendus :

A l'issue de la séquence de cours, les élèves devront être capables de :

- définir Etat, Etat-nation et souveraineté (qui constituent les trois notions obligatoires de cette séquence).
- distinguer l'Etat de la nation, de l'Etat-nation.
- présenter les étapes de la construction nationale (notamment dans le cas de la France)
- présenter deux conceptions différentes de la nation
- présenter des exemples de nations sans Etat
- expliquer les démarches conduisant à la construction d'un Etat-nation
- montrer le dépassement de l'Etat-nation dans le cas européen.

### • Problématiques relatives à cette séquence de cours :

Existe-t-il un Etat dans toutes les sociétés ? Comment la construction étatique s'est-elle effectuée en France ? Qu'est-ce qu'une nation ?  
Comment peut-on concilier Etat et nation ? Le modèle de l'Etat-nation est-il universel ?

### • Plan de la séquence :

#### ① La construction étatique dans le monde occidental :

A) L'Etat comme ordre politique

B) La construction étatique

#### ② La construction nationale et l'Etat-nation

A) des conceptions de la nation

B) L'Etat-nation : l'Etat précède-t-il la

nation ?

c) Vous un dépassement du modèle d'Etat-nation ?

## (II) ACTIVITES DE LA SEQUENCE PEDAGOGIQUE

(I) La construction étatique dans le monde occidental

(A) d'Etat comme ordre politique.

Le professeur pourra introduire une partie de sensibilisation avant que les élèves n'exploitent des documents.

Le professeur pourra notamment faire appel aux connaissances des élèves en leur demandant ce qu'est l'Etat. Il s'agit de mettre les élèves en posture de recherche intellectuelle. Le professeur pourra noter au tableau les réponses des élèves les plus pertinentes.

Ces réponses pourront être par exemple : "l'Etat est l'entité qui prélève et collecte l'impôt".

A la suite de cette petite activité de sensibilisation, le professeur proposera aux élèves la lecture du document 1 du dossier documentaire.

Le professeur proposera le texte tel qu'il est présenté dans le dossier documentaire puisque celui-ci est relativement court et est abordable.

Activité 1 = document 1 du dossier

Le professeur distribuera un texte à chacun des élèves et ces derniers devront le lire individuellement puis répondre aux questions proposées par le professeur. Une correction collective sera ensuite formulée à l'oral et le professeur interrogera des élèves au hasard.

Question 1 : Présenter le texte.

Réponse : Il s'agit d'un texte extrait de l'ouvrage "Le savant et le politique" publié en 1919 par Max Weber. L'extrait sélectionné porte sur la définition de l'Etat.

Question 2 : Rappelez qui est Max Weber (les élèves auront déjà étudié ce sociologue durant l'année car il s'agit de

la fin d'année).

Réponse : Max Weber (1864-1920) est un sociologue allemand. Il est considéré comme l'un des pères fondateurs de la sociologie (avec Emile Durkheim). Max Weber s'est notamment intéressé dans ses travaux aux religions et plus particulièrement au lien entre capitalisme et protestantisme, ainsi qu'à la structure sociale (ce qui sera abordé en Terminale), au pouvoir et à la domination. Max Weber a également mené une réflexion épistémologique sur les sciences sociales et la démarche du sociologue.

Le professeur fournira des compléments aux réponses des élèves, la réponse proposée ci-dessus sera issue de la correction.

Question 3 : De quel moyen spécifique, l'Etat dispose-t-il ?

Réponse : le moyen spécifique de l'Etat est la violence.

Question 4 : quelle est la définition de l'Etat selon Weber ?

Réponse : l'Etat se définit comme "une communauté humaine qui, dans les limites d'un territoire déterminé revendiqué avec succès pour son propre compte le monopole de la violence physique légitime".

Le professeur précisera aux élèves de bien noter cette définition de l'Etat car c'est celle qui est aujourd'hui majoritairement reprise, celle qui est légitime en sciences sociales et politiques.

Question 5 : Cela signifie-t-il que dans les sociétés où il y a un Etat, il n'y a plus aucune violence physique ?

Réponse : Il existe toujours des violences physiques dans les sociétés où il y a un Etat. C'est ce qui a été présenté dans la question 3.3 "Comment mesurer le niveau de la délinquance ?" du programme de première, mais ces violences physiques ne sont pas légitimes. des délinquants peuvent être jugés et punis par l'Etat.

Le professeur, après avoir défini l'Etat précisera aux élèves le concept d'ordre politique.

L'ordre politique est l'ensemble des institutions, des pratiques, des règles qui encadrent le domaine politique.

Les élèves noteront la définition.

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EBE Section/S spécialité/Série : 1100 E

Epreuve : 102 Matière : 7421 Session : 2018

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

de professeur pourra demander, à la suite de l'étude du document de Max Weber, si il existe un Etat dans toutes les sociétés.

de professeur s'attend à avoir des réponses positives à cette question. Pour répondre à cette question, le professeur fera lire aux élèves le document 2 du dossier documentaire.

### Activité 2 : document 2 du dossier documentaire

Un élève sera désigné à l'oral pour la lecture du document (les élèves auront préalablement reçus le document).

de professeur donnera le document aux élèves tel qu'il est présenté dans le dossier. de professeur demandera, à la suite de la lecture collective, aux élèves de répondre à plusieurs questions. des questions seront posées à l'oral, et le professeur interrogera des élèves à l'oral pour formuler les réponses. des questions et réponses feront cependant l'objet d'une prise de note des élèves.

#### Question 1 : présenter le document.

Réponse : le document est un texte issu de l'ouvrage : " la société contre l'état " (1974) de Pierre Clastres. Dans cet extrait l'auteur présente des exemples de sociétés où il n'y a pas d'état.

#### Question 2 : Pour Pierre Clastres, comment distinguer une société primitive d'une société non primitive ?

Réponse : une société primitive est pour Pierre Clastres, une société qui n'a pas d'état, à l'inverse une société non primitive est une société à l'état.

Question 3 : Quel est le point commun entre les sociétés organisées autour d'un roi, un empereur, et les systèmes sociaux contemporains ?

Réponse : leur point commun est que ce sont des sociétés à Etat.

Autrement dit, une personne, ou un groupe de personnes revendiquent avec succès le monopole de la violence physique légitime.

Pour Clastres, peu importe le régime socio-économique, ces sociétés présentent un point commun.

Question 4 : A quoi le chef de la tribu peut-il servir dans les sociétés primitives ?

Réponse : le chef de la tribu ne dispose d'aucune autorité sur les membres de la société. Il n'a pas de pouvoir de coercition et ne donne aucun ordre. Le chef de la tribu peut cependant avoir un rôle de guide, être celui qui dispose de certaines connaissances.

Le professeur précisera aux élèves que Pierre Clastres a mis en évidence l'existence de sociétés qui refusent la machine étatique, qui s'organisent pour empêcher l'Etat d'émerger. L'Etat n'est donc pas un modèle universel.

Le professeur pourra également évoquer aux élèves que d'autres attributs peuvent être rajoutés à celui de la violence physique légitime concernant l'Etat, notamment celle de la fiscalité.

Par ailleurs, le professeur fera remarquer que contrairement aux prévisions, des sociétés sans Etat peuvent s'organiser sans que la société ne devienne une société de tous contre tous, dans laquelle la violence physique serait omniprésente.

Après avoir présenté l'Etat, le professeur s'attachera à montrer aux élèves comment s'est effectuée la construction étatique dans les sociétés occidentales.

② La construction étatique dans les sociétés occidentales  
de professeur proposera aux élèves d'étudier le document 3 du dossier documentaire.

### Activité 3 : document 3 du dossier documentaire

des élèves devront lire et répondre individuellement aux questions formulées par le professeur. Puis durant une dizaine de minutes, une correction sera effectuée à l'oral (les élèves volontaires seront interrogés) mais fera l'objet d'une prise de note. Le professeur pourra dicter les réponses à partir des éléments de réponse proposés par les élèves.

Question 1: présenter le document (les questions de présentation de document permettent notamment de préparer les élèves à la deuxième épreuve de l'évaluation composée : Exploitation d'un document).

Réponse : il s'agit d'un texte extrait de l'œuvre : "La dynamique de l'Occident" de Norbert Elias (1969), présentant le processus de construction étatique.

Question 2: Dans les sociétés féodales, "au début", la maison du roi avait-elle un pouvoir économique et militaire supérieur aux autres ?

Réponse : Au début, toutes les maisons féodales avaient la même puissance économique et militaire.

Question 3: Comment est-il possible d'expliquer le rapprochement entre certaines maisons et la supériorité de certaines d'entre elles ?

Réponse : Norbert Elias explique que certaines maisons féodales ont pu se rapprocher dans l'ancien régime grâce à des unions (mariages), achats ou des conquêtes militaires.

Certaines maisons deviennent ainsi plus grandes : superficie plus importantes, nombre de sujets et de guerriers qui est aussi plus important.

Question 4: Le pouvoir était-il concentré et organisé durant cette période ?

Réponse : Le pouvoir n'était pas concentré, il était éclaté entre 7...116..

plusieurs maisons féodales. Chaque maison féodale exerçait son pouvoir sur son territoire et ses membres.

Question 5 : Comment peut-on expliquer un déplacement du centre du pouvoir ?

Réponse : chaque maison tente par des alliances ou encore par la guerre d'accroître son territoire. De grandes maisons sont ainsi constituées, et les guerres se perpétuent jusqu'à ce qu'il n'y ait plus qu'une seule maison féodale qui l'emporte.

Le professeur précisera par ailleurs aux élèves ce qu'est le pouvoir et les élèves devront prendre en note la définition :

Le pouvoir est "dans une relation, toutes chances de faire triompher ses propres intérêts même contre des résistances".

Cette définition est celle de Max Weber.

Le professeur précisera par ailleurs que le pouvoir se différencie de la notion de domination. En effet, la domination renvoie à une situation dans laquelle chaque personne retire un bénéfice, il y a un minimum de volonté à vouloir être dominé.

Pour reprendre Norbert Elias, le professeur proposera une petite synthèse aux élèves :

L'Etat n'a pas toujours existé. En France dans l'Ancien Régime, le pouvoir était parcelisé entre de nombreuses maisons féodales. Certaines maisons féodales ont pu prendre de l'importance : agrandir la taille de leur territoire, accroître leur nombre de guerriers en instaurant des alliances avec d'autres maisons ou encore en pratiquant la guerre. Le processus s'est poursuivi jusqu'à ce qu'il n'y ait plus qu'une seule maison féodale : celle des rois de France. C'est ainsi que s'est constitué l'Etat, c'est à dire "une communauté humaine qui sur un territoire donné revendique avec succès pour son propre compte le monopole de la violence physique légitime". Par ailleurs, l'analyse de Pierre Clastres peut être complétée par certains éléments : en augmentant leur superficie, les maisons féodales ont pu accroître le nombre de personnes sur lesquelles portent les impôts. La guerre nécessitant de l'argent, il a fallu accroître les prélèvements

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EBE Section/Spécialité/Série : A100 E

Epreuve : 102 Matière : 7.621 Session : 2018

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
  - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
  - Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
  - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
  - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

et dans le même temps conduire une bureaucratie pour organiser cela. La construction étatique s'est effectuée entre le XI<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle.

A la fin de ce premier point du chapitre, le professeur proposera une évaluation formative aux élèves sous forme de VRAI ou FAUX. Lorsque la proposition est fautive, le professeur attendra une justification de la part des élèves. Notation sur 5 points.

PROPOSITIONS	VRAI	FAUX
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Etat est présent dans toutes les sociétés</li> </ul> Justification : Il existe des sociétés sans Etat (primitives)		X
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Etat est une forme d'organisation naturelle qui existe en France depuis que les hommes sont devenus accidentaires</li> </ul> Justification : L'Etat n'est pas une forme naturelle → processus de construction étatique. Etat n'existe que depuis la fin du XV <sup>e</sup> siècle		X
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Etat est une communauté humaine qui sur un territoire donné revendique avec succès le monopole de la violence physique légitime</li> </ul>	X	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans des sociétés étatiques, la violence physique n'existe pas</li> </ul> Justification : il existe toujours de la violence physique mais seul l'Etat en a le monopole		X
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Max Weber est un sociologue allemand considéré comme l'un des pères fondateurs de la sociologie, a qui l'on doit la définition d'Etat</li> </ul>	X	

## (E) la construction nationale et l'état-nation

### (A) des différentes conceptions de la nation

le professeur pourra demander aux élèves ce qui permet de différencier une nation d'un Etat.

Les réponses les plus pertinentes seront retenues et feront l'objet d'une prise de notes. Par ailleurs cela sera complété par l'étude du document 4 du dossier documentaire.

### Activité 4 : document 4 du dossier

Un élève sera désigné à l'oral pour lire le document puis les élèves répondront aux questions par binôme.

Une correction sera effectuée par le professeur à l'oral après avoir entendu les réponses des élèves.

Question 1 : D'où provient ce texte ?

Réponse : Le texte provient d'une conférence faite par Ernest Renan à la Sorbonne en 1882.

Apport professeur : ce discours d'Ernest Renan intervient lorsque se pose la question de l'Alsace-Lorraine. Deux conceptions de la nation s'opposent : une attachée à la France et l'autre à l'Allemagne, et chaque pays s'oppose sur les frontières de leur pays et l'appartenance de l'Alsace-Lorraine à l'un ou l'autre.

Question 2 = Que signifie la phrase : « Avoir des gloires communes dans le passé, une volonté commune dans le présent ; avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà les conditions essentielles pour être un peuple » ?

Réponse : Cela signifie, qu'il ne suffit pas d'avoir un passé commun pour être un peuple, il s'agit avant tout d'avoir une volonté commune de vivre ensemble dès à présent et dans le futur pour être un peuple.

Question 3 : Pour Ernest Renan, qu'est-ce qu'une nation ?

Réponse : une nation est constituée d'un peuple ayant vécu des épreuves communes, qui a surtout une grande volonté de vivre ensemble. La nation est "un désir clairement exprimé de vivre en commun". Ernest Renan a donc une conception subjective de la nation. Celle-ci ne repose pas sur des pratiques culturelles communes. Par ailleurs, une nation n'a pas de frontières.

Le professeur précisera aux élèves qu'il existe deux conceptions de la nation (les élèves devront écrire cela sur leur cahier) :

- la première est celle qui est défendue par Ernest Renan.

Cette conception de la nation est subjective, appartenir à une nation ne suppose pas d'avoir une culture commune mais une volonté commune.

- la deuxième est une conception objective de la nation. Elle est associée à l'Allemagne pour eux, la nation est constituée de personnes ayant des caractéristiques communes : une culture commune, le partage d'une même langue, connaître une même histoire, avoir une même religion, etc.

Le professeur précisera par ailleurs que tous les allemands n'ont pas nécessairement une conception objective de la nation (et inversement pour les français). Max Weber avait par exemple une conception de la nation commune à celle d'Ernest Renan.

⑥ l'Etat nation : l'Etat précède-t-il la nation ?

Le professeur reprendra les points traités précédemment pour cette partie du chapitre.

Il demandera aux élèves : "dans le cas de la France, la construction étatique précède-t-elle la construction nationale ?". A partir des réponses des élèves, il proposera une petite synthèse aux élèves.

En France, la construction étatique précède la construction nationale. La construction étatique a été permise par les guerres et les alliances que menaient les différentes maisons féodales pour l'obtention du pouvoir. Une maison n'est ensuite imposée. La construction nationale a débuté à la suite de

L'émergence de l'Etat. Pour instituer un sentiment d'appartenance nationale, l'Etat a notamment mis en place l'école. L'Etat a beaucoup joué dans la construction nationale. L'école a permis de se transmettre aux élèves qu'une seule et même langue, de leur apprendre une histoire commune. La nation est donc un construit. L'Etat continue par ailleurs de transmettre ce sentiment d'appartenance notamment avec l'école ou encore lors des élections. Durant ces dernières, le peuple français est en communion, tous les citoyens français peuvent voter, et le vote s'effectue dans des endroits symboliques : école, mairie.

Mais la construction étatique ne précède pas toujours la construction nationale. En Allemagne par exemple, la nation était déjà présente avant la construction de l'Etat. C'est par ailleurs ce qui a pu amener les différents états allemands à fonder le Zollverein en 1836. Il existe également des nations qui n'ont pas d'Etat, cela est notamment le cas des kurdes.

Le professeur demandera aux élèves de rechercher d'autres exemples et de les trouver à la suite de la synthèse.

Les élèves pourront notamment trouver la Palestine comme exemple (même si elle est aujourd'hui reconnue comme un Etat par l'ONU) mais ses frontières ne sont pas bien établies.

Le professeur proposera également qu'un Etat-nation est un territoire sur lequel coïncident un Etat et une nation.

Le professeur précisera que le modèle d'Etat-nation n'est pas universel et que cela reste un idéal-type, même en France.

Pour cela, le professeur projettera au tableau la carte du découpage de la France.

### Activité 5 : document 5 du dossier documentaire

A l'oral, le professeur formulera des questions et interrogera des élèves.

Question 1. Pourquoi y a-t-il eu un redécoupage des régions françaises ?

Reponse : dans un contexte de crise de la dette, avec des déficits publics supérieurs à 3% du PIB, le gouvernement

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EDE Section/S spécialité/Série : 1100 E

Epreuve : 102 Matière : 7421 Session : 2018

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

a vouloir réaliser des économies en redécoupant des régions. Cela limite notamment les dépenses bureaucratiques -

Question 2 : Toutes les régions ont-elles été modifiées ?

Réponse : non sur la carte, il est possible de voir que certaines régions n'ont pas changé : la Corse, la Bretagne, l'Île de France, les Pays de la Loire.

Question 3 : Le redécoupage régional, sous parait-il bien proportionné ?

Réponse : certaines régions ont une superficie bien plus importante que d'autres régions notamment la Région Aquitaine - Limousin et Poitou Charentes qui est bien plus grande que la Corse, l'Île de France ou encore la Bretagne. Cependant en terme de poids économique et démographique, cette région n'est pas plus importante que l'Île de France.

Question 4 : Comment pouvoir expliquer que certaines régions n'aient pas fusionné ?

Réponse : certaines régions maintiennent une identité régionale forte. Cela est notamment le cas de la Corse ou encore de la Bretagne. Certains personnes dans ces régions revendiquent même l'indépendance de leur région.

Ce document nous permet de montrer aux élèves que la nation n'est pas quelque chose de défini et immuable dans le temps.

Certains peuvent avoir davantage l'impression d'appartenir à une "nation Corse" par exemple.

### © Vers un dépassement du modèle d'Etat-nation ?

Nous avons vu précédemment que l'Etat-nation est un idéal-type : il peut y avoir des nations sans Etat ou encore des Etats englobant plusieurs nations, des Etats sans nation (cas de la France après la construction étatique). Dans cette partie, le professeur présentera aux élèves qu'il s'agira d'analyser ces modèles dans le contexte européen.

Le professeur présentera ce qui est le principe de subsidiarité : le fait de n'être subordonné par aucun pouvoir supérieur, pour un Etat être libre de mener les politiques qu'il entend.

Le professeur proposera aux élèves d'analyser le document 5 du dossier documentaire.

### Activité 6 = document 5 du dossier documentaire.

Le schéma sera distribué par le professeur aux élèves qui devront répondre aux questions annoncées.

Question 1 : Que représente ce schéma ?

Réponse : il représente les transformations historiques des configurations territoriales européennes.

Question 2 : Selon ce schéma ; les pays européens sont-ils toujours des Etats-nations ?

Réponse : selon ce schéma, le modèle de l'Etat nation qui existait au XIX<sup>e</sup> siècle n'existe plus au XXI<sup>e</sup> siècle. Yves Deloye parle de Nation-Etat. Dans ce modèle, les individus ne se perçoivent plus comme une communauté ayant pour désir de vivre ensemble. Les individus sont aujourd'hui davantage rassemblés autour d'une culture commune ou par des relations économiques au sein de l'Europe.

Le professeur proposera ensuite aux élèves d'étudier le document 7 du dossier documentaire.

### Activité 7 : dernier document → document 7 :

Question 1 : Qu'est-ce qu'une euro-région ?

Réponse : Une euro-région est une région géographique commune à plusieurs États membres de l'Union Européenne.

Le graphique présente le cas de l'euro-région Pyrénées-Méditerranée. Les territoires présentent une histoire commune.

Question 2 : A quoi servent les euro-régions ?

Réponse : ce sont des espaces dans lesquels des projets communs peuvent être mis en place. L'euro-région permet aux États membres une plus grande coopération.

Question 3 : En quoi cela remet-il en cause le modèle de l'État-nation ?

Réponse : l'euro-région dépasse les frontières des États membres. Par ailleurs, les ~~membre~~ personnes membres de ces régions peuvent avoir une histoire commune, un sentiment d'appartenance commune.

### (II) . EVALUATION

Le professeur proposera une évaluation de fin de séquence composée d'une EC1 et d'une EC2. Cela permettra aux élèves de première de s'être déjà entraînés sur les épreuves de type baccalauréat avant l'entrée en Terminale.

• EC1 : mobilisation de connaissances

Cette partie de l'épreuve est composée de 2 questions qui sont chacune notées sur 3 points :

- Présenter les étapes de la construction étatique en France ?  
Celle question fait l'objet d'une synthèse qui est présentée dans la séquence de cours dans le (I) B). Les élèves devront fournir une réponse similaire

- Présenter les deux conceptions différentes de la nation :  
les élèves devront reprendre les éléments de synthèse fournis  
dans la séquence au niveau du (II A) -

Chaque question écart sur 3 points, 6 points seront donc  
attribués à cette partie de l'évaluation

• Une EC2 : exploitation d'un document.

Cette épreuve du baccalauréat est notée sur 6 points. Au total  
le devoir qui durera une 1h30 sera noté sur 10 points mais  
les notes seront reportées sur 20.

A partir du document 8 du dossier documentaire, il  
sera demandé aux élèves : après avoir présenté le document,  
vous montrerez que la Catalogne est une nation.

## IV - Epreuve orale de mise en situation professionnelle

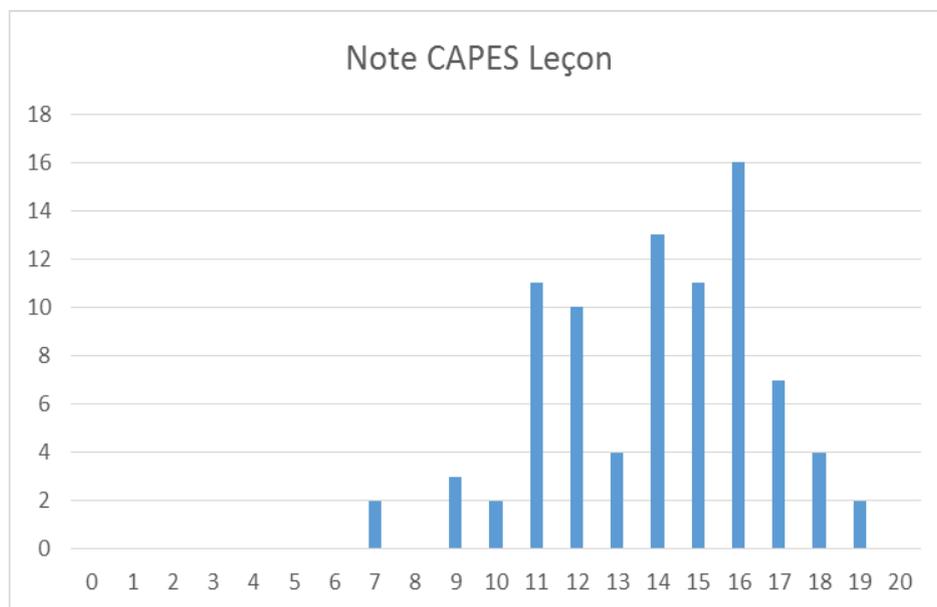
### 4.1. Les résultats : distribution des notes

#### 4.1.1. CAPES

Sur les 177 admissibles, 85 ont été admis (plus 10 admis sur liste complémentaire), soit un taux de réussite de plus de 48% (mais au final de 53,7%), et même de plus de 57% lorsqu'on prend en compte les 12 absents, dont une majorité a été reçue à l'agrégation externe ou au CAPES interne.

A noter que deux candidats (sept l'an dernier) sont parvenus à obtenir leur CAPES avec un 7/20 dans cette épreuve (la note de 6/20 a donc été éliminatoire) et que deux candidats ayant eu 14/20 et cinq ayant eu 13/20 ont échoué au final au concours ! Enfin, on notera les excellentes prestations de treize candidats dont la note égale ou excède 17/20.

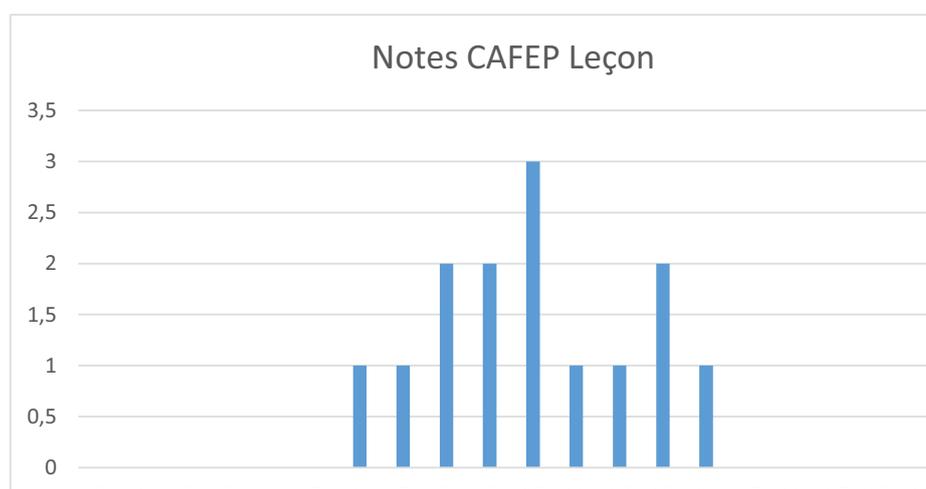
La moyenne des présents est de 11,14/20 (10,33/20 l'an dernier), mais atteint 13,95/20 pour les admis (12,55 l'an passé), ce qui est tout à fait considérable, et la note médiane des admissibles se situe, quant à elle, à près de 12/20.



#### 4.1.2. CAFEP

En ce qui concerne le CAFEP, la moyenne est de 8,47/20 (en baisse par rapport à la session précédente : 9,84/20) et un candidat ayant eu 7/20 est parvenu à valider le concours. On peut signaler seulement trois notes supérieures ou égales à 13 cette année.

La moyenne des admis est elle aussi en baisse à 10/20 (contre 11,35/20 l'an passé). La note médiane des admissibles est, quant à elle, de 08/20.



#### 4.2. Exemples de sujets

Les sujets de mise en situation professionnelle relèvent d'une question à dominante sociologique ou économique. Suite à l'exposé de 30 minutes maximum, un premier ensemble de questions est posé par le jury sur la leçon elle-même (environ 10 minutes), tant sur le fond que sur la posture professionnelle (justification d'un aspect du plan, énonciation didactique d'une définition incontournable, résumé d'un point particulier pour faciliter la prise de notes des élèves...). Une seconde salve de questions, plus importante en ce qui concerne le temps imparti (20 minutes), porte sur l'autre discipline, en partant bien souvent (mais pas exclusivement bien entendu) des parallèles qui peuvent être réalisés à partir du thème traité, tout spécialement si le sujet posé relève de la socio-économie ou de la sociologie économique.

##### 4.2.1. Sujets à dominante sociologique

- 1 – Y a-t-il un conflit de générations ?
- 2 – Vote et religion
- 3 – Grandes écoles et démocratie
- 4 – Emancipation féminine et changement social
- 5 – Les crises de l'Etat-providence
- 6 – Les réseaux sociaux ont-ils remplacé les classes sociales ?
- 7 – Vit-on un déclin des institutions ?
- 8 – L'action collective est-elle en panne ?
- 9 – Les inégalités d'hier sont-ils les mêmes que les inégalités d'aujourd'hui ?
- 10 – Dans quelle mesure peut-on parler de pathologies à propos des sociétés modernes ?
- 11 – Les croyances collectives aujourd'hui
- 12 – L'objectivation des faits sociaux
- 13 – Les classes populaires ont-elles remplacé la classe ouvrière ?

#### **4.2.2. Sujets à dominante économique**

- 1 - Croissances exogène et endogène : sont-elles complémentaires et/ou substituables ?
- 2 – L’Etat doit-il réduire le pouvoir de marché de ses champions nationaux ?
- 3 – L’oligopole est-il la structure de marché aujourd’hui dominante ?
- 4 – Parler de chômage de masse est-il encore d’actualité ?
- 5 – Les déterminants de la compétitivité hors prix
- 6 – Y a-t-il des perdants à l’échange international ?
- 7 – Les stratégies des entreprises en matière de localisation
- 8 – La préservation du capital naturel face à l’internationalisation des échanges
- 9 – Peut-on dire que nous vivons dans une économie des services ?
- 10 – Taux d’emploi et croissance
- 11 – L’UEM est-elle en danger ?
- 12 – Les Etats face à la globalisation financière
- 13 – Droits de propriété et développement économique

### **4.3. Commentaires et recommandations**

#### **4.3.1. Remarques générales**

L’épreuve de mise en situation professionnelle s’avère relativement discriminante (quoique moins que par le passé, car un certain nombre de « codes et de postures professionnels » semblent désormais mieux diffusés) dans la mesure où les prestations sont moins concentrées sur la médiane (des admis, située à 14/20) : de très bon(nes) candidat(e)s peuvent ainsi sortir du lot, et d’autres, n’ayant que peu de connaissances sur un sujet et/ou manquant de méthode (définition du sujet, problématique précise, clarté du plan), et/ou ne s’immisçant pas dans la bonne posture professionnelle, ont pu être mal notés. Le choix de proposer un même sujet à deux admissibles consécutifs permet de souligner de vraies différences.

Les sujets étant de difficultés inégales, le jury a tenu la position suivante :

- pour ceux considérés difficiles, la capacité du candidat à problématiser son discours, à mobiliser des savoirs et des auteurs (même éloignés du sujet), à tenter des analyses, nous a semblé des gages de qualité professionnelle et a été valorisée, en particulier lorsque les candidats ont été capables de montrer que, s’ils n’avaient jamais envisagé la question posée sous l’angle à partir duquel elle leur était présentée, ils savaient où chercher des éléments de réponse approfondis et comment développer leurs intuitions.
- A l’inverse, sur des sujets canoniques, les exposés très descriptifs et non problématisés ont été évalués avec plus d’exigence.

Il est logique qu’une séance d’une demi-heure de questions menée par trois spécialistes désarçonne des candidats et, à l’exception de quelques candidats hors du commun, chaque candidat a été “mis en défaut”. Pour autant, lorsque la réponse espérée n’était pas communiquée, dans l’exposé comme lors des reprises, le jury a souvent tenté de faire reproduire au candidat le raisonnement attendu ou de lui permettre de retrouver la théorie ou le mécanisme oublié. Il est donc normal de ne pas tout savoir, mais peu recevable de refuser d’entrer dans ce type de démarche à l’invitation du jury (cette attitude, lorsqu’elle était répétée durant l’épreuve, a été sanctionnée). A titre d’exemple, un candidat qui commet une énorme bourde n’est pas nécessairement pénalisé, si celle-ci est corrigée rapidement ou si le candidat parvient au moins à comprendre qu’il vient

d'énoncer une aberration. Ne pas se ressaisir, en revanche (et ne pas s'auto-rectifier) quand le jury sursaute à l'énoncé d'un titre d'ouvrage « *Le salaire en miettes* » ou des taux de croissance « similaires » entre les Etats-Unis et la France (alors qu'ils sont annoncés à 4,7% et 1,7% en l'occurrence pour 2018 !...), pose problème. Dans certains cas fort rares, des candidats ont même ostensiblement fait comprendre au jury que ses questions étaient sans intérêt ou, par exemple, qu'un calcul de pourcentage n'était pas envisageable... Nous avons donc davantage cherché à repérer et valoriser des candidats réactifs, capables de développer des raisonnements économiques et/ou sociologiques, qu'à recruter des candidats uniquement « connaisseurs », mais sans recul sur leurs savoirs, qui ne surent pas ménager une certaine « distance au rôle », pour reprendre Erving Goffman.

Nous avons aussi valorisé les candidats qui ont fait preuve de leurs qualités pédagogiques et su s'adapter à un certain nombre de mises en situation.

- A contenu équivalent, un exposé énoncé avec une voix monocorde par une personne statique, le nez plongé dans ses notes, peut avoir plusieurs points de moins qu'une prestation menée tambour battant. Sur des sujets assez faciles, cette dimension a souvent permis de départager deux candidats successifs tenant peu ou prou le même discours.

- Nous avons bien apprécié les « réflexes de prof », c'est-à-dire des candidats désireux de bien se faire comprendre, de bien s'assurer d'avoir fait passer le bon message et de l'argumenter au mieux, qui à reformuler une explication un peu incertaine.

- De même, certaines de nos questions ont été énoncées de la façon suivante « comment présenteriez-vous à un élève de Première/Terminale/un néophyte la notion de désaffiliation, de coût de transaction, de barrière à l'entrée » et nous avons valorisé les candidats qui sont parvenus à les vulgariser et les exemplifier simplement.

- Dans la même veine, nous avons aussi demandé aux candidats de proposer des exemples illustratifs, de nature à faire sens pour un élève. Certains sont parvenus à « faire vivre » des taxonomies en les appliquant à la société d'aujourd'hui ou l'économie réelle. Ce dernier point est important à noter car il fait appel à la créativité du candidat, c'est-à-dire sa capacité à « faire vivre » une théorie / un auteur / un chiffre devant une classe, pas forcément studieuse, en particulier en fin de journée...

Nous avons en ce sens cherché à prendre la mesure de la culture générale et de la connaissance de l'actualité des candidats. Mentionner un film, un roman, un fait historique, ou simplement une entreprise (en particulier un acteur mondial français...) à l'appui de la démonstration est aussi un gage de curiosité et de qualité professionnelle.

#### **4.3.2. Commentaires sur les prestations des candidats**

A l'issue de ces exposés/questions, le jury a pu tirer les constats/conclusions suivants :

- Les candidats semblent désormais relativement bien préparés à cet oral :

\* la mention du plan et des auteurs au tableau et le respect de la durée de l'exposé (pas de dépassement ou presque, nécessitant un arrêt de la part des présidents de jury ; moins de 10% des candidats tiennent moins de 25 minutes même si plusieurs sont allés à l'essentiel dans ce temps écourté), ont été appréciés.

\* Beaucoup de candidats profitent des questions et de la reprise de l'exposé pour entrer véritablement en interaction avec le jury, ce qui est appréciable. Il ne faut surtout pas, à ce moment précis, penser que l'épreuve se termine avec l'exposé. La mise en situation professionnelle entame alors sa seconde partie !... et 10 points restent à gagner !

- En revanche, certains fondamentaux scientifiques et quelques postures professionnelles méritent d'être sérieusement améliorés :

\* L'usage du tableau n'a pas toujours été très simple. Le jury a été surpris par le très faible nombre de candidats capables de présenter correctement un équilibre de monopole ou les *odds ratios*. Rappelons aux candidats qu'il ne suffit pas de reproduire une figure mais qu'il faut savoir l'expliquer (exemple : le concept d'élasticité appliqué à la notion de cartel, mais dont les valeurs, et encore la réalité économique qu'il représente (en prenant l'exemple de l'OPEP), n'ont presque jamais été précisées). Il serait donc souhaitable que chaque admissible connaisse et sache reproduire (rapidement) les schémas et/ou figures canoniques utilisés en classes de lycée.

\* les candidats n'insistent pas suffisamment non plus sur les enjeux du sujet, ce qui peut conduire à un déficit de problématisation. L'exposé risque alors de devenir terne, voire insipide.

\* on peut remarquer une certaine défiance à l'égard de la formalisation (toutefois tous les sujets ne s'y prêtent pas) et/ou de la représentation graphique (intégrer un schéma et son explication dans la leçon est souvent valorisé, en particulier s'il est bien maîtrisé et donc rapidement réalisé !). Or de nombreuses questions, ensuite, portent sur ces aspects. Les candidats doivent veiller à s'y préparer avec soin.

\* les notions de base (de la microéconomie, comme par exemple la construction des courbes d'offre et de demande, ou de la macroéconomie, comme les fonctions de consommation) et les définitions (capital humain, formes de légitimité, types d'actions chez Weber par exemple) se révèlent bien souvent très discriminantes.

\* les connaissances des données statistiques, incontournables en SES, tant en économie qu'en sociologie, semblent être la principale gageure. Une mise à niveau intensive est ici à privilégier en lisant, par exemple les *Tableaux de l'économie française* et les *Données sociales* de l'INSEE, les sites de l'OCDE et d'Eurostat, des différents ministères... sans parler des organismes pourvoyeurs de données chiffrées : BIT, CNUCED, DARES, CEREQ, dont les candidats ne connaissent souvent même pas les acronymes... Ces références sont majeures car elles permettent d'appuyer une thèse/théorie/argumentation et donnent tout de suite plus de poids à la démonstration, grâce à ces allers-retours théorie/empirie. Les candidats doivent aussi être capables de s'interroger sur la production de ces indicateurs statistiques et sur leur histoire.

\* Enfin, reste l'enjeu de l'actualisation des connaissances, en particulier théoriques : nombre de candidats semblent avoir pour horizon scientifique les travaux de Bourdieu ou Mendras en sociologie et de Friedman en économie, bref les années 70 (au mieux les années 80 !)... Une immersion dans les recherches et publications récentes de Paugam, Chauvel, Peugny et autres Bouffartigues, par exemple, en sociologie... de Williamson-Ostrom, Blanchard-Cohen, Krugman, Tirole ou encore Deaton, par exemple, en économie serait, à coup sûr, un investissement rentable ! Il a semblé au jury que les candidats se contentent de connaissances indirectes des œuvres et que très peu ont été découvrir les ouvrages canoniques. Les candidats ne doivent pas négliger l'immense plus-value qu'ils pourraient tirer, vis-à-vis du jury et pour eux-mêmes, bien sûr, de la connaissance directe des grands ouvrages et auteurs de chaque discipline.

A titre de recommandation finale, quelques conseils ciblés peuvent donc être donnés pour traverser au mieux ce « rite de passage » et cette épreuve au sens sociologique, sans qu'elle soit un « sacrifice » (au sens de Mauss) :

1 - Questionner les termes du sujet qui sont à définir et à expliciter, cela est particulièrement vrai des sujets « difficiles » et/ou pour lesquels le candidat n'a que peu de connaissances ;

2 - S'efforcer de problématiser le sujet (différentes problématiques sont toujours possibles, mais il faut les justifier) ; la problématisation est un moment clé de cette épreuve, et il est nécessaire que cette dernière cerne correctement le sujet et ne soit pas une simple reprise de la question de départ (ou une relecture du sujet).

3 - Présenter un plan relativement détaillé au tableau (parties/sous-parties suffisent cependant) ;

4 - Chercher à démontrer plutôt qu'à décrire : l'entretien sera l'occasion d'élargir l'analyse, si besoin ;

5 - Préférer évoquer quelques auteurs en les mobilisant explicitement, plutôt qu'en dresser une longue liste dont on peut penser qu'elle est uniquement destinée à impressionner le jury (qui ne manquera pas de s'en saisir dans le détail pour déstabiliser le candidat...) ;

6 - Enoncer quelques exemples ou illustrations et faire appel à quelques chiffres-clés afin d'étayer le raisonnement ;

7 - L'importance de la fluidité et du rythme du propos, en ne lisant pas ses notes (le fait de rester « debout » contribue à cette fluidité. La plupart des candidats, pour ne pas dire la totalité, sont restés debout et beaucoup ont fait l'effort de ne pas lire) ;

8 - Etre dans une posture de communication (communication non verbale notamment : regarder les membres du jury par exemple, parler distinctement sans les assourdir cependant, sourire à l'occasion). Éviter les effets de style maladroits, même si l'humour n'est pas interdit et si le contexte ne s'y prête pas forcément (mais ce pourra aussi être le cas en classe, il faut savoir détendre l'atmosphère) !

### **Quelques retours d'expérience et pistes pour mieux réussir**

L'usage du tableau était en grande partie maîtrisé : plan à gauche, auteurs à droite et schémas explicatifs quand nécessaire sur la partie centrale. Les candidats étaient tous debout, dynamiques, très peu lisaient leurs notes. Pour le temps de préparation sans document (contrairement à ce qui se passe à l'agrégation), ceci est assurément une belle performance et une promesse pour l'avenir. Les candidats devenus enseignants par la « magie d'Etat » de ce concours (Bourdieu, 1989), auront de toute façon à travailler dans ces conditions d'urgence relative : près de 20 heures à préparer par semaine, cela ne se fera pas sur une période de temps indéfiniment extensible. Tous ont parlé d'une voix forte et claire, ou presque, dans une expression correcte.

L'oral, évidemment, permet d'écarter les candidats qui n'ont pas de connaissance et ne savent pas préparer une leçon de trente minutes en trois heures. Les sujets n'étaient pas tous faciles, loin de là ; certains étaient malgré tout des « marronniers » (exemple : « Les crises l'Etat providence », attention au pluriel cependant !... ou encore « Taux d'emploi et croissance ») et le jury ne traitait pas avec la même indulgence des candidats médiocres sur ce qui est censé être su, et les candidats ayant à se démener avec des sujets plus originaux (« l'objectivation des faits sociaux »). Rappelons (et c'est bien intégré, semble-t-il) que la sociologie et l'économie au programme du CAPES sont de niveau L3 et que le programme des lycées stricto sensu ne suffit pas (les connaissances du supérieur relatives à ses grandes thématiques sont indispensables). Les juges-auditeurs de cette épreuve enseignent pour une grande partie dans le supérieur et ne sont donc pas les mêmes que dans l'épreuve de « Dossier ».

Précisons aux futurs candidats qu'il ne faut pas se contenter de citer des noms, encore doit-on s'assurer qu'on est en mesure d'en parler un moment en connaissance de cause. Un auteur est à relier à une date, à des ouvrages, à des enquêtes *princeps*, à des courants théoriques, voire à des institutions (revues, laboratoires...). Tout cela doit être maîtrisé, autant que possible. Les auteurs en tête de liste ne sont pas toujours utilisés à bon escient. Bourdieu est certainement apprécié, mais tout le monde n'est pas en mesure d'expliquer les quatre espèces de capitaux ou de représenter (simplement) l'espace social structuré qu'il a théorisé. Tous les ouvrages ne sont pas à connaître, mais il faut savoir qu'il n'a pas écrit uniquement *Les Héritiers* ou *La Reproduction*. Pensons aussi à *La Noblesse d'Etat* sur les grandes écoles, à *La Distinction* ou même, pourquoi pas, aux *Règles de l'art*. Il est possible d'en dire autant sur Gary Becker ou Paul Krugman, dont les travaux ne relèvent pas seulement (loin s'en faut !) de l'économie de l'éducation ou de l'économie internationale !

On ne saurait trop conseiller aux candidats, s'ils souhaitent réussir et se démarquer, d'ouvrir les « classiques », ne serait-ce que quelques heures en bibliothèques, pour fichier les plans et quelques idées. Une réflexion et une connaissance basique de l'émergence de la sociologie et de l'économie en tant que discipline ne sauraient être négligées non plus. Il existe des manuels sur le sujet. Les fondateurs y côtoient quelques « précurseurs » (dans le même registre, l'histoire des SES est pour le moins intéressante à connaître, ainsi que tout ce qui renvoie aux relations entre la sociologie et l'économie !).

Dernier élément pouvant être signalé et permettant aux promotions suivantes de briller lors de cette épreuve : une grille de lecture a pu être élaborée, faisant porter les attentes du jury sur les dimensions épistémologiques, théoriques (notions, mécanismes et liens entre concepts), méthodologiques (méthodes d'enquêtes, modélisation) et empiriques (données statistiques, indicateurs, sources...). Pensez à ces dimensions pour la plupart des sujets.

Il n'est pas inutile non plus de bien approfondir les connaissances des principaux champs d'étude de la sociologie et de l'économie, qui ne sont pas si nombreux que cela, de leur origines à nos jours, avec les problématiques clés, les auteurs et enquêtes importantes et les données actuelles (une vingtaine au total) :

- En sociologie : éducation, travail, religion, loisir, stratification, générations, genres, famille, médias, politiques, action collective, sociologie économique, ... ;
- En économie : croissance, fluctuations, crises, développement (durable), facteurs de production, asymétries, compétitivité, commerce international, régionalisation, marché du travail, démographie, politiques publiques...

Enfin, pensez à définir les termes des sujets posés. Il ne s'agit pas d'un exercice rébarbatif dont il faut se débarrasser en introduction, mais du cœur de l'exercice. Ce travail de la définition est central en sociologie, il est analogue de la « construction de l'objet ». Sans lui, vous ne ferez pas de leçon problématisée et de plan logique. Prenez plaisir à construire vos objets, à travailler les « indicateurs » statistiques (ou non) et les éventuels modèles (existants) qui permettront de comprendre ce qu'on attend d'un enseignant intelligent et clair, susceptible de capter l'attention de ses futurs élèves.

### 4.3.3. Grille d'évaluation de la commission

#### EPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE - LECON

Présentation des membres du jury en deux mots (Fonction – Lieu)

Le président précise au candidat les modalités de l'épreuve : 30 min maximum d'exposé suivi d'un entretien de 30 min max.

<b>Nom et Prénom :</b>	<b>Date :</b>
<b>Sujet :</b>	<b>Jury n°</b>

	<b>Évaluation</b>
<b>Horaire du début de l'épreuve :</b>	<b>Exposé :</b>
<b>Horaire de fin :</b>	<b>Entretien :</b>
<b>Durée de l'exposé :</b>	<b>Note globale :</b>

<b>Définition des termes du sujet :</b>	
<b>Problématique / Justification du plan :</b>	
<b>Connaissances de fond (Théories/auteurs/exemples) :</b>	
<b>Qualité de l'expression :</b>	

<b>Réponses aux questions relatives à l'exposé (10 min maximum) :</b>	
<b>Réponses aux questions relatives à l'autre dominante (Eco/Socio) :</b>	
<b>Posture pédagogique :</b>	

## V - Epreuve d'entretien à partir d'un dossier

La première partie du rapport sur cette épreuve présente le bilan statistique de la session 2018, la seconde rappelle les modalités de l'épreuve et expose les observations sur les prestations des candidats et les attendus de l'épreuve, et la troisième partie propose des conseils donnés aux candidats. Ce rapport se conclut par quelques exemples de dossiers et de sujets de mathématiques.

### 5.1. Bilan statistique

#### 5.1.1. CAPES

Statistiques concernant l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier :

- Moyenne des 165 candidats présents (12 absents) : **11,18 / 20 (soit +0,07 point)**
- Moyenne des 85 candidats admis : **13,55 / 20 (soit – 0,1 point)**
- Nombre de candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 : **112 / 165**
- **A noter qu'un candidat a obtenu le concours avec un 05/20 et que le meilleur candidat a eu 20/20.**

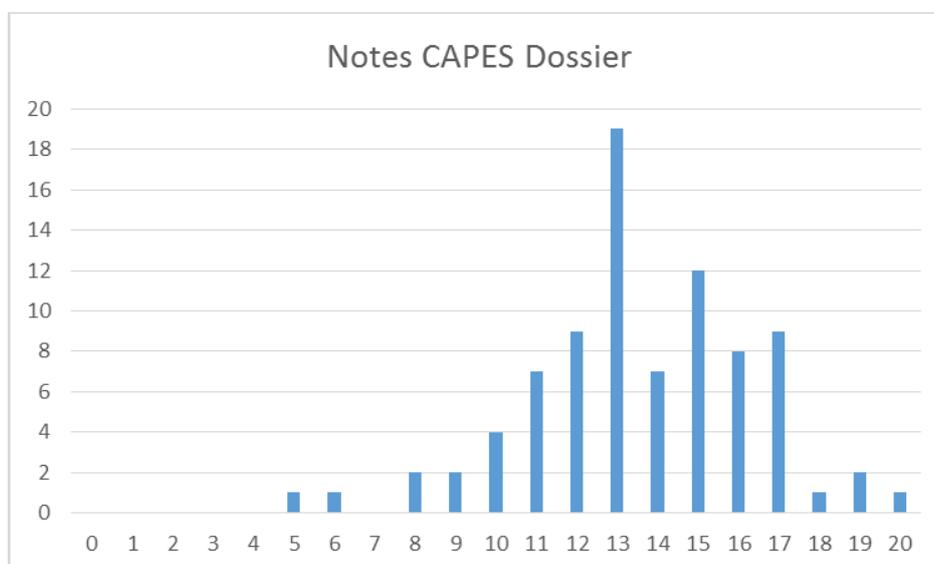
Notes des candidats présents :

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
3	3	9	4	10	12	12	14	17	17	22	8	13	8	9	1	2	1

Notes des candidats admis sur la liste principale :

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
0	0	1	1	0	2	2	4	7	9	19	7	12	8	9	1	2	1

#### Distribution des notes des admis



### 5.1.2. CAFEP

Les statistiques concernant l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier sont les suivantes :

- Moyenne des 21 candidats présents (1 absent) : **10,09 / 20 (soit -0,11 point)**
- Moyenne des 14 candidats admis : **11,79 / 20 (soit + 0,59 point)**
- Nombre de candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 : **15 / 21**
- **A noter un 19/20 pour le meilleur candidat.**

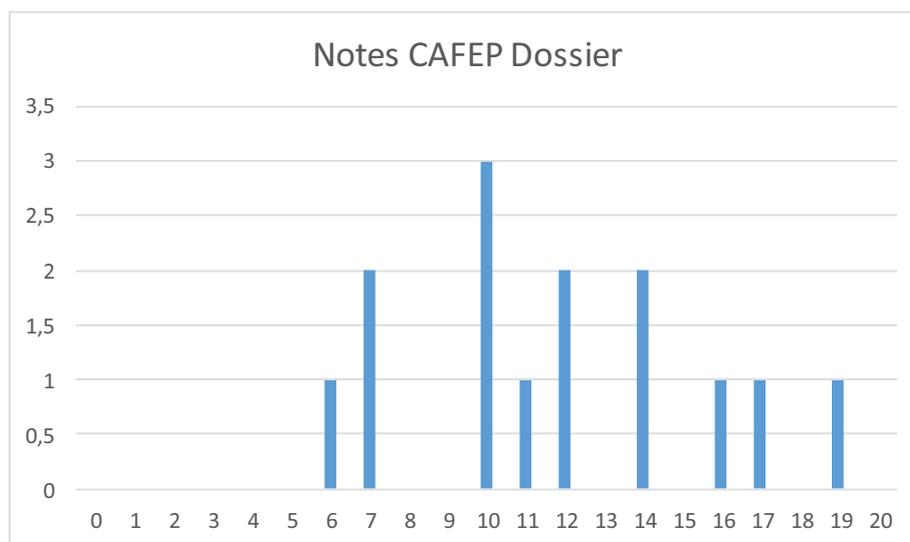
Notes des candidats présents :

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	3	4	2	0	3	1	2	0	2	0	1	1	0	1	0

Notes des candidats admis :

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
0	1	2	0	0	3	1	2	0	2	0	1	1	0	1	0

#### Distribution des notes des admis



## 5.2. Observations sur les prestations des candidats et les attendus de l'épreuve

Les caractéristiques de l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier documentaire sont les suivantes :

- le dossier documentaire est composé de trois documents, dont deux au moins sont extraits de manuels scolaires en vigueur. Le jury se donne la possibilité de choisir un des trois documents du dossier en dehors des manuels scolaires. Dans ce cas-là, il peut s'agir d'un document statistique issu des travaux de grandes institutions (INSEE, Banque mondiale, OCDE, OMC, Eurostat ...). Au candidat de l'exploiter à sa convenance sans être guidé par les notes ou les questions que l'on peut trouver dans un manuel ;

- il est demandé au candidat de construire, à partir de ce dossier, un projet de séquence de cours, ce qui renforce l'aspect « professionnalisant » de l'épreuve ;
- la séquence porte sur une partie et non sur la totalité d'une question au programme en Seconde, Première ou Terminale (enseignement spécifique et spécialités) ;
- l'entretien porte, pour l'essentiel, sur l'exposé du candidat, mais donne également lieu à un questionnement ayant pour objectif d'évaluer sa capacité à appréhender son futur métier dans ses différentes dimensions (réalité de la classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire ...) ;
- La dernière partie de l'épreuve, d'une durée de quinze minutes, est consacrée à la résolution d'un ou deux problèmes de mathématiques.

La moyenne des candidats admis du CAPES sur la liste principale est de 13,55/20, en léger recul par rapport à la session 2017. Cependant, il est à noter que 80 % des candidats ont obtenu une moyenne supérieure ou égale à 12/20 (soit + 25 points de %) dont 4 admis avec une note au dossier comprise entre 18 et 20. Ces résultats manifestent une bonne connaissance des attentes de l'épreuve pour une majorité des candidats. Le jury tient à saluer ces excellentes prestations qui témoignent du fait que ces candidats ont bien préparé cette épreuve, en prenant connaissance des rapports du jury. Ils ont su satisfaire l'ensemble des exigences d'une épreuve composite et difficile. Ils se sont distingués, pour certains, par une très bonne connaissance des programmes, par un recul adéquat par rapport au dossier documentaire, par une bonne réactivité au cours de l'entretien, confirmant ainsi une réflexion pédagogique solide, une rigueur scientifique. Ils ont montré, par ailleurs, qu'ils avaient des aptitudes pour utiliser les outils mathématiques au service des sciences sociales.

### **5.2.1. À propos du contenu de l'exposé portant sur la présentation d'une séquence pédagogique**

Le texte précise (JORF n° 0099 du 27 avril 2013) que le « *candidat construit, à partir d'un dossier constitué de documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves, un projet de séquence de cours. Il devra préciser quels extraits du dossier il mobilise, comment il les utilise avec les élèves et justifier ses choix didactiques et pédagogiques. (...) L'entretien permet aussi d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves* ».

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, nombreux sont les candidats qui ont satisfait aux exigences de l'épreuve, en montrant des qualités tant sur les plans pédagogique et didactique, que sur le plan des contenus. Ils ont manifesté une posture adaptée aux attentes du futur enseignant :

- dans leur majorité, ces candidats gèrent bien le temps imparti ;
- ils exploitent correctement le tableau ;
- ils réalisent une bonne présentation (tenue, positionnement, fluidité) ;
- ils se sont appropriés le dossier documentaire ;
- ils construisent une séquence qui ferait sens pour les élèves (qualité de la problématique, fluidité du plan, didactisation des documents, pertinence des consignes et activités engagées notamment)

Toutefois, le déroulement de cette session amène le jury à mettre en exergue des insuffisances préjudiciables aux prestations des candidats.

- dans le domaine de la présentation du projet de séquence et de la problématisation :

Le jury a constaté que certains candidats ont tendance à faire des introductions pédagogiques (les prérequis, les objectifs de savoirs, de savoir-faire) trop longues et convenues, au détriment de l'exploitation du dossier. Il les invite donc à alléger ces types de préambule, d'autant que les notions de pré-requis ou d'objectif pédagogique ne sont que trop peu souvent maîtrisées. Par ailleurs, les candidats ont de grandes difficultés à présenter une problématique recevable. Il est rappelé qu'une problématique n'est pas une simple question et qu'elle peut, aussi, ne pas être une question. En tout cas, elle sera différente du sujet posé. Elle doit contribuer à mettre en évidence ce que le professeur veut démontrer. Elle doit être le fil conducteur de l'exposé, l'hypothèse de démonstration, le message principal que l'on veut faire passer. Il importe donc de poser une problématique. Elle doit aussi s'appuyer sur les notions-clés de chaque discipline, sociologie ou économie. Pour cerner le problème posé par le sujet, il ne faut pas se contenter de réciter des définitions, mais il faut les interroger. Les candidats sont invités à porter attention aux indications complémentaires qui sont communiquées avec le sujet. Il importe en effet de situer la problématique par rapport aux attentes qui y sont formulées. Le candidat doit aussi préciser l'inscription de la séquence présentée dans la progression soulignant ainsi les prérequis et les pré-acquis nécessaires pour aborder celle-ci.

Le jury tient à attirer l'attention des candidats sur les dossiers de Seconde qui semblent leur poser des problèmes. Ils hésitent entre quasiment aucun contenu (s'ils s'en tiennent aux attentes de Seconde) et des contenus mal adaptés (niveau Première ou Terminale) dans le cas opposé. Il conviendrait au contraire d'expliquer au jury comment donner du sens aux savoirs à enseigner et aux supports proposés. Le jury suggère aux candidats de porter attention au sens de « regards croisés » dans les programmes du cycle terminal.

- dans le domaine de la structuration :

L'exposé doit être structuré par un plan clair, permettant de présenter une séquence de cours qui pourrait être opérationnelle dans le cadre de la classe. Les plans généralistes, préformés et transposables à n'importe quel support documentaire, ne sont pas recevables. Ces plans « passe-partout » qui ne rendent pas compte de la capacité à exploiter les documents et à mener une réelle réflexion pédagogique sont sanctionnés. Le jury tient à préciser qu'il n'attend pas une présentation d'un « modèle pédago-didactique » déconnecté des contenus à enseigner. Il rappelle également que le plan ne doit pas être systématiquement construit sur la base de l'exploitation simple et linéaire des trois documents proposés dans le dossier, comme cela a parfois été le cas (I-document 1, II-document 2, III-document 3). Le plan doit apporter une réponse claire à la problématique.

- dans le domaine de l'utilisation du dossier documentaire :

Le Journal Officiel stipule que « *le candidat présentera un projet de séquence de cours à partir d'un dossier constitué de documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels* ».

En ce qui concerne l'utilisation du dossier, le jury tient à faire part de quelques observations :

- le candidat ne doit pas s'enfermer dans le dossier documentaire, même si celui-ci est là pour le guider ;

- le dossier doit, bien évidemment, être utilisé pour construire la séquence. Il est un support pédagogique de première importance pour le candidat. Les documents sont au service de la problématique à traiter ;
- toutefois, il ne s'agit pas de construire une séquence exclusivement basée sur le dossier : certains documents peuvent ne pas être utilisés. Il en est de même des questions proposées par les auteurs des manuels. Dans ce cas, il importe que le candidat justifie ses choix ;
- le dossier ne limite pas le sujet à traiter. Ainsi, ce n'est pas parce qu'aucun document d'un dossier ne présente spécifiquement le rôle de la sécurité sociale qu'il ne faut pas évoquer son importance dans un sujet consacré à l'action des pouvoirs publics dans la régulation des économies contemporaines. Ce type d'argument, évoqué par un candidat pour justifier le fait de ne pas y avoir fait référence, n'est pas recevable ;
- le candidat a la possibilité d'écarter un document qu'il jugerait trop difficile pour les élèves. Il convient dans ce cas-là de donner les raisons qui ont conduit à faire ce choix. Le jury est cependant sensible aux efforts déployés par certains candidats pour mettre en place des dispositifs pédagogiques spécifiques permettant l'appropriation des documents par les élèves, y compris les plus difficiles (sensibilisation avant étude, questionnement plus progressif, ...). Il peut aussi proposer toutes questions qu'il jugerait pertinentes. Le jury valorisera ce type de démarche dans la mesure où le candidat saura la justifier. Pour autant, cela n'empêche pas le jury de poser une question sur un document rejeté ;
- une bonne séquence n'est pas synonyme d'étude exhaustive des documents sur la base des réponses aux questions posées par les auteurs de manuels ;
- il conviendrait de ne pas cantonner l'usage d'un document comme support d'une évaluation ;
- le candidat peut mobiliser un document qui ne figure pas dans le dossier. Dans ce cas, il conviendrait qu'il le présente de façon explicite aux membres du jury (sa source, la référence...) et qu'il en limite le nombre ;
- les documents statistiques donnent l'occasion de lire et d'interpréter des données chiffrées (% , coefficient multiplicateur, indice...). Si ce n'est pas réalisé lors de l'exposé, cela n'est pas en soi sanctionné, mais le jury vérifie alors systématiquement lors de l'entretien la maîtrise des savoir-faire quantitatifs. Une mauvaise lecture ou une mauvaise interprétation des documents statistiques peut être rédhibitoire.

- dans le domaine des apports pédagogiques :

- De nombreux candidats se bornent à présenter une séquence qui, sur le plan pédagogique, s'apparente à un cours dialogué ;

- La mise en activité des élèves est fréquemment ignorée. Il importe pourtant que le candidat présente et justifie l'intérêt des travaux à réaliser par les élèves. La mise en activité se limite trop souvent au seul exercice qui consiste à répondre aux questions posées. Lorsque d'autres types d'activités pédagogiques sont évoqués, il s'agit en fait d'une énumération de « bonnes intentions » (« *je vais organiser un débat* », « *je vais organiser un travail de groupe* », « *les élèves vont voir que...* ») sans qu'il y ait une réelle présentation de ce que pourrait être ce type d'activité dans le cadre spécifique de la séquence présentée et sa justification. Le candidat accordera de l'importance à décrire l'activité proposée aux élèves, ses modalités. Le jury invite les candidats à réfléchir au sens de la mise en activité des élèves, à l'importance de guider plus ou moins les élèves pour sa réalisation. Pour autant cette mise en activité ne peut être réalisée sans que le candidat ne fasse preuve d'un minimum de réalisme. Il convient ainsi de ne pas ignorer totalement le cadre temporel qui contraint l'action pédagogique de tout professeur ;

- En ce qui concerne le travail de sensibilisation en préambule de l'étude d'un thème, il est fréquemment conçu comme une simple introduction et non pas comme un moyen d'impliquer les élèves dans la construction de leur savoir. Les candidats n'en connaissent pas toujours les enjeux pédagogiques souvent confondus avec la mobilisation des acquis et les évaluations diagnostiques. Le jury invite les candidats à relire les BO n°4 du 29 avril 2010 et n°21 du 23 mai 2013 qui stipulent que la phase de sensibilisation doit permettre « *d'ancrer chaque question sur des données concrètes en prenant des supports variés* » et de « *permettre de susciter la curiosité des élèves* ». Le travail de sensibilisation vise aussi à faire émerger les représentations des élèves qui constitueront un point d'appui pour problématiser la séquence et formuler des hypothèses pour résoudre le problème soulevé. Pour cette phase de sensibilisation, le choix du document support importe. Il est à noter que certains candidats cherchent absolument à utiliser un des documents du dossier comme outil de sensibilisation. Or, le dossier n'est pas systématiquement conçu pour proposer un exercice de sensibilisation. Enfin, le jury rappelle que le BO n°4 du 29 avril 2010 stipule qu'en enseignement d'exploration, l'étude des thèmes doit être « conduite en deux temps : un premier temps de sensibilisation [...] et un second temps d'analyse ». Il est regrettable que ce « temps d'analyse » ne soit pas clairement identifié et identifiable dans la séquence présentée ou que l'articulation avec la phase de sensibilisation ne soit pas pensée par les candidats.

- dans le domaine de l'évaluation :

Le jury a constaté que les candidats rencontraient des difficultés pour proposer des exercices d'évaluation pertinents, des types d'évaluation différents (et pas uniquement des évaluations sommatives). Nombreux sont ceux qui proposent uniquement des textes «lacunaires» ou des « vrais-faux » en guise d'évaluation en classe de Terminale. Il conviendrait d'interroger la portée heuristique d'une telle pratique.

D'autres déclarent vouloir mettre en place une évaluation diagnostique ou formative, sans véritablement proposer d'exercices opérationnels et justifier leur emploi. Les modalités des épreuves de type bac sont mieux maîtrisées. Cependant le jury invite les candidats à ne pas systématiser leur emploi au détriment de leur pertinence.

Enfin, on rappellera au candidat que l'évaluation est un processus, que les évaluations sommatives peuvent être préparées lors de la séquence et que le jury apprécie qu'un début de réflexion sur les actes de remédiation soit engagé.

- dans le domaine de la présentation orale :

Le jury accorde une grande importance à la qualité de la présentation orale, adaptée aux attentes du futur enseignant. La clarté du propos, un ton exprimant la conviction, la capacité à se détacher des notes, une bonne gestion du temps imparti et une posture adaptée à une situation d'enseignement, sont attendus de la part du jury. Il rappelle également la nécessité d'utiliser le tableau mural, cela de façon soignée et circonstanciée. De la même manière le jury apprécie qu'un candidat se déplace à minima dans l'espace dont il dispose comme il sera amené à le faire lors de le cadre de son métier.

**Le jury fonde donc son évaluation de l'exposé du candidat à partir des critères suivants :**

- capacité d'analyse du dossier ;
- capacité à problématiser et à construire un plan de séquence ;
- capacité à situer la séquence dans le cadre de la question du programme ;
- capacité à proposer une séquence pertinente pédagogiquement et motivante pour l'élève ;
- capacité à mobiliser des connaissances scientifiques de façon rigoureuse.

### 5.2.2. À propos de l'entretien

Lors de l'entretien, le jury apprécie, outre la pertinence, la concision des réponses apportées et l'aisance du candidat à l'oral. Il est attendu des réponses qui témoignent des connaissances solides et d'une bonne réactivité. Les stratégies d'évitement, les réponses volontairement longues et inadaptées, sont sanctionnées. Le candidat doit donc faire preuve de sa maîtrise des compétences requises pour enseigner. L'entretien peut être l'occasion pour le jury de remonter des savoirs enseignés aux savoirs savants. Il pourra donc interroger le candidat sur les notions qui figurent dans les programmes. Les candidats qui ne maîtrisent pas les notions et les mécanismes de base au programme ne peuvent pas prétendre réussir le concours.

D'autre part, le jury tient à attirer l'attention sur des faiblesses trop souvent constatées :

- une culture générale et un niveau de connaissance de l'actualité défaillants ;
- des savoir-faire calculatoires mal maîtrisés : calcul d'un PIB en volume, indices, taux de variation et coefficient multiplicateur ...

Le texte (JORF n° 0099 du 27 avril 2013) précise que l'entretien doit également permettre « *d'évaluer la capacité du candidat à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République* ».

Le jury a constaté que les candidats demeurent mal préparés à ce volet de l'épreuve qui présente une certaine difficulté, en lien avec sa place dans l'entretien, à laquelle le candidat doit s'adapter sans transition pour répondre. Si cette session montre une meilleure connaissance du système éducatif, les prestations des candidats sur cette partie de l'entretien révèlent encore des fragilités :

- quelques candidats ignorent cette étape de l'entretien ;
- pour trop de candidats, de graves lacunes subsistent (le rôle des acteurs du système éducatif, les liens entre le professeur de sciences économiques et sociales avec les autres membres de l'équipe éducative, des dispositifs de la réforme des lycées) ;
- un désarroi face aux thèmes proposés, qui révèle en creux une méconnaissance du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013) ;
- pour certaines questions, une réponse centrée sur la discipline ou sur le seul lycée, ce qui n'est pas suffisant (enseignement d'exploration, accompagnement personnalisé, réforme du collège ...) ;
- la difficulté à gérer la transition avec l'entretien sur l'exposé ;
- l'incapacité à illustrer le propos, à mettre en relation les conditions d'exercice du métier et les valeurs qui le portent.

Le jury tient à rappeler qu'être professeur de sciences économiques et sociales ne se limite pas à enseigner la sociologie, la science économique ou la science politique. Tout professeur fait partie d'une communauté éducative dont il est pleinement partie prenante. A ce titre, il doit avoir une connaissance minimale des grandes évolutions de notre système éducatif (loi de refondation de l'école, réforme du collège...) et connaître les missions de l'enseignant au sein de la classe, de l'établissement et du système éducatif.

Les candidats qui ont développé une argumentation pertinente à partir des thèmes proposés par le jury ont pu prendre des points précieux. Certains ont eu l'intelligence de mobiliser l'expérience acquise en stage pour répondre aux questions. Toutefois, il faut veiller à faire la part entre ce que l'on a observé dans un établissement et ce qui doit être idéalement mis en place ! Il est donc entendu que, dans ce cadre, la connaissance des textes réglementaires fondamentaux demeure essentielle.

**La réforme du lycée à compter de la rentrée 2019 conduit le jury à informer les candidats de l'évolution nécessaire de la liste des thèmes proposés à la session 2018.**

Conditions d'exercice du futur métier : thèmes proposés au cours de la session 2018

1. l'organisation et l'évaluation des TPE
2. la plus-value pédagogique apportée par l'usage du numérique
3. l'enseignement moral et civique
4. la liaison lycée-université (continuum bac-3/bac+3)
5. l'orientation des élèves
6. le rôle du conseil pédagogique
7. les acteurs du conseil de classe
8. les enseignements d'exploration
9. la collaboration avec les professeurs documentalistes
10. l'interdisciplinarité
11. l'accompagnement personnalisé au lycée
12. la diversité des élèves
13. l'évaluation des élèves
14. évaluation et notation
15. l'obligation de réserve
16. la notion de parcours
17. concilier exigence et bienveillance
18. le rôle du chef d'établissement
19. agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
20. le projet d'établissement
21. les missions du professeur principal
22. la mise en activité des élèves
23. l'école inclusive
24. les missions du professeur au-delà de son expertise disciplinaire
25. la posture du professeur en cas de conflit avec un élève
26. le décrochage scolaire
27. l'éducation prioritaire

**Le jury fonde donc son évaluation de l'entretien avec le candidat à partir des critères suivants :**

- capacité à mobiliser des connaissances (connaissance des programmes, connaissance rigoureuse des concepts, mécanismes et processus économiques et sociologiques à enseigner ...)
- capacité à mener une réflexion sur les plans pédagogique et didactique ;
- capacité à développer une approche réflexive ;
- capacité à justifier ses choix ;
- capacité à mobiliser des connaissances relatives au système éducatif ;
- capacité à prendre en compte les enjeux du métier d'enseignant ;
- réactivité du candidat.

### 5.2.3. À propos de l'exercice de mathématiques

Le jury rappelle l'importance d'une culture mathématique de base pour enseigner les sciences économiques et sociales, ce qui implique de préparer sérieusement cet aspect de l'épreuve. S'il apparaît que certains candidats traitent l'exercice avec une relative aisance, un nombre substantiel de candidats ne possèdent que des connaissances partielles en mathématiques acquises lors de leur scolarité et, depuis, peu ou pas travaillées. Certains candidats ne consacrent pas suffisamment de temps aux mathématiques lors des deux heures de préparation de l'épreuve sur dossier et découvrent les questions au moment de l'oral. Ils ne répondent pas à des questions simples, qui nécessitent cependant une réflexion préalable. La différence avec les candidats ayant pris un temps raisonnable de réflexion et s'étant préparés durant l'année du concours est alors très nette et renforce le caractère discriminant des mathématiques, discipline connexe de celle qu'auront à enseigner les lauréats du concours. Par ailleurs, l'évaluation en mathématiques se fait sous la forme d'un entretien qui porte, bien entendu, sur les réponses préparées par le candidat aux questions de l'exercice proposé, mais aussi, éventuellement, sur l'utilisation des outils mathématiques évoqués dans le cadre de l'analyse des documents du dossier de sciences économiques et sociales. Il est regrettable que certains candidats éliminent certains documents pourtant primordiaux pour la cohérence de leur analyse, à la seule raison de leur méconnaissance des outils mathématiques qu'ils contiennent.

**Il est important de rappeler que l'évaluation des compétences mathématiques et statistiques a pour objectif de :**

- vérifier que le candidat maîtrise les concepts mathématiques jugés indispensables pour appréhender et enseigner les sciences économiques et sociales ;
- s'assurer que le candidat est capable de donner du sens et de prendre du recul sur les calculs qu'il exécute ou qui lui sont présentés.

Les mathématiques ne se réduisent donc pas à connaître et manipuler des formules. Le jury valorise les tentatives des candidats de répondre aux questions, y compris si elles n'ont pas été couronnées de succès, ainsi que la capacité à donner du sens aux nombres, calculs ou méthodes cités ou utilisés (taux de croissance moyen, espérance, écart-type, dérivée...). Il est important que les candidats sachent justifier leurs résultats comme le signe d'une dérivée, l'identification d'un extremum ou les propriétés d'une courbe de Lorenz et qu'ils soient en mesure de contrôler leurs réponses en s'appuyant sur leurs connaissances apprises dans le cadre des sciences économiques et sociales.

Dans tous les cas, il convient d'avoir pris connaissance du sujet afin de ne pas être pris en défaut sur des questions élémentaires s'y rapportant (par exemple, le calcul d'un pourcentage d'évolution, la détermination de la nature d'une suite, la traduction des données à l'aide d'un arbre probabiliste, etc.) que le jury peut être amené à poser devant un candidat ne sachant répondre à aucune des questions du sujet.

Lors de cette session, le jury a relevé les difficultés suivantes :

- certains candidats, encore trop nombreux, ne maîtrisent pas des notions essentielles en sciences économiques et sociales : coefficient multiplicateur, taux de variation, taux de croissance annuel moyen, indice. Il en est de même avec des notions de base comme l'écart-type ou les pourcentages (somme, comparaison, ...)
- beaucoup de candidats n'ont pas su traiter des exercices portant sur l'analyse de fonctions. Il est important de maîtriser le programme du secondaire, notamment de connaître les fonctions de référence, de savoir dériver et intégrer des fonctions usuelles pour déterminer un sens de variation, calculer une valeur moyenne ou estimer une aire ;

- la méconnaissance de certains éléments calculatoires et les difficultés de lecture de tableaux déterminants en sciences économiques et sociales ont pu entraîner des erreurs d'interprétation dans des situations en science économique ;
- les consignes ne sont pas toujours comprises à cause d'une lecture trop rapide. Il ne faut pas hésiter à faire preuve de bon sens dans les propositions de réponses et faire une analyse critique de ses résultats ;
- le vocabulaire (fonction, probabilités, etc.) est souvent trop approximatif et peut conduire à des contresens et des erreurs ;
- le vocabulaire et les notions sur les suites sont à connaître (rang, terme, limite, somme, suite arithmétique, suite géométrique, raison, premier terme, etc.) et il est attendu qu'un candidat connaisse la différence entre une suite arithmétique et une suite géométrique ;
- en probabilité, l'utilisation et l'illustration de la loi binomiale et de la loi normale sont encore mal connues. En particulier, la référence spontanée à une épreuve de Bernoulli est exceptionnelle ;
- en statistiques, trop de candidats méconnaissent la notion d'ajustement, que celui-ci soit affine, exponentiel ou logarithmique, et ne savent pas utiliser la calculatrice pour obtenir une équation d'une droite de régression. Il est regrettable que son importance dans le cadre de la modélisation soit encore mal perçue ;
- savoir déterminer un intervalle de confiance ou de fluctuation est important, mais savoir l'interpréter l'est tout autant ;
- les notions portant sur les graphes et les matrices ne sont pas à négliger vu leur importance dans la modélisation et la résolution des problèmes dans les domaines socio-économiques.

### 5.3. Conseils aux candidats

Le jury invite les futurs candidats à bien s'approprier le programme du concours, mais également à maîtriser les savoir-faire de base en mathématiques qu'ils auront à mettre en œuvre dans le cadre de leur enseignement. Le recours à des schémas, des représentations ou des croquis pour donner du sens aux informations et/ou illustrer les méthodes à mettre en œuvre fait partie des attentes du jury tout comme le sens critique face à des résultats non conformes à ceux attendus. Comme précisé dans les rapports de jury précédents, le candidat doit maîtriser différents outils, tant dans le domaine de l'analyse que dans celui des statistiques, des probabilités et du calcul matriciel.

Outre les traitements numériques usuels, les candidats doivent être capables de fournir sur la calculatrice un tableau de valeurs d'une fonction et la courbe représentative dans une fenêtre bien adaptée au problème traité. Il est aussi nécessaire d'être en mesure de déterminer une valeur approchée d'une intégrale ou de la solution d'une équation. Les candidats doivent savoir effectuer toutes les opérations sur les matrices et utiliser les fonctions statistiques, en particulier celles donnant les caractéristiques d'une série statistique ou celles construisant un ajustement affine (coefficient de corrélation linéaire, équation d'une droite de régression). La calculatrice doit également pouvoir être utilisée comme outil de conjecture ou de vérification. Enfin la table de la loi normale n'est plus fournie, une utilisation pertinente de la calculatrice permet de s'en passer. Les calculatrices mises à disposition des candidats sont celles du type Graph 35+E ou Graph 90+E chez CASIO et TI 83 premium CE chez Texas-Instrument.

Par ailleurs, la lecture et l'écriture d'algorithmes comme le recours à des logiciels (calcul formel, tableur) sont des attendus pour les élèves de la série ES ; cela l'est tout autant pour les candidats à ce concours.

Lorsque les sujets proposés en mathématiques font référence aux sciences économiques et sociales, il est important que le candidat n'oublie pas lors de l'épreuve de mathématiques ce qu'il a appris dans le cadre des sciences économiques et sociales et le cas échéant qu'il s'y réfère pour pouvoir rebondir.

Par ailleurs, le candidat doit être capable d'explicitier le lien entre taux d'évolution et coefficient multiplicateur, d'expliquer sa démarche pour arriver à déterminer le taux d'évolution annuel moyen et ne pas se contenter d'appliquer des formules apprises par cœur sans les avoir comprises.

## 5.4. Exemples de dossiers

### 5.4.1. 1<sup>er</sup> exemple : eco\_ter\_ea1.1 (Dominante économique)

#### Dossier : les outils d'une politique climatique

Il est demandé au candidat de construire, à partir du dossier composé de 3 extraits de manuels scolaires, et pour la classe de Terminale, un projet de séquence de cours. Il devra préciser quels extraits du dossier il mobilise, comment il les utilise avec les élèves et justifier de ses choix didactiques et pédagogiques.

#### Extraits du programme officiel

##### 3. Économie du développement durable

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
3.1 La croissance économique est-elle compatible avec la préservation de l'environnement ?	Capital naturel, physique, humain, institutionnel, biens communs, soutenabilité, réglementation, taxation, marché de quotas d'émission.	On expliquera pourquoi l'analyse économique du développement durable, qui se fonde sur la préservation des possibilités de développement pour les générations futures, s'intéresse au niveau et à l'évolution des stocks de chaque type de capital (accumulation et destruction) ainsi qu'à la question décisive du degré de substitution entre ces différents capitaux. On évoquera, à l'aide d'exemples, les limites écologiques auxquelles se heurte la croissance économique (épuisement des ressources énergétiques et des réserves halieutiques, déforestation, augmentation de la concentration des gaz à effet de serre, etc.). L'exemple de la politique climatique permettra d'analyser les instruments dont disposent les pouvoirs publics pour mener des politiques environnementales. En lien avec le programme de première sur les marchés et leurs défaillances, on montrera la complémentarité des trois types d'instruments que sont la réglementation, la taxation, les marchés de quotas d'émission. Acquis de première : externalités, droits de propriété, offre et demande, défaillances du marché.

#### DOCUMENT 1 :

### Doc. 1 La politique climatique en France : le cas des transports

#### Instruments et mesures de lutte contre la pollution dans le secteur des transports, premier secteur émetteur de gaz à effet de serre en France

Instruments	Quotas d'émission dans l'aviation	Écotaxe pour les poids lourds	Réduction des émissions des véhicules particuliers	Information sur les quantités de CO <sub>2</sub> émises
Mesures	Dispositif mis en place depuis 2012 pour les vols au départ ou à l'arrivée d'un pays de l'UE. Diminution progressive du plafond d'émissions.	Abandon en 2013 de l'écotaxe kilométrique pour les camions de plus de 3,5 tonnes circulant en France.	Objectif de l'UE : réduction des émissions de CO <sub>2</sub> des véhicules particuliers neufs. Pénalités pour les constructeurs. Bonus (prime à l'achat)-malus (taxe) pour encourager l'achat des véhicules peu polluants.	Depuis 2013, obligation pour les prestataires de transport (voyageurs, marchandises, déménagement) de fournir une information sur les quantités de CO <sub>2</sub> induites par leurs services.

D'après Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, *Politiques climat et efficacité énergétique. Synthèse des engagements et résultats de la France, 2013.*

#### Questions

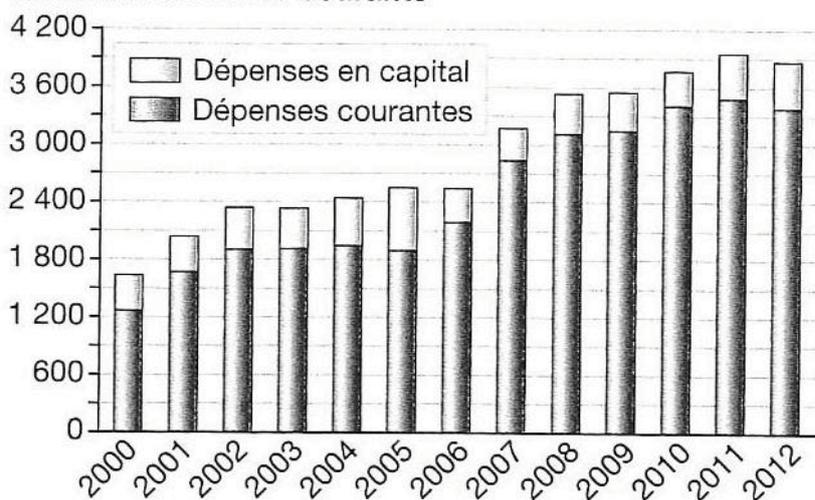
1. Montrez que la politique climatique française dans le secteur des transports repose sur la combinaison des différents instruments.
2. Montrez comment chaque mesure permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports.

Source : Manuel MAGNARD, Terminale ES, Edition 2015

## DOCUMENT 2

### Les dépenses de préservation de l'environnement en France

En millions d'euros courants



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, 2014.

1 Sachant que le PIB de la France en 2010 s'élève à 1998 milliards d'euros, quelle part du PIB représente l'ensemble des dépenses de préservation de l'environnement ?

2 Calculez l'évolution en % des dépenses environnementales entre 2000 et 2010.

**Dépenses courantes :** dépenses consacrées chaque année à la préservation de l'environnement par les pouvoirs publics.

**Dépenses en capital :** investissements annuels destinés à la protection de l'environnement.

Source : Manuel NATHAN, Terminale ES, Edition 2015

### DOCUMENT 3 : Incitations et comportements écologiques « par défaut »

L'adoption de comportements écologiques se heurte à de nombreux obstacles et les méthodes susceptibles d'induire une évolution durable des habitudes sont à prendre en considération. Les résultats de ces pratiques qui obligent les consommateurs à adopter « par défaut » l'option la plus respectueuse de l'environnement – en partant de l'inertie au changement et de la relative paresse des individus à adopter des comportements écologiques – montrent le caractère efficace de ces « coups de pouce ».

**Les économies de papier.** Aux États-Unis, banques, fournisseurs d'énergie, opérateurs de téléphonie adressent par défaut les factures par voie électronique. Si le client souhaite les recevoir par courrier, il doit en faire la demande et ce service lui est facturé. Cette stratégie est à comparer avec celle mise en œuvre en France par la majorité des prestataires de services, consistant à demander aux clients d'entreprendre les démarches afin de ne plus recevoir les factures papier. Autre illustration, l'impression de deux feuilles par page ou en recto-verso comme option par défaut sur les imprimantes a fait économiser à l'université américaine Rutgers plus de sept millions de feuilles en un semestre, soit 620 arbres. En France, une telle mesure a été adoptée par les ministères dans le cadre du « Plan administration exemplaire » de 2009.

**La diminution des sacs plastiques.** Dans les magasins, l'absence de sacs plastiques en caisse oblige le client à les demander, ou à les acheter. Ces mesures freinent leur surconsommation et encouragent à choisir les offres alternatives : sacs réutilisables... En 2010, la ville de Washington DC a instauré une taxe de 5 cents sur les sacs plastiques qui a contribué à diminuer de 66 % le nombre de sacs retrouvés dans le fleuve Potomac, entre 2009 et 2010. En Californie, la distribution gratuite de sacs en plastique dans les magasins a été interdite par l'État. En France, le ministère de l'Écologie indiquait que, grâce aux efforts des commerçants, le nombre de sacs jetables distribués en magasin était passé de 10,5 milliards en 2002 à 1,6 milliard en 2008. Résultats positifs qui contrastent avec le scepticisme qui avait initialement accueilli ces initiatives.

Commissariat général à la stratégie et à la prospective, 2015.

Source : Manuel NATHAN, Terminale ES, Edition 2015

#### Question

**3.** Expliquez, dans la phrase soulignée, pourquoi les consommateurs adoptent « par défaut » des comportements respectueux de l'environnement ?

**Vous avez la possibilité de recourir à votre expérience et de faire référence à toute ressource pédagogique ou didactique de votre connaissance.**

**Ce sujet doit être rendu au jury dès la fin de l'épreuve, mais le candidat a toute liberté d'utilisation (annotations, passages surlignés, etc.)**

### 5.4.2. 2<sup>ème</sup> exemple : eco\_ter\_3.1 (Dominante économique)

#### Dossier : Cycle de vie et épargne

Il est demandé au candidat de construire, à partir du dossier composé de 2 extraits de manuels scolaires et d'un document factuel, et pour la classe de Terminale, enseignement de spécialité Économie Approfondie, un projet de séquence de cours. Il devra préciser quels extraits du dossier il mobilise, comment il les utilise avec les élèves et justifier de ses choix didactiques et pédagogiques.

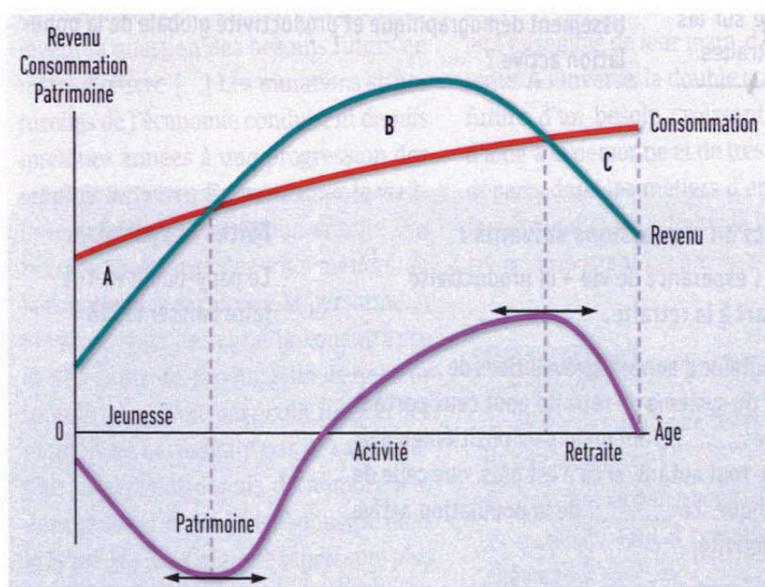
#### Extraits du programme officiel

##### 1. Economie et démographie

<b>1.1. Comment la dynamique démographique influe-t-elle sur la croissance économique ?</b>	Mouvement naturel, mouvement migratoire, population active, épargne, accumulation du capital, cycle de vie.	On présentera les grandes évolutions démographiques séculaires et on montrera, notamment à l'aide de comparaisons européennes, les différences dans les dynamiques démographiques nationales. En partant de la diversité des taux d'épargne des pays, on introduira la notion de cycle de vie, qui permet une représentation simple des choix individuels de consommation et d'épargne. On montrera qu'elle implique un lien entre l'évolution des structures démographiques (transition, vieillissement, etc.), l'accumulation patrimoniale et la croissance économique. <b>Acquis de première</b> : allocation des ressources.
---	---	--

#### DOCUMENT 1 :

### Cycle de vie et épargne : le modèle de Modigliani



#### QUESTIONS

- 1. Lire.** Pour les trois âges de la vie (jeunesse, âge adulte, vieillesse), à quoi correspondent les zones « A », « B » et « C » ?
- 2. Analyser.** Dans une économie fermée, en quoi les actifs financent-ils les inactifs ?
- 3. Déduire.** Quelle conséquence le vieillissement démographique a-t-il sur la consommation et l'épargne globales selon le modèle de Modigliani ?

D'après Patrick VILLIEU, *Macroéconomie. Consommation et épargne*, La Découverte, coll. Repères, 3<sup>e</sup> édition, 2008.

Source : Manuel BORDAS, Terminale ES, Edition 2016

## DOCUMENT 2 :

### Le modèle du cycle de vie à l'épreuve des faits

« S'il est un domaine où la théorie a mis en évidence des liens entre évolutions démographiques et comportements économiques, c'est bien celui de l'épargne et de la consommation. Le modèle le plus couramment avancé en la matière est celui du "cycle de vie", qui a valu à son auteur, Franco Modigliani, le prix Nobel d'économie. [...] Ce modèle "traditionnel" décrit cependant très mal les évolutions récentes :

– il est en effet affecté par le niveau des revenus des retraités, comparable aujourd'hui à celui des actifs, et par son évolution, plus rapide que celle du revenu des actifs ;

– ce modèle est également altéré par les anticipations des agents économiques en

matière de retraite : s'ils ont l'impression que les régimes de retraite sont menacés, ils peuvent accroître leur épargne en recourant à des produits financiers ;

– enfin, il n'est pas conforté par les observations sur les niveaux d'épargne par catégories d'âge : les personnes de plus de 60 ans ont un taux d'épargne plus élevé que la moyenne. Ceci peut certes s'expliquer par la progression des retraites, mais aussi par le souci de transmission du patrimoine aux générations suivantes, dont les difficultés d'insertion professionnelle sont très clairement ressenties par les sexagénaires, notamment en raison de la place pivot qu'ils occupent dans la succession des générations. Ainsi, les réflexions sur le

partage du revenu entre consommation et épargne dans une population vieillissante ne mettent pas en évidence de conclusions nettes. »

▲ Sénat, Rapport d'information n° 143 (1999-2000) de M. Jean-Pierre PLANCADE.

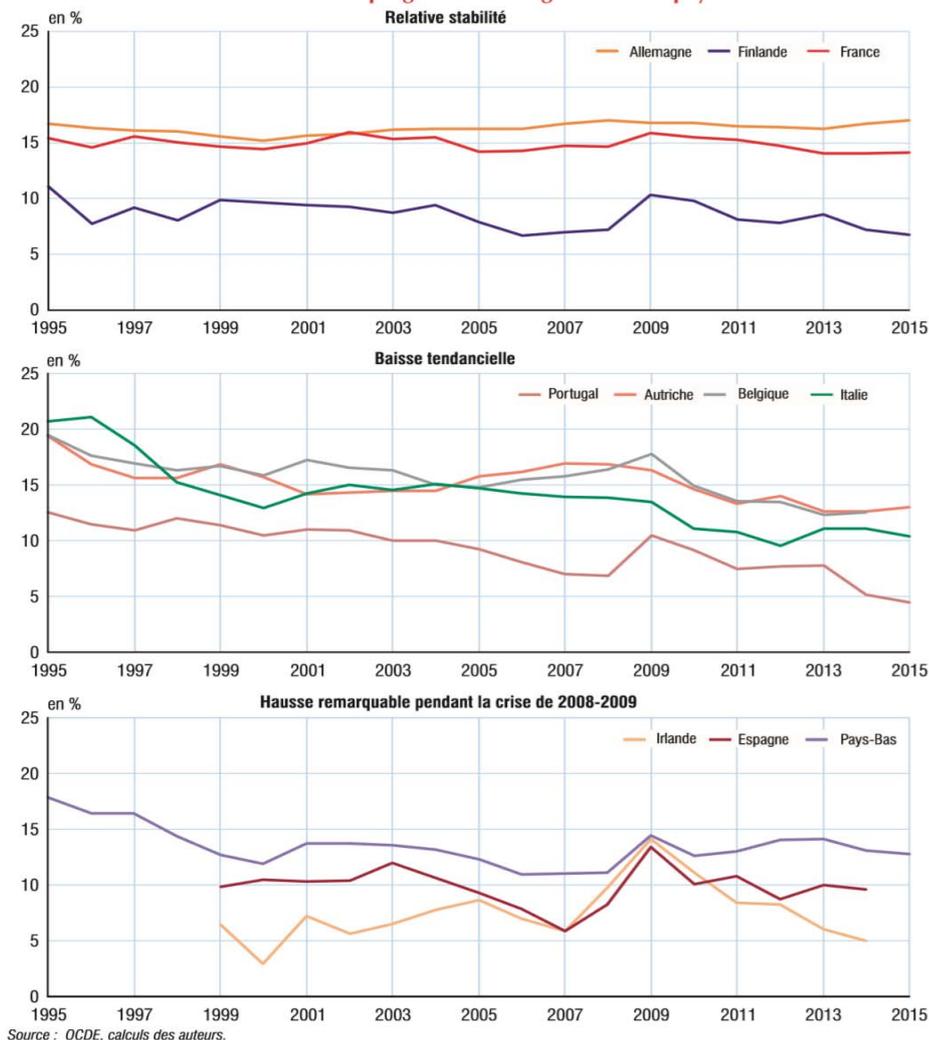
#### Questions

1. En quoi le modèle du cycle de vie est-il remis en cause par le niveau et l'évolution des revenus des retraités dans la période récente ?
2. Expliquez le passage souligné.
3. Récapitulez les trois critiques que l'auteur adresse à la théorie du cycle de vie.

Source : Manuel HATIER, Terminale ES, Edition 2012

## DOCUMENT 3 :

### 2. Évolution contrastée des taux d'épargne des ménages selon les pays



Source : Galiana L, Lafféter Q, Simon O, « *Les taux d'épargne dans la zone euro : comment les comparer, comment les expliquer ?* » Rapport sur les comptes de la nation 2016, INSEE, édition 2017.

**Vous avez la possibilité de recourir à votre expérience et de faire référence à toute ressource pédagogique ou didactique de votre connaissance.**

**Ce sujet doit être rendu au jury dès la fin de l'épreuve, mais le candidat a toute liberté d'utilisation (annotations, passages surlignés, etc.)**

### 5.4.3. 3<sup>ème</sup> exemple : soc\_sec\_9 (Dominante sociologie)

#### Dossier : Les rôles joués par la famille et l'école dans la socialisation des jeunes

Il est demandé au candidat de construire, à partir du dossier composé de 3 extraits de manuels scolaires, et pour la classe de Seconde, un projet de séquence de cours. Il devra préciser quels extraits du dossier il mobilise, comment il les utilise avec les élèves et justifier de ses choix didactiques et pédagogiques.

#### Extraits du programme officiel

<p><b>V. Individus et cultures</b></p> <p>Comment devenons-nous des acteurs sociaux ? *</p>	<p>Socialisation, normes, valeurs.</p>	<p>On montrera que la famille et l'école jouent chacune un rôle spécifique dans le processus de socialisation des jeunes. On prendra en compte le caractère différencié de ce processus en fonction du genre et du milieu social.</p>
---	--	---

#### DOCUMENT 1 :

**Qu'est-ce que la socialisation ?**

**Mécanismes**

- **Apprentissage** (acquisition de réflexes, d'habitudes, de savoir-faire)
- **Identification** (à l'un des parents par exemple)
- **Intériorisation** (intégration de traits culturels d'un groupe à sa propre personnalité)

↓

**Socialisation**

Processus d'apprentissage et d'intériorisation de normes, de valeurs et de pratiques

↓

**Objectifs**

Former sa personnalité  
S'adapter au(x) groupe(s) dans le(s)quel(s) on vit

- 1 *Illustrez les différents mécanismes de la socialisation par des exemples concrets.*
- 2 *Quelle différence y a-t-il entre l'apprentissage et l'imitation ?*
- 3 *Comment la socialisation permet-elle de s'intégrer à un groupe ? Illustrez par des situations réelles.*

**NE PAS CONFONDRE**

On appelle **socialisation primaire** celle qui se déroule durant l'enfance jusqu'à l'âge adulte. Mais la socialisation dure toute la vie et se produit chaque fois qu'on intègre un nouvel environnement social. La **socialisation secondaire** est celle qui intervient au cours de la vie d'adulte.

Source : Manuel HATIER, SECONDE SES, Edition 2017

## DOCUMENT 2 :

### Des valeurs pour vivre en société Les qualités à encourager par les parents chez leurs enfants (par rang)

Qualité	1981	2008
La tolérance et le respect des autres	1 <sup>er</sup>	1 <sup>er</sup>
Les bonnes manières	6 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>
Le sens des responsabilités	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
L'application au travail	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>
L'esprit d'économie	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
La générosité	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>
La détermination et la persévérance	7 <sup>e</sup> ex	7 <sup>e</sup>
L'obéissance	9 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup>
L'indépendance	7 <sup>e</sup> ex	9 <sup>e</sup>
L'imagination	10 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>
La foi religieuse	11 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>

Lecture : En 2008, la tolérance et le respect des autres est la première qualité citée comme particulièrement importante à encourager par les parents chez leurs enfants.

Source : Pierre Bréchon et Jean-François Tchernia (dir.),  
*La France à travers ses valeurs*, Amand Colin, 2009.

- 1 Parmi ces différentes qualités, quelles sont celles qui peuvent s'apparenter à des valeurs ?
- 2 Comment les parents vont-ils chercher à développer les différentes qualités présentées ? (Donnez des exemples.)

#### Vocabulaire

##### La norme

Règle implicite ou explicite prescrivant une conduite socialement valorisée.

##### La valeur

Idéal, préférence collective qui influence l'action des individus et s'incarne dans les normes.

Source : Manuel HACHETTE, SECONDE SES, Edition 2014

## DOCUMENT 3 :

### La socialisation scolaire : trois grands types d'apprentissage

« La socialisation scolaire engage en fait trois grands types d'apprentissage. L'école est tout d'abord le lieu de l'apprentissage de contenus et de compétences qui sont explicitement présentés comme des savoirs scolaires à acquérir, [...] qui permettent de caractériser le mode scolaire de socialisation dans sa dimension éducative comme une rupture avec le mode de socialisation pratique. À cet aspect explicite et éducatif s'ajoute cependant, comme dans toute autre forme de socialisation, une dimension implicite faite d'apprentissages plus diffus et moins visibles : apprentissage d'un certain rapport au temps et à l'espace ainsi que d'usages particuliers du corps, ou encore intériorisation de schèmes sociaux liés à l'organisation de la société (définitions sociales de l'intelligence, de la division du travail, légitimation de l'ordre social à partir des conceptions méritocratiques, mais aussi apprentissage de "l'individualité" moderne). Enfin, on peut ajouter à ces deux dimensions de la socialisation scolaire tout ce qui s'apprend à l'école mais soit dans les marges de l'institution (par exemple, la socialisation sentimentale ou culturelle par les pairs), soit même contre elle (comment "tricher" pendant un contrôle ou fumer dans des espaces où c'est interdit). »

■ Muriel Darmon, *La Socialisation*, © Armand Colin, 2016.

- 1 Quels sont les trois grands types d'apprentissage de la socialisation scolaire ? Illustrez par un exemple de chaque type.
- 2 Distinguez la socialisation explicite de la socialisation implicite.
- 3 Quel rôle joue le groupe de pairs dans la socialisation ?



Affiche du film de Céline Sciamma, sorti en 2014.

### DÉFINITION

#### • Groupe de pairs

C'est un ensemble de personnes ayant des caractéristiques communes (âge, profession, loisirs...) et entretenant entre elles des relations sociales.

Source : Manuel HATIER, SECONDE SES, Edition 2017

**Vous avez la possibilité de recourir à votre expérience et de faire référence à toute ressource pédagogique ou didactique de votre connaissance.**

**Ce sujet doit être rendu au jury dès la fin de l'épreuve, mais le candidat a toute liberté d'utilisation (annotations, pas**

## 5.5. Exemples de sujets de mathématiques

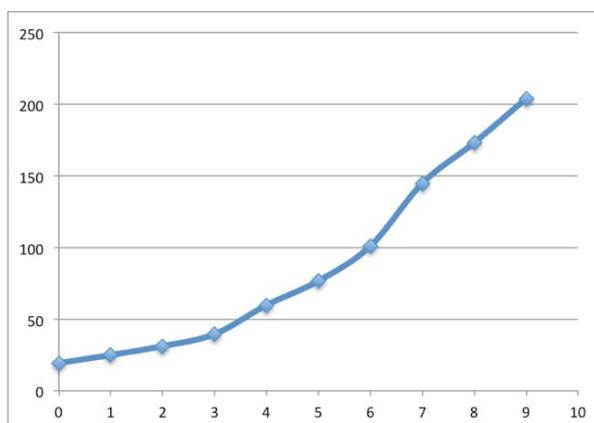
### 5.5.1. 1<sup>er</sup> exemple : exercice 1811

Le tableau suivant présente le nombre de pactes civils de solidarité (PACS) signés en France métropolitaine chaque année de 2001 à 2010 :

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Rang de l'année, $x_i$	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Nombre de Pacs en milliers, $y_i$	19,4	25	31,2	39,6	59,8	76,7	101,1	144,8	173,2	204

Source : INSEE

Voici l'allure du nuage de points correspondant à ces données obtenu à l'aide d'un tableur.



- Déterminer le taux d'évolution global puis le taux annuel moyen entre 2001 et 2010.
- On envisage ici un ajustement affine :
  - À l'aide de la calculatrice, donner l'équation réduite de la droite d'ajustement de  $y$  en  $x$  par la méthode des moindres carrés, sous la forme  $y = ax + b$ .  
On arrondira  $a$  et  $b$  au centième.
  - Donner le coefficient de corrélation.
- Un autre ajustement :  
On considère la variable  $z$  définie par : pour tout  $i$ ,  $z_i = \ln(y_i)$ .  
La méthode des moindres carrés permet de trouver pour la droite d'ajustement de  $z$  en  $x$  l'équation réduite suivante :  $z = 0,2755x + 2,94$ , les coefficients ont été arrondis au dix-millième.  
Le coefficient de corrélation est égal à **0,9971** à **0,0001** près.
  - Déterminer les deux nombres  $k$  et  $\alpha$  vérifiant :  $y = ke^{\alpha x}$ .
  - Cet ajustement est-il meilleur que le précédent ?
  - Ce modèle est-il validé par les données de l'Insee pour les années 2011 à 2014 ?

Année	2011	2012	2013	2014
Nombre de Pacs en milliers	150,8	159,2	167,1	172

### 5.5.2. 2<sup>ème</sup> exemple : exercice 1604

*Les parties A et B sont indépendantes.*

#### Partie A :

On donne les données suivantes relatives au niveau de vie :

en euros 2015 constants			
Situation par rapport aux déciles de niveaux de vie	2013	2014	2015
< 1 <sup>er</sup> décile	8 210	8 090	8 280
Entre le 1 <sup>er</sup> et le 2 <sup>e</sup> décile	12 360	12 360	12 350
Entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> décile	14 860	14 890	14 840
Entre le 3 <sup>e</sup> et le 4 <sup>e</sup> décile	17 030	17 110	17 070
Entre le 4 <sup>e</sup> et le 5 <sup>e</sup> décile	19 080	19 160	19 220
Entre le 5 <sup>e</sup> et le 6 <sup>e</sup> décile	21 310	21 320	21 420
Entre le 6 <sup>e</sup> et le 7 <sup>e</sup> décile	23 920	23 860	23 970
Entre le 7 <sup>e</sup> et le 8 <sup>e</sup> décile	27 460	27 340	27 490
Entre le 8 <sup>e</sup> et le 9 <sup>e</sup> décile	32 980	32 820	33 130
> 9 <sup>e</sup> décile	55 300	55 540	56 640

*Lecture* : en 2015, les individus dont le niveau de vie est inférieur au 1<sup>er</sup> décile disposent d'un niveau de vie moyen de 8 280 euros.

*Champ* : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

*Sources* : CCMSA ; Cnaf ; Cnav ; DGFIP ; Insee, ERF5 2011 à 2015.

1. Calculer le niveau de vie moyen des individus étudiés en 2015.
2. Calculer le taux d'évolution global du niveau de vie de 2013 à 2015 pour les individus ayant un niveau de vie situé entre le 4<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> décile.
3. Proposer un indicateur permettant d'estimer s'il y a un accroissement ou une diminution de la disparité du niveau de vie entre 2013 et 2015.

#### Partie B :

Un particulier a emprunté en janvier 2010 à sa banque une somme de 45 000 € au taux d'intérêts composés de 0,3 % par mois. Chaque mois, à partir de février 2010, il a remboursé à sa banque la somme de 990 €.

1. On considère une suite  $(u_n)$  modélisant le capital restant dû chaque mois.

Ainsi  $u_0 = 45000$ .

a. Vérifier que  $u_1 = 44145$ .

b. Exprimer, pour tout entier naturel  $n$ ,  $u_{n+1}$  en fonction de  $u_n$ .

2. Compléter l'algorithme afin qu'il détermine le nombre de mois nécessaires au remboursement du prêt :

*U prend la valeur 45000*

*N prend la valeur 0*

*Tant que ....*

*U prend la valeur ....*

*N prend la valeur N+1*

*Fin tant que*

*Afficher N*

3. On admet que, pour tout entier naturel  $n$ ,  $u_n = 330000 - 285000 \times 1,003^n$ .

a. Résoudre l'inéquation  $u_n < 22500$ .

b. Interpréter la réponse trouvée précédemment dans le contexte de cette partie.